



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Essayez la Simca
1307-1308
la voiture de l'année !

GARAGE
hediger
sion

Le n° 60 ct.

**Les comptes 1975
du Valais
Le déficit
réduit**
Voir page 18

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

L'UNIVERSITÉ

L'étranger, plus encore que les Français, ne comprend pas grand-chose à cette agitation quasi incessante qui trouble l'université et en fait une sorte de champ clos où se cultive essentiellement la contestation. Pourquoi tout ce bruit ? Pour quelles raisons cette fureur dans un lieu qui devrait être réservé à l'étude ?

Pour tenter de comprendre les motifs d'une agitation qui, peu à peu, ruine la réputation de notre université et risque de dévaloriser les diplômes français (les étudiants travaillant ainsi contre eux-mêmes), il faut envisager plusieurs causes parmi lesquelles la sclérose de notre enseignement, la politisation des étudiants, l'erreur commise en 1968 d'ouvrir toutes grandes les portes des facultés par où s'engouffrèrent des garçons et des filles manifestement incapables de suivre les cours, le mépris de plus en plus affiché de la culture et enfin la crise économique mondiale qui raréfie les débouchés.

Il n'est pas douteux que jusqu'en 1968, l'université a eu un enseignement de mandarin qui ne tenait aucun compte de la vie pratique. Pour y avoir longtemps vécu, je sais de quoi je

**BILLET DE PARIS
par Charles Exbrayat**

parle. On ne se souciait guère des débouchés et, le plus souvent, on ne se préoccupait de ne former que des professeurs, les postes que l'industrie mettait sur le marché étaient pourvus par les grandes écoles (Polytechnique, Centrale, Institut agronomique, Ecole des mines, Ecole supérieure d'électricité, etc...). Seulement, l'entrée dans ces écoles se faisait par concours que le plus grand nombre des postulants étaient incapables de passer. D'où, la ruée vers les facultés où s'inscrivait qui voulait pourvu qu'il possédât un bac-

calauréat chaque année plus dévalué. Cette foule d'étudiants où la majorité se souciait fort peu de culture, s'éleva contre un enseignement traditionnel qui ne débouchait sur rien sauf un enrichissement personnel dont la plupart se moquait n'en voyant pas la nécessité. Dès lors, se retrouvant sans emploi, l'étudiant criait à la duperie. Les dirigeants n'ont pas compris qu'il fallait transformer l'université de papa où, à côté d'un enseignement traditionnel réservé à l'heureux petit nombre ayant soif de savoir, une élite qui fournirait les professeurs et les hommes de la recherche, il importait d'inventer un nouvel enseignement qui, sur un fond de culture générale, préparerait essentiellement à une insertion dans la société.

Puisqu'il est, paraît-il, antidémocratique d'établir un barrage à l'entrée des facultés, il faut ne plus les considérer comme autre chose qu'une prolonga-

Suite page 26

L'autoroute à Saint-Maurice L'alternative fédérale: un cheval borgne ou aveugle !

Le passage de l'autoroute à la frontière Vaud-Valais est en voie d'être réglé.

Les études de plus de quinze variantes sont terminées et le Service fédéral des routes et des digues n'attend plus que le préavis des Conseils d'Etat de Vaud et Valais pour soumettre la solution choisie au Conseil fédéral.

Est-ce à dire que le choix final contentera tout le monde ?

Non ! Car, de source sûre, mais non officielle, nous pouvons présumer que l'autoroute passera sous un tunnel court percé dans la colline de Larzillier, entre Bex et Lavay, puis se rabattra immédiatement sur Saint-Maurice, par l'édification d'un pont à quatre pistes, et longera la berge du Rhône, sur territoire valaisan.

Comment en est-on arrivé là ?

En 1964, le conseil communal de Saint-Maurice acceptait le passage de l'autoroute, mais à proximité de la route cantonale actuelle, à la grande satisfaction des Valaisans qui conservaient intactes leurs terres et surtout leurs finances.

L'erreur fut assez rapidement décelée : il n'était pas besoin d'être expert pour se rendre compte des nuisances intolérables et de l'amputation catastrophique des terrains de la commune que la mise en œuvre de ce tracé aurait causées. La lutte engagée par la ville de Saint-Maurice dure depuis près de dix ans. Nous ne reviendrons pas sur les nombreuses variantes proposées,

Suite page 27

RP

Vendredi saint

1. Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.

Ils savent bien ce qu'ils font aujourd'hui, ceux qui veulent tuer Dieu. Et moi je sais fort bien que le péché te crucifie et je pêche quand même. O Seigneur, daigne changer nos cœurs.

volontairement, que tu inclines la tête. Personne ne prend ta vie, tu la donnes. Dès ce jour, ô mon Sauveur, daigne faire que ma vie soit offerte, que chaque instant de ma vie soit dans la main de Dieu.

MM

2. Femme, voilà ton fils.

O Marie, ton Fils, le Fils du Très-Haut, dont le règne n'aura point de fin, expire sur la croix pour nos péchés, et à sa place il te met sur les bras tous les pécheurs du monde... Rends-moi tel que, de ton vrai Fils, tu puisses reconnaître en moi une lointaine image...

3. Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis.

A qui dis-tu ces paroles, les plus belles que des oreilles humaines aient jamais entendues ? Au brigand qui t'a dit : « Souviens-toi de moi. » De tout mon cœur je te dis aujourd'hui et veux me souvenir tous les jours : « Jésus, mon Sauveur, souviens-toi de moi, pauvre pécheur. »

Les sept paroles

4. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

A l'heure où tu es abandonné de tous, ton Père t'abandonne, mais c'est jusque-là que tu t'es abandonné à Lui. Mon Sauveur, je te recommande d'ici l'heure de ma suprême détresse au bord du désespoir. Même dans les ténèbres et l'ombre de la mort, tu seras avec moi.

5. J'ai soif.

A la Samaritaine tu demandais de son eau croupie afin de pouvoir lui donner ta grâce. Le vinaigre qu'on te tend dans une éponge au bout d'un javalot, c'est tout le vin tourné de tous les péchés du monde.

Que je sois de tes sarments, ô vraie Vigne ! Que je t'offre le vin de ta sève.

6. Tout est consommé.

L'œuvre de ton Père, le Salut du monde, c'est tout cela que tu as achevé. Par toi la mort est morte, Dieu règne à jamais et le prince des ténèbres est jeté dehors. Il me reste le terrible pouvoir de défaire en moi ce que tu as fait. Mon Sauveur et mon Dieu, empêche-moi de gâcher ton œuvre.

7. Père, entre tes mains je remets mon esprit.

Ces paroles, tu les dis d'une voix forte, volontaire, et c'est doucement,

Après les ténèbres, la lumière

En ce vendredi saint, jour de la crucifixion, jour de mort et de ténèbres, la désolation et le désespoir étaient le lot des chrétiens, il y a 1943 ans. Pourtant, la prophétie annonçait un éclatant retour à la lumière, le troisième jour après le décès du Christ. Au milieu de leur nuit, les croyants vivaient de ce merveilleux espoir. Et ce fut Pâques, le retour à la vie, l'immense joie de la Résurrection... Notre photo (le Christ de Sutor, sur la route Sion-Vex), n'illustre-t-elle pas l'atmosphère de cette attente, entre le vendredi saint et Pâques ? Déjà Jésus mort sur la croix domine les ténèbres. Déjà il émerge du brouillard couvrant la plaine. Dans quelques heures, tout ne sera que soleil, vie et joie. Ce sera Pâques, triomphe de la foi, merveilleuse victoire du jour chrétien sur la nuit des bourreaux du Christ.

PHOTO NF



«Le Capitaine», du chanoine Marcel Michelet

Il faut que j'en parle et que j'en parle sans plus tarder. Il faut que j'attire l'attention du lecteur sur ce livre et sur ses mérites puisque l'auteur semble très peu soucieux de sa diffusion. Le chanoine Michelet, dont la production littéraire est déjà importante m'a toujours fait penser à un arbre chargé de fruits, qui, lorsque ces fruits se détachent de lui, les abandonne à leur sort et ne s'en préoccupe plus.

Un pareil désintéressement peut porter le beau nom de modestie et convenir au prêtre ; je ne puis que le déplorer quand il dessert l'écrivain, et surtout quand il prive le public de lectures saines, substantielles quant au fond et respectueuses de la belle tradition classique quant à la forme.

Sans doute Marcel Michelet ne veut-il pas de publicité tapageuse. En cela je suis de son avis. Il ne convient pas à ce mainteneur des antiques valeurs, à ce sage qui refuse de sacrifier à une mode démentielle d'être mis, si j'ose dire, dans le même sac que certains écrivains contemporains. Et je le félicite de « marcher loin des sentiers obliques ». Je le félicite de rester fidèle à cette éthique et à cette esthétique qu'ont portés si haut les grands écrivains du passé et qui constituent notre héritage le plus précieux.

Il y a quelque mérite. C'est tellement plus difficile de discipliner sa plume, de maîtriser sa pensée que de libérer ses instincts et d'écrire n'importe quoi n'importe comment.

Je ne dirais pas que le style de Marcel Michelet a de l'éclat. L'auteur se méfie à bon droit de l'abus des métaphores, d'un certain clinquant qui peut faire illusion à une première lecture, mais qui ne résiste pas à un examen plus approfondi. Ses qualités sont ailleurs. Elles sont en profondeur. D'abord sa phrase est claire. On n'a pas besoin de se mettre la cervelle à la torture pour en saisir le sens. Et c'est déjà un grand point ! Ensuite il y a dans ce livre et tout particulièrement dans les premières pages un humour discret dont je donnerai tout à l'heure un exemple. Et enfin, il convient de relever cette curieuse et subtile analyse du caractère du personnage central, ses hésitations, ses contradictions et jusqu'à ses intermittences du cœur qui trahissent chez un auteur le véritable humaniste.

Avant d'aborder son *Capitaine*, je voudrais ajouter encore que si le chanoine Marcel Michelet est un fils respectueux de l'Eglise, il est aussi un admirateur des deux antiquités, ce qui, au reste n'est nullement incompatible. Témoine ce passage que, dans un récent numéro du *Nouvelliste* il consacre à notre ami commun le chanoine Edgar Voiron et qui pourrait avoir été écrit non seulement sous les pins et les cyprès chantés par le Mantouan, mais aussi sous un portique grec, à l'ombre d'un bouquet de myrtes : « Qui est-il ? se demande-t-il, au sujet du curé de Vérossaz. Il habite seul, comme un paysan de Moretum. Il se lève tôt, il allume, il n'appelle point Cybalé, car il n'a pas de servante ; il vaque à ses occupations multiples, maître de maison, cuisinier, jardinier... »

Venons-en maintenant à l'essentiel. Le *Capitaine*, c'est l'histoire du Valais dans la première moitié du XVII^e siècle. C'est le récit romancé, mais assez fidèle de cette époque mouvementée où les seigneurs patriotes, fiers de leurs conquêtes, s'imaginèrent qu'ils pourraient capturer cette éternelle nostalgie des peuples, ce mirage qui s'appelle tout à la fois indépendance et liberté, et exigèrent de leur évêque, Hildebrand Jost, l'abandon des droits régaliens, attachés, jusque-là au trône épiscopal.

Hildebrand Jost, nous l'avons tous plus ou moins appris à l'école est cet évêque qui, immédiatement après son élection par la Diète, élection non encore confirmée par Rome, manda à l'abbé de Saint-Maurice, en sa qualité de seigneur temporel, « de ramener ces hérétiques de Bagnes dans le droit chemin par des exhortations paternelles, ou à ce défaut, de les livrer au bras séculier ».

La chronique d'Anne Troillet-Boven

C'est aussi celui qui, désacralisé par la réforme qui s'était infiltrée en Valais, fut retenu pendant trois semaines au château d'Etiez et finit, sous la contrainte, par résigner, à Sembrancher, entre les mains des patriotes, tous ses droits temporels.

Jugeant, au XX^e siècle, un homme et des faits qui dataient de trois siècles plus tôt, je ne nourrissais pas une tendresse particulière pour Hildebrand Jost. Je n'avais pas davantage gémi sur le sort d'Antoine Stockalper - le capitaine Robert Gomer du chanoine Michelet - décapité en 1627, pour crime de lèse-majesté, et pour toutes sortes de méfaits, tels que tentatives de brigandage, d'incendie, d'assassinats.

Il a fallu la réhabilitation, en 1927, par son descendant direct, le professeur Jean Graven, d'Antoine Stockalper, ouvrage dont je n'ai eu que tout récemment connaissance, pour me convaincre que l'infortuné capitaine, jugé non pas par un tribunal impartial, mais par ses ennemis politiques, avait été injustement condamné à la peine capitale.

Il a fallu enfin le récit romancé du chanoine Marcel Michelet pour que je me penche sur cette page de notre Histoire, que je retrouve le climat de l'époque, où toutes les passions étaient portées à leur paroxysme, et que je comprenne mieux le comportement de Hildebrand Jost et, par voie de conséquence, de celui qui fut son défenseur, face aux revendications et à la

détestation des patriotes, le capitaine Antoine Stockalper.

L'auteur me pardonnera si j'ai malgré tout quelque peine à me représenter Hildebrand Jost sous les traits de cet évêque n'admettant son élection qu'à son corps défendant, ennemi de la violence et toujours prêt à s'immoler pour éviter les effusions de sang. Certes, sa position, entre les bouillants patriotes et la Cour de Rome n'était pas très confortable, et il est exact qu'il a voulu abdiquer. Mais il a donné l'exemple d'un rare entêtement et j'ai quelque soupçon que les propos extrêmement édifians qu'il est censé tenir ici, sont ceux qu'aurait sans doute tenus le chanoine Marcel Michelet, s'il avait été élevé à l'épiscopat !

Celui-ci ne fait d'ailleurs aucune difficulté pour reconnaître que ses personnages ne sont pas toujours très ressemblants. Dans son « liminaire » où on trouve justement cet humour dont je vous parlais tout à l'heure, il s'accuse de lèse-majesté historique.

« C'est que, mes personnages, dit-il, sortis de l'Histoire, ne voulaient plus y rentrer ni se conformer à ses lois, ni même rien savoir de « couleur historique » et encore moins de la thèse que, d'une manière inconsciente, je leur demandais d'illustrer. Ils voulaient, eux, s'expliquer avec nous autres Valaisans et avec tous nos contemporains, rendre à peu près vraisemblables leurs actions, leurs révolutions, leurs réactions, leurs volte-face personnelles ou collectives, que nos historiens ont tant de peine à nous faire comprendre. Mais voilà qu'ils s'empêchent eux-mêmes dans leurs explications. Il leur arrive ce qui nous arrive, de n'y plus rien voir sinon que nous sommes, nous autres humains, les plus déconcertants des créatures. Je remercie tous les auteurs que j'ai effrontément pillés, principalement le chanoine Grenat et le juge-poète Graven. Tous deux me pardonneront mes volontaires erreurs en espérant qu'elles susciteront des vocations de vrais historiens pour venger la vérité ».

Quand un écrivain n'est plus maître de ses personnages, c'est qu'il leur a donné une vie qui leur est propre, et qui leur permet d'agir selon leur tempérament. Et c'est un bel exemple de réussite littéraire.

Je n'aspire pas à la qualité d'historienne, mais le dramatique destin d'Antoine Stockalper, qui n'a pu être qu'évoqué ici, fera le sujet d'une prochaine chronique.

D'ici là, que les Valaisans soient nombreux à lire le livre de Marcel Michelet. Malgré les libertés prises avec l'Histoire, ce livre constituera une excellente introduction à un article, qui, je le crains sera beaucoup moins brillant.

Anne Troillet-Boven,

Fête de Pâques 1976

HORAIRE DE NOS BUREAUX

A l'occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion S.A. (IMS), de l'Imprimerie Beeger S.A. (IBS) et du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais (NF)* suivront l'horaire ci-après :

Vendredi 16 avril : ouverts normalement.
Samedi 17 avril : ouverts de 8 à 11 heures.
Dimanche 18 avril (Pâques) : fermés toute la journée.
Lundi 19 avril : IMS et IBS fermés toute la journée. Les bureaux rédactionnels du NF seront ouverts dès 20 heures.
Le *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* paraîtra régulièrement le vendredi saint 16 avril, le samedi saint 17 avril, mais non le lundi 19 avril.

Avis à nos annonceurs

L'édition du lundi 19 avril est supprimée, aucune distribution postale n'ayant lieu. Les annonces prescrites pour ce jour seront soit avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du mercredi 21 avril doivent être en notre possession le vendredi 16 avril à 12 heures.

Les avis mortuaires pour l'édition du mardi 20 avril doivent être envoyés par exprès, ou alors transmis par téléphone le lundi 19 avril dès 20 heures au numéro 027/23 30 51.

Les bureaux de Publicitas S.A. seront fermés le lundi 19 avril toute la journée.

Nous souhaitons de bonnes fêtes à tous nos lecteurs et annonceurs.

L'administration

La Suisse entre dans l'ère spatiale

BERNE. - Dans un message publié jeudi, le Conseil fédéral propose à l'assemblée fédérale d'approuver la convention portant création d'une Agence spatiale européenne (ESA).

Deux organisations s'occupaient de la recherche spatiale en Europe: l'ELDO (organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux) et l'ESRO (organisation européenne de recherches spatiales). Le succès de la première ayant été plutôt limité (seules cinq fusées sur onze ont été lancées avec succès), l'organisation fut pratiquement abandonnée en 1973. La Suisse n'en faisait d'ailleurs pas partie. Elle appartient, en revanche, depuis 1964 à la seconde organisation. C'est l'activité de celle-ci que reprend l'Agence spatiale européenne, avec une extension des compétences. C'est ainsi que l'ESA pourra entreprendre, en plus du programme de satellites scientifiques, obligatoire pour tous les pays membres, des programmes de satellites d'application et de systèmes de transports spatiaux. Des tâches lui seront également assignées dans les domaines de la politique industrielle, de la coordination des programmes spatiaux na-

tionaux et de la politique spatiale européenne. Le programme scientifique de l'ESA constitue l'élément principal des activités obligatoires. Il comprend le développement et l'utilisation de satellites scientifiques et d'autres systèmes spatiaux, ce qui implique par exemple, l'utilisation du laboratoire spatial habité européen Spacelab au financement duquel notre pays participe à raison de un pour cent. Il permettra, en outre, à la Suisse d'effectuer la première expérience suisse à bord d'un satellite (GEOS) en 1977. La ratification de la convention sur l'Agence spatiale européenne n'entraînera pas d'engagements financiers nouveaux pour notre pays, à l'exception d'une contribution exceptionnelle de 500 000 francs pendant cinq ans, afin de permettre le maintien du Centre de lancement d'engins spatiaux de Kourou, en Guyane française, duquel devra être lancée la fusée « Ariane », qui devrait permettre une plus grande autonomie à l'Europe en matière de lanceurs.

LES OFFICES RELIGIEUX DE LA SEMAINE SAINTE

CATHÉDRALE.

Vendredi saint : 15 h., chemin de croix ; chemin de croix à Platta ; 15 h. 30, confessions jusqu'à 18 h. et dès 20 h. ; 18 h. 15, office du vendredi saint ; 20 h., office à Platta.
Samedi saint : 15 h., confessions jusqu'à 18 h. et dès 20 h. ; 18 h., veillée pascale (Mgr Adam).
Dimanche : jour de Pâques.

SACRÉ-CŒUR

Vendredi saint : 14 h. 30, confessions jusqu'à 20 h. et après l'office ; 15 h., chemin de croix (Schola) ; chemin de croix à Champsec ; 20 h., office du vendredi saint.
Samedi saint : 14 h. 30, confessions jusqu'à 20 h. et après l'office ; 20 h., veillée pascale (Schola).
Dimanche de Pâques : 6 h. 30, confessions ; messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h., 19 h. ; à Champsec : 10 h.

SAINT-GUÉRIN.

Vendredi saint : 15 h., chemin de croix ; chemin de croix à Châteauneuf ; 17 h., confessions jusqu'à 19 h. ; 19 h., office du vendredi saint à Châteauneuf ; 20 h., office du vendredi saint.
Samedi saint : 17 h., confessions ; 20 h., veillée pascale.
Dimanche de Pâques : messes à 8 h., 9 h. 30, 11 h., 18 h. ; Châteauneuf à 9 h. et 17 h.

ST. THEODUL.

Karfreitag : Fast- und Abstinenztag. Um 15.00 Uhr Schweigeminute. Kreuzwegandacht. Um 20.00 Uhr Feier vom Leiden und Sterben Jesu Christi. Opfer für das Hl. Land.
Karsamstag : Um 20.00 Uhr Auferstehungsfeier.
An den Tagen Mittwoch, Hoher Donnerstag, Karfreitag und Karsamstag ist abends jeweils von 17.00 - 19.00 Uhr Beichtgelegenheit.

Sierre

PAROISSE SAINTE-CATHERINE.
Vendredi saint : 15 h., adoration de la croix ; 20 h., office.
Samedi saint : à 20 h., cérémonie et messe.
Pâques : messe à 7 h., 8 h. 30 (en allemand), 9 h. 45, 11 h. et 18 h. 15.
PAROISSE SAINTE-CROIX.
Vendredi saint : office à 20 h.
Samedi saint : office à 20 h.
Pâques : messes à 8 h., 9 h. (en italien), 10 h., 17 h. 45 (en allemand) et 19 h. 45.
NOTRE-DAME-DE-GERONDE
VENDREDI SAINT
05.00 Office des Ténèbres

14.30 Service liturgique solennel

Célébration de la Passion
Vénération de la croix
Communions.

SAMEDI SAINT

05.00 Office des Ténèbres
20.00 Office de la veillée pascale
1. Célébration du Christ Lumière
- Bénédiction du feu et préparation du cierge pascal
- Annonce de la Pâques (Exultet)
2. Célébration de la parole
3. Célébration pascale
- Bénédiction de l'eau et aspersion
- Renovation de la profession de foi baptismale
4. Célébration de l'Eucharistie

DIMANCHE DE LA RÉSURRECTION, FÊTE DE PÂQUES

09.15 Messe.

Martigny

Vendredi saint : 7 h., office des ténèbres ; 16 h., chemin de croix ; 20 h., cérémonie commémorant la mort et la passion du Sauveur.
Samedi saint : 7 h., office des ténèbres ; 20 h., office solennel de la vigile.
Pâques : messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h., 17 h. et 19 h. 45.

MARTIGNY-BOURG.

Vendredi saint : 15 h., chemin de croix médité ; 20 h., cérémonie.
Samedi saint : à 19 h. 30, cérémonie et messe.
Pâques : messes à 9 h. 30, 17 h. 30 et 19 h. 30.

Saint-Maurice

BASILIQUE.
Vendredi saint : liturgie de la passion à 17 h. 45.
Samedi saint : 21 h. 30, veillée pascale et messe de la résurrection.
Dimanche de Pâques : messes lues à 7 h., 8 h. 45, 19 h. 30. Messe pontificale chantée à 10 h. ; laudes à 9 h. 30 ; vêpres pontificales à 18 h. ; complies chantées à 20 h. 15.

VERNAYAZ.

Vendredi saint : célébration de la passion du Seigneur, à 20 h.
Samedi saint : office et messe chantée à 20 h.
Pâques : 7 h. 30, messe lue ; 10 h. messe chantée.

Monthey

ÉGLISE PAROISSIALE.

Vendredi saint : chemin de croix à 15 h. ; à 20 h., célébration de la Passion.
Samedi saint : veillée pascale à 20 h.
Jour de Pâques : messes à 7 h., 9 h. 30, 10 h. 30 (italienne), 11 h. 15, 20 h.
CLOSILON. - Dimanche : messes à 9 h. et 17 h. 30 ; à 11 h., messe pour les Espagnols.

Collombey

MONASTÈRE.

Vendredi saint : 5 h., vigiles ; 6 h. 40, laudes ; 14 h. 30, célébration liturgique.
Samedi saint : 5 h., vigiles ; 6 h. 40, laudes ; 17 h. 15, vêpres ; 20 h., veillée pascale.
Pâques : 7 h., laudes ; 9 h. 30, messe ; 17 h. 15, vêpres.

Eglise réformée

SION.
Vendredi saint : 9 h. 45, culte bilingue avec sainte cène.
Jour de Pâques : 9 h. 45, culte bilingue avec sainte cène.
EVANGELISCHE STADTMISSION, Sion, rue de l'Industrie 8, « Plein-Sud » : Sonntag 9.30 Uhr Gottesdienst. Freitag 20 Uhr Bibelabend. Vom 26.-29. April B. Graham Filmfestival.
SIERRE. - Vendredi saint : cultes à 9 h. et 10 h.
Jour de Pâques : culte à 10 h.
MARTIGNY. - Vendredi saint : culte à 20 h.
Jour de Pâques : culte à 10 h. 15.
SAINT-MAURICE. - Vendredi saint : culte à 9 h. 45.
Jour de Pâques : culte à 9 h. 45.
MONTHEY. - Vendredi saint : culte à 9 h. 30.
Jour de Pâques : culte à 9 h. 30.
VOUVRY. - Vendredi saint : culte à 9 h.
BOUVERET. - Vendredi saint : culte à 10 h. 15.
MONTANA. - Vendredi saint : cultes à 9 h. et 10 h. 15.
Jour de Pâques : cultes à 9 h. et 10 h. 15, avec confirmation.
LEUKERBAD. - Vendredi saint : cultes à 9 h. 30 et 10 h. 45.
SAXON. - Vendredi saint : culte à 19 h. 45.
Jour de Pâques : culte à 9 h.
ANZÈRE. - Samedi saint : 18 h. 30, culte à l'hôtel du Zodiaque (salle de conférence).

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Armement et sagesse...

Monsieur,

Dans votre édition du lundi 12 avril, en dernière page, un petit article d'information frappait l'attention. Cet article, bien placé (au centre droit (!) de la page), mis en évidence par son cadrage rouge, avait pour titre : « USA : VENT DE SAGESSE SUR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS ».

Tiens, cela existe encore, la sagesse ? Et quelle ne fut pas ma surprise à la lecture de ces quelques lignes : en résumé, la Haute Chambre américaine approuve des dépenses militaires de 33 255 millions de dollars (jusque là, rien de nouveau, c'est fait normal), soit 527 millions de plus que le chiffre proposé, et ceci « vu l'accroissement du potentiel militaire de l'Union soviétique » ; voilà une drôle de sagesse, pour le moins contradictoire : œil pour œil...

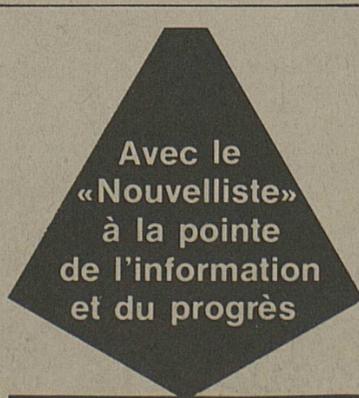
Passons sur l'opinion qu'on peut avoir à propos des dépenses militaires en tout genre, de leur nécessité, de leur finalité, etc... Ce qui semble plus grave, c'est l'opinion qu'émet le NF en titrant « VENT DE SAGESSE ». A chacun ses sympathies : dans votre cas, elles se sont transformées en louanges dithyrambiques aux USA et à leur politique, soit. Mais appeler ce qui précède de la sagesse, en unique comparaison avec la politique de l'URSS ! La vision manichéenne que vous paraissez avoir des choses, n'est-elle pas en train de vous aveugler, vous qui vous prétendez chrétien ? Vous encouragez simplement un accroissement des rivalités, et votre article a une portée néfaste profonde. La sagesse, en tout cas, est bien loin. A moins que j'aie mal lu ou mal compris, auquel cas vous vous empresserez de me corriger par une petite « note de la rédaction ».

Et dire qu'à la page précédente, M. Aloys Praz parlait de paix, de liberté, de confiance, de solidarité ! Oui, la sagesse est bien loin.

Avec mes respects et salutations.

B. Morisod, Saint-Maurice

(Réd.) - Quand on a observé le développement d'une « détente » à sens unique ; quand on a suivi une conférence d'Helsinki qui fut une grosse farce dont le dindon était



Pour ses 80 ans, M. Séraphin Antonioli a reçu l'insigne d'or de la SFG

SION. - Certains hommes déploient, leur vie durant, un nombre d'activités multiples et considérables. Tant qu'il devient difficile, en les connaissant toutes, de les résumer. Chacune ayant son importance comme c'est le cas de M. Séraphin Antonioli, architecte-entrepreneur diplômé, qui fêtera ses 80 ans lundi 19 avril.

Il est né à Sion en 1896, d'une famille bourgeoise de la ville, établie dans la capitale en 1817.

A la force du poignet, il a créé une entreprise qui n'a pas tardé à s'imposer par son sérieux et par la qualité du travail. Il l'a dirigée en donnant la pleine mesure de son intelligence, de ses forces. Un homme sans cesse en mouvement. Un organisateur. Un réalisateur d'une énergie peu commune. Un bâtisseur expérimenté. Un promoteur dans le meilleur sens du terme.

Ses loisirs ? Les sociétés. Plus particulièrement la gymnastique, les sous-officiers.

Jeune encore, il dirigeait les cours pour l'instruction préparatoire militaire. Elevé au grade d'adjudant sous-officier, il est porteur du drapeau des bat 88 et 133. On lui avait confié les cours de gymnastique du régiment et de la préparation des élèves instituteurs. Il a présidé la société des sous-officiers et porte le titre de vétérans d'honneur de l'ASSO.

Sur le plan de la gymnastique, il était déjà

sous-moniteur de la section de Sion en 1913, moniteur-chef de 1919 à 1929, diplômé fédéral, champion valaisan à l'artistique en 1916 et maintes fois couronné aux fêtes cantonales, romandes et fédérales.

En 1926, il fonde l'Association valaisanne de gymnastique à l'artistique. De 1926 à 1936, il en est le président, et deviendra président d'honneur.

En 1930, le voilà directeur des cours fédéraux.

De 1928 à 1933, il est membre du comité technique de l'Association cantonale de gymnastique et directeur des cours de section, artistique et athlétisme.

Dès 1922, il promouvait l'introduction de la gymnastique à l'athlétisme, dirige les cours, organise les concours, crée la section des pupilles, préside la commission de jeunesse cantonale. Il est nommé président du comité d'organisation de la Fête cantonale valaisanne de gymnastique, à Sion, en 1950 ; président du CO des fêtes du centenaire de la section de Sion, en 1961.

C'est à lui que l'on doit la réorganisation du groupe des vétérans gymnastes du Valais et en devient l'obmann apprécié et respecté, puis le président du CO de la Fête fédérale des vétérans à Sion en 1949 (650 participants). Il a présidé les gymnastes vétérans pendant trente-six ans et porte le titre de

président d'honneur.

Il est vice-président de la Fête romande de gymnastique en 1965.

Entre-temps, il est promoteur et président du comité de fondation de la patinoire artificielle et l'un des créateurs du Centre professionnel du canton.

M. Séraphin Antonioli est président d'honneur de l'Association valaisanne des entrepreneurs et de la Chambre du bâtiment et du génie civil.

Membre d'honneur de la Société fédérale de gymnastique, il a reçu, à l'occasion de ses 80 ans, l'insigne d'or de fidélité.

Nous lui adressons nos compliments et nos meilleurs vœux en espérant le voir encore longtemps alerte, jeune de cœur et d'esprit, aimable, disert, serviable, indulgent comme savent l'être les vrais sportifs et les amis fidèles.

f.-g. g.

A Conthey les 7-8-9 mai : Festival des fanfares radicales - démocratiques du centre

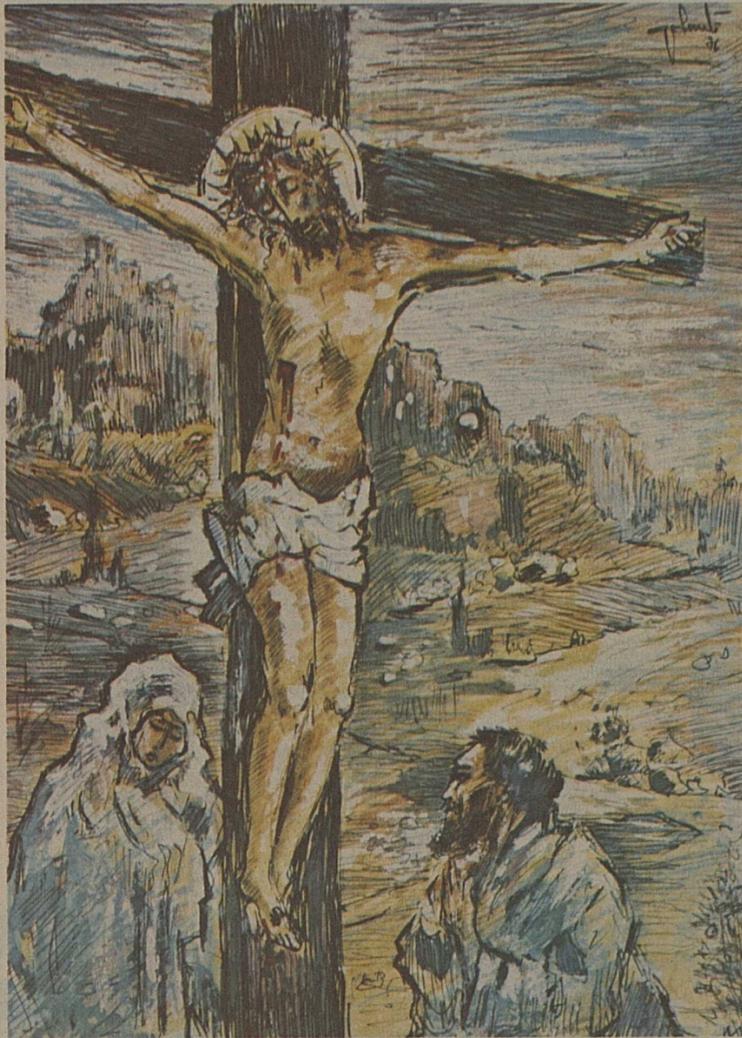
C'est à « La Lyre » de Conthey qu'incombe, par un comité présidé par M. J.-J. Sauthier, d'organiser le 84^e festival de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du centre. La fête se déroulera les 7-8 et 9 mai à Plan-Conthey. Un concert de l'« Ancienne Cécilia » de Chermignon, celui du célèbre « Brass Band » de Zurich, dirigé par Daniel Aegeter et le grand cortège (avec groupes et chars) du dimanche 9 mai seront les « clous » de ce festival qui réunira plus de vingt fanfares.

Saxon

Le feu dans une cuisine

Hier, un incendie s'est déclaré dans la cuisine d'un chalet, à Saxon, habité par M^{me} Christiane Bühler. Les dégâts sont de l'ordre de 5000 francs environ. Les pompiers de la localité ont dû intervenir.

Père, pardonnez-leur...



Dessin original du D^r Dumitresco à l'intention du NF, pour ce vendredi saint.



Hier, en fin d'après-midi, des représentants de la Société fédérale de gymnastique et de l'Association cantonale de gymnastique, se sont rendus au domicile de M. Séraphin Antonioli, pour le féliciter et lui présenter les meilleurs vœux à l'occasion de son 80^e anniversaire.

M. Edmond Biollaz, président de l'ACVG, a lu une lettre de M. Pierre Chabloz, président central. M. André Velatta, président de la section « Sion-Jeunes », a apporté les vœux, au nom du comité cantonal. Roselyne et Patricia de « Sion-Jeunes » ont fleuri M. Séraphin Antonioli, qui, très ému, a remercié chacun. Des délégués de la section des vétérans gymnastes sont également venus présenter leurs vœux et souhaits.

Nous le voyons ici, entouré de M. Edmond Biollaz, président de l'Association cantonale des gymnastes, de M. André Velatta, président de la section « Sion-Jeunes », et des deux jeunes Roselyne et Patricia, de « Sion-Jeunes ».

-gé-

Cathédrale de Sion

Ordination du diacre François Maze



SION. - Hier, à la cathédrale de Sion, Mgr Adam, évêque du diocèse, accompagné de Mgr Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard, des chanoines du vénérable chapitre, de nombreux doyens de décanat et des desservants de paroisses, a conféré le sacrement de l'ordre au diacre François Maze, né à Rouen, capitale de la Normandie, et chef-lieu

du département de la Seine-Maritime. Le nouveau prêtre est professeur au cycle d'orientation du val d'Hérens. Il avait commencé ses études théologiques dans la congrégation des bénédictins. Il célébrera sa première messe solennelle le jour de Pâques à 10 heures à Hérémence.

- gé -
Photo NF

Maurice Zermatten bientôt bourgeois d'honneur de Sion

SION. - « Maurice Zermatten est l'un des plus grands écrivains d'expression française », écrivait, dans un important journal littéraire de Paris, un éminent critique, vers les années 1960, sauf erreur.

Maurice Zermatten, lundi 3 mai, lors de l'assemblée de la bourgeoisie de Sion, se verra octroyer, d'après l'ordre du jour paru dans le *Bulletin officiel*, la bourgeoisie d'honneur de la capitale valaisanne.

★

C'est le 22 octobre 1910 que Maurice Zermatten est né dans la commune de Saint-Martin, où son père, Antoine, était instituteur. La famille est bourgeoise de cette localité hérensarde depuis le XVI^e siècle.

Le jeune Maurice est élève de son père avant d'entreprendre des études secondaires à Fribourg où, d'ailleurs, il entre à l'université de laquelle il en ressort diplômé de la faculté des lettres.

Cette même faculté, au cours d'une cérémonie groupant de hautes personnalités, lui décerne, plus tard, le titre de docteur *honoris causa*.

★

De 1935 à 1975, Maurice Zermatten enseigne au lycée-collège de Sion, et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich aujourd'hui encore, depuis 1953. Il préside l'Université populaire dont il fut le principal initiateur.

★

En 1936, après avoir écrit des nouvelles, des articles, il publie son premier roman *Le Cœur inutile*, suivi d'une cinquantaine de titres qui le font remarquer sur le plan suisse, puis international, car ses livres sont traduits dans plusieurs langues et lui valent

Du tennis à Chippis

CHIPPIS. - Aujourd'hui et demain, les membres de l'équipe cantonale de tennis auront leur entraînement de Pâques sur les terrains du TC Alusuisse à Chippis.

MM. Burgener, Biner, Closuit, Passerini et Viscolo participeront également à ces journées de préparation.

Les parties débiteront chaque matin à 8 heures pour se terminer tard dans l'après-midi.

Samedi, une raclette réunira tous les joueurs. Au cours de cette soirée, les problèmes de l'équipe et de la saison interclubs seront abordés.

d'élogieuses critiques. Il signe également des poèmes en prose et des pièces de théâtre, des essais et des articles.

Maurice Zermatten est appelé à donner des conférences dans le monde entier, notamment dans les milieux littéraires et universitaires.

Il collabore à d'innombrables journaux dont la *Feuille d'Avis du Valais* et la *Gazette de Lausanne*, entre autres.

De 1966 à 1970, il préside la Société des écrivains suisses.

★

Ouvrons une parenthèse pour rappeler qu'il commande le régiment d'infanterie de montagne 6, de 1958 à 1961, après un passage au 1^{er} corps d'armée.

Colonel EMG, il entre à l'état-major du 3^e corps d'armée en 1962 et y reste jusqu'en 1970, hautement apprécié par le cdt de corps Zublin, sévère et difficile dans le choix de ses collaborateurs.

★

Maurice Zermatten est honoré par de nombreuses distinctions et prix. Retenons les principaux : à Paris, en

★

Maurice Zermatten ayant épousé M^{lle} Hélène Kaiser, de Fribourg, est un homme heureux au sein d'un foyer où six enfants apprennent très tôt à devenir des hommes et des femmes chrétiens, cultivés et intègres, ce qu'ils sont aujourd'hui.

★

Nous nous associons déjà à l'honneur que s'approprie à lui faire la bourgeoisie de Sion. Honneur ô combien mérité pour un écrivain engagé, courageux, talentueux, qui sera ainsi mieux assimilé à une communauté qu'il a su servir de toutes ses forces et de toute son âme.

f.-g. g.



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, av. Château de la Cour 4, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (Heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/55 24 24.
Grène. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le numéro 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Duc, tél. 22 18 64.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion, tél. 22 34 13 le jour et 22 82 87 la nuit.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord, Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
 En raison des vacances scolaires, la bibliothèque municipale sera fermée du 14 avril au 26 avril. Ouverture mardi 27 avril.

Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytard, rue du Chanoine-Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.
Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/22 57 16.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.



Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Vouilloz, av. de la Gare 22, tél. 2 39 01 et 2 66 61. Dès 19 heures, pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Dépannage de service. - Carrosserie Germano tél. 2 25 40.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.
Liddes, Société de musique La Fraternité. - Dimanche 18 avril, concert à 20 h. 30, suivi d'un bal.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19. François Dirac, 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les lles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Schwab, av. de la Gare 13, tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxi de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Loèche-les-Bains

Médecin de service. - Samedi et dimanche Rheumaklinik, tél. 61 12 52.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

- Radis beurre
- Raie aux herbes
- Fromage
- Pruneaux

La philosophie, ainsi que la médecine a beaucoup de drogues, très peu de bons remèdes, et presque point de spécifiques.

(Chamfort)

LE PLAT DU JOUR

La raie aux herbes

Pour 6 personnes: 2 kg d'aïlaron de jeunes raies; un court-bouillon corsé.
 Sauce: 250 g de beurre fondu, sel, poivre, échalote écrasée; 4 cuillerées à soupe d'herbes (ciboulette, cerfeuil, persil), quelques miettes de thym; 1 cuillère à café d'estragon (facultatif).
 Une recette simple. Vos raies étant nettoyées, la grosse peau grise bouchée enlevée, vous les laissez frémir dans un court-bouillon corsé pendant un quart d'heure (le court-bouillon est fait moitié au vin blanc, moitié eau). Sortez les morceaux. Détachez la peau blanche et les cartilages (ce n'est pas indispensable pour ces derniers). Mettez dans un plat très chaud et arrosez avec du beurre fondu, échalote et parfumé d'herbes, l'estragon n'est pas indispensable, sa saveur particulière ne plaît pas toujours à tout le monde.
 Avec des pommes vapeur, c'est un plat complet et délicieux.

DIÉTÉTIQUE

A propos de l'aïl

L'aïl présente le grand intérêt d'exciter l'appétit de ceux qui apprécient sa saveur; il rend des services considérables dans les régimes sans sel en évitant la fadeur décourageante des mets. Cru, on en emploie une pointe dans les plats de crudités et les hors-d'œuvre ou bien, mélangé à du beurre et du persil finement haché, on le sert sur une viande grillée. Il est bien aussi de prévoir une adjonction d'aïl aux viandes rôties, spécialement au gigot d'agneau et de mouton. Il est plus agréable de croquer des gousses d'aïl si on les accompagne de pain beurré; des croûtons frottés d'aïl aromatisent bien les salades, spécialement la chicorée frisée, et la présence d'un peu d'aïl dans une soupe aux légumes est souvent très appréciée. Certains fervents de l'aïl en font volontiers une cure, qu'ils suivent en moyenne dix jours par mois pendant trois mois environ. Voici comment on procède: chaque soir, on râpe de une à trois gousses d'aïl (on commence par une et on augmente progressivement) dans un verre d'eau chaude; on laisse macérer toute la nuit; le matin on filtre avant de boire. Les personnes dont l'estomac est fragile peuvent être incommodées par cette préparation. En ce cas, elles doivent la supprimer aussitôt.

LA SANTÉ DE VOS CHEVEUX

Est-il vrai que le brossage du cuir chevelu, des cheveux, empêche ceux-ci de tomber et leur donne de la vitalité?

Le brossage a plusieurs objectifs: nettoyer; c'est avant tout une mesure d'hygiène qui élimine les poussières, les salissures...

Décrêper: on sait que le crêpage exagéré est désastreux pour les cheveux. Il est impensable que certaines d'entre vous acceptent de se coucher non décrêpées! Vous prenez grand soin de votre visage en le démaquillant chaque soir. Vous devez « démaquiller » vos cheveux de la même manière. Le bon rythme: un sérieux dépoussiérage le soir. Le matin, un simple démêlage-débroussaillage à la brosse, terminé au peigne.

Aérer: le brossage exerce sur les cheveux une traction qui se répercute au niveau de la papille. Il favorise l'élimination des toxines, l'aération de la chevelure.

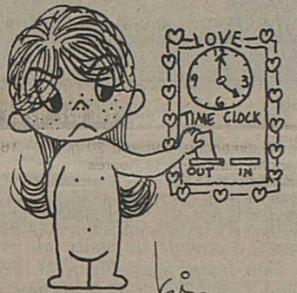
Fermer les écailles des cheveux: la régularité du brossage entraîne, une disposition régulière des écailles du cheveu, donc un coiffage et un peignage plus faciles. Mais il ne sera parfait que si la brosse est bien choisie: effilée et incurvée, en sanglier.



D' CLAUDETTE



L'amour c'est...



...quelque chose de continu, que l'on ne peut enclencher et déclencher à loisir.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1975 by Los Angeles Times

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: faible.
 Dans le sillage de Wall Street, la bourse parisienne a fait preuve de faiblesse sur un large front.
FRANCFORT: bien orientée.
 Toutes les valeurs de premier rang ont généralement fait preuve d'une bonne disposition.
AMSTERDAM: irrégulière.
 A l'exception d'Hoogovens, les replis ont généralement prédominé dans la plupart des compartiments.

BRUXELLES: en baisse.
 A l'instar de Wall Street, tous les secteurs se sont orientés à la baisse.
MILAN: ferme.
 Sous la pression d'intérêt acheteur, les plus-values ont prédominé au fil des compartiments.
LONDRES: soutenue.
 En dépit de la baisse enregistrée hier à Wall Street, la bourse a fait preuve de résistance dans un volume d'échanges moyennement animé.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés 164
 dont traités 80
 en hausse 39
 en baisse 20
 inchangés 21
 cours payés 189

Pour cette dernière séance avant les fêtes de Pâques, la bourse de Zurich a évolué dans de bonnes conditions. L'intérêt des investisseurs s'est porté plus particulièrement sur les bancaires, qui ont dans l'ensemble avancé. Dans le secteur délaissé des financières, on remarque le léger recul de la Juvena. Les assurances sont traitées irrégulièrement dans un marché peu animé. Les industrielles se sont bien comportées. Les certificats américains sont échangés à la parité de Fr. 2,52 pour un dollar dans un volume moyen. Les internationales hollandaises sont plus faibles, évoluant dans le même sens que les titres traités au Pays-Bas. Les allemandes sont, par contre, bien soutenues.
 Bonne tenue du marché des obligations.

CHANGE - BILLETS

France	53.—	55.—
Angleterre	4.55	4.85
USA	2.48	2.58
Belgique	6.15	6.40
Hollande	93.—	95.—
Italie	24.—	28.—
Allemagne	98.50	100.50
Autriche	13.80	14.10
Espagne	3.60	3.85
Grèce	6.75	8.—
Canada	2.51	2.61

PRIX DE L'OR

Lingot	10275.—	10425.—
Plaquette (100 g)	1030.—	1060.—
Vreneli	98.—	108.—
Napoléon	117.—	127.—
Souverain (Elisabeth)	116.—	126.—
20 dollars or	535.—	565.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	14.4.76	15.2.76
Brigue-Viège-Zermatt	97 D	99 D
Gonergratbahn	650	660 off.
Swissair port.	554	552
Swissair nom.	461	475
UBS	3140	3130
SBS	411	422
Crédit Suisse	2615	2625
BPS	1850	1850
Elektrowatt	1750	1760
Holderbank port.	442	450
Interfood port.	2725	2725 pff.
Juvena port.	345	335
Motor-Columbus	980	985
Erlikon-Bührl	1595	1595
Cie Réassurances port.	4200	4250
Winterthur-Ass. port.	1810	1835
Zurich-Ass. port.	9625 D	9725
Brown, Boveri port.	1615	1630
Ciba-Geigy port.	1585	1585
Ciba-Geigy nom.	682	683
Fischer port.	675	680
Jelmoli	1190	1185
Héro	3325	3300
Landis & Gyr	700	700
Losinger	840 off.	840
Globus port.	2500 off.	2475 off.
Nestlé port.	3350	3360
Nestlé nom.	1725	1745
Sandoz port.	5200	5225
Sandoz nom.	2030	2040
Alusuisse port.	1120	1120
Alusuisse nom.	420	422
Sulzer nom.	2660	2675

Bourses européennes

Air Liquide	F	369	367
Au Printemps		60	58
Rhône-Poulenc		98	97
Saint-Gobain		133	130.10
Finsider	Lit.	242 1/2	260
Montedison		399	448
Olivetti priv.		861	876
Pirelli		834	910
Daimler-Benz	DM	356	355
Karstadt		424	426
Commerzbank		204.80	206
Deutsche Bank		318	319 1/2
Dresdner Bank		239	243
Gevaert	b.Fr.	1286	1280
Hoogovens	flh.	61 1/2	61.80

Bourse de New York

American Cyanam.	14.4.76	15.4.76
American Tel & Tel	24 5/8	24 7/8
American Tobacco	55 5/8	55 1/2
Anaconda	40 3/8	41 3/8
Bethlehem Steel	25 1/4	24 7/8
Chrysler Corporation	40 5/8	41
Canadian Pacific	15 5/8	16 7/8
Chrysler Corporation	19 1/2	20 1/2
Dupont de Nemours	144 3/4	146
Eastman Kodak	113 7/8	114 1/8
Exxon	92	92 1/2
Ford Motor	59 1/2	59 3/4
General Dynamics	51	51
General Electric	52	52 1/8
General Motors	69 1/2	70 1/4
Gulf Oil Corporation	24	24 1/2
IBM	256	255 3/4
International Nickel	32 1/8	32 1/2
Int. Tel & Tel	26 1/8	26 3/8
Kennecott Cooper	34 1/2	34
Lehmann Corporation	11 5/8	11 1/4
Lockheed Aircraft	9 5/8	9 1/2
Marcor Inc.	35 1/2	35 3/4
Nat. Dairy Prod.	42 3/8	43 5/8
Nat. Distillers	23 5/8	24
Owens-Illinois	60 3/8	60 3/8
Penn Central	1 5/8	1 5/8
Radio Corp. of Am	25 1/4	25 3/8
Republic Steel	34 3/8	34 1/2
Royal Dutch	46 3/8	46 3/8
Tri-Contin Corporation	13 1/4	13 3/8
Union Carbide	69	69 5/8
US Steel	79 1/4	79 1/2
Westing Electric	15 1/4	15 1/8

Fonds de placement (hors cote)

America Valor	450	460
Anfos 1	116 1/2	117
Anfos 2	106	—
Foncipars 1	2000	—
Foncipars 2	1120	—
Japan Portfolio	341 1/4	351 1/4
Swissvalor	202 3/4	205 3/4
Universal Fund	89 3/4	91 1/2
Universal Bond	76 3/4	78 3/4
AMCA	33 1/4	34 1/4
Bond-Invest	68 1/2	69 1/2
Canac	90	91
Denac	67 1/2	68 1/2
Espac	199	201
Eurit	111	113
Fonsa	86	87
Germa	99	101
Globinvest	62	63
Helvetinvest	101.60	—
Pacific-Invest	70	71
Safit	147	152
Sima	169	169
Canada-Immobil	670	690

Tendance ferme. Volume: 15.090.000

Dow Jones: Industr.	974.65	890.48
Serv. pub.	86.18	87.17
Ch. de fer	201.51	204.23
Canasec	520	530
Crédit Suisse Bonds	68 1/2	69 1/2
Crédit Suisse Intern.	61 3/4	63 3/4
Energie-Valor	74 1/2	76
Intervall	63	64
Swissimmobil 61	1045	1055
Ussec	615	650
Automation-Fonds	69 1/2	70 1/2
Eurac	285	286
Intermbilfonds	72	73
Pharmafonds	149	150
Poly-Bond int.	72 1/4	73 1/4
Siat 63	1065	1070
Valca	74 1/2	76 1/2



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir vendredi, deux programmes - 16 ans
Horaire spécial - A 20 heures
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE
Des gags sans pareil, avec Peter Sellers
A 22 heures - 18 ans
Osé et piquant!
CATHERINE ET CIE
C'est érotique en diable, savoureux et drôle
avec Jane Birkin et Patrik Dewaere

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
Annie Girardot dans le rôle de sa vie
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLARD
La lutte d'une femme contre une vérité déchirante

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir vendredi à 17 et 21 heures
Nocturne à 23 heures
LE GITAN
de José Giovanni avec Alain Delon, Paul Meurisse, Annie Girardot, Simone Signoret

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Aujourd'hui vendredi à 16 h. 30 - Pour enfants
ROBIN DES BOIS
Soirée à 21 heures
AMIGO, MON COLT A DEUX MOTS A TE DIRE
Bud Spencer, Jack Palance

ANZÈRE Le Zodiak
Tél. 027 9 22 22

Ce soir vendredi : RELÂCHE

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir vendredi à 21 heures
ADIEU POULET
Lino Ventura et Patrick Dewaere
Nocturne à 23 heures
NEW YORK NE REPOND PLUS
Yul Brynner

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
LE SAUVAGE
de J.-Paul Rappeneau
avec Yves Montand et Catherine Deneuve
Quatre semaines à Lausanne

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
UN SAC DE BILLES
Un film de Jacques Doillon
D'après le roman de Joseph Joffo
Ne manquez pas un sac de billes. Jean de Bancelli : *Le Monde*

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Dès ce soir vendredi et jusqu'à dimanche,
soirée à 20 h. 30, Dimanche à 15 heures
18 ans
LES AMAZONES
Une super-production de Terence Young
indomptées, redoutables, triomphantes. Enfin
du cinéma spectacle

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Cette semaine : RELÂCHE PASCALE

FULLY Michel

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 14 ans
Louis de Funès et son équipe dans
LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ
Le premier film de l'irrésistible série

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Gala de Pâques - Chaque soir : deux films
Ce soir vendredi à 20 heures - 12 ans
Les Charlots, en super-policiers, dans
BONS BAISERS DE HONG-KONG
Le film qui vous fera rire jaune !
Ce soir vendredi à 22 heures - 16 ans
Une nouvelle enquête de l'irrésistible inspecteur Clouseau
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE
avec Peter Sellers et Christopher Plummer
avec Omar Sharif et Julie Christie

MARTIGNY Corsò
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Le fameux opéra-rock de Ken Russell
TOMMY
avec Ann Margret et Oliver Reed

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Reprise de l'inoubliable succès mondial
LE DOCTEUR JIVAGO
avec Omar Sharif et Julie Christie

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Aujourd'hui à 14 h. 30 - Pour enfants
Un merveilleux dessin animé
LA FLÛTE À SIX SCHTROÛPFS
Une féerie pour petits et grands !
En soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Le dernier film des deux héros de Trinita
Terence Hill et Bud Spencer dans
ATTENTION, ON VA SE FÂCHER
Encore plus drôle et plus fracassant !

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Aujourd'hui à 14 h. 30 et soirée à 20 h. 30
Enfants autorisés dès 14 ans
Le plus grand succès de tous les temps !
LES DENTS DE LA MER
Le film dont tout le monde parle !
Un suspense à vous couper le souffle !

BEX Rex

Ce soir vendredi : RELÂCHE

ACTION DE CARÈME
Espérer aujourd'hui
Que notre seule fierté soit la croix de notre Seigneur Jésus-Christ. En lui, nous avons le salut, la vie et la résurrection, par lui, nous sommes sauvés et délivrés.
Ga 6, 14

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.75	8.36
Chemical fund	D	8.14	8.90
Technology fund	D	7.03	7.68
Europafonds	DM	32.35	34.10
Unifonds	DM	21.15	22.30
Unirenta	DM	41.70	43.—
Unispecial	DM	60.90	64.—

Crossbow fund	4.68	4.57
CSF-Fund	23.98	23.44
Intern. Tech. fund	8.09	7.40



TELEVISION

tv Suisse romande

■ Emissions en noir et blanc

10.30 Lecture de la Passion selon Saint Marc avec la collaboration de Lise Lachenal, André Faure, Jeane Pache-Davis, Jean-François Labarthe et André Pache.

10.55 Concert d'orgue
15.45 Point de mire
16.00 Gymnastique URSS-Suisse

17.40 Les 4 coins de Martine et Martin
18.00 Téléjournal

Présentation des programmes
18.10 La plus belle histoire
Un spectacle d'inspiration biblique de la création du monde aux temps futurs raconté par des comédiens et des chanteurs.

19.25 env. Le trois de cœur (19)
19.40 Téléjournal
19.55 Entre toutes les femmes

Scénario et réalisation de Maurice Cazeneuve. 2^e partie. Avec Pascale Audret

22.00 Peter Maag dirige le « Kammerensemble » de Berne

22.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

■ Emissions en noir et blanc

15.45 Donne-nous la paix. Méditation
16.15 Grand Paradiso. Documentaire
17.00 Message religieux œcuménique

Avec les membres d'un centre pour drogués à Nieschberg, Herisau

18.00 Téléjournal
18.05 Rendez-vous au Grand Canyon

Film de R. Koch et H. Obermann
18.35 Au cœur du flamenco
19.05 Fin de journée

19.10 La soif des morts
Une ancienne coutume religieuse du Banat yougoslave

19.25 Concert d'orgue
20.00 Téléjournal
20.15 Le roi Lear

Tragédie de William Shakespeare, adaptée pour la télévision
23.30 Téléjournal

tv Suisse italienne

■ Emissions en noir et blanc

17.00 Culte protestant
18.00 Pour les enfants
19.00 Devenir

19.30 Téléjournal
19.40 De la mort, la vie
19.55 Situations et témoignages

20.20 Magazine régional
20.45 Téléjournal
21.00 Les ombres des ancêtres oubliés

22.30 ■ Ceci et cela
23.25 Téléjournal

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 TF1 actualités

12.35 Magazine artistique régional
13.05 Ofratème
15.45 Le portique des cieux

16.30 Concert par l'Orchestre de chambre et la Maîtrise de Radio-France

17.15 A la bonne heure
Les métiers de l'horticulture

17.45 Gédéon.
Les pêcheurs ont des malheurs

17.55 L'île aux enfants
18.20 Actualités régionales
18.40 Une minute pour les femmes

les héroïnes sont aussi fatiguées
18.45 Alors raconte
19.00 TF1 actualités

Au théâtre ce soir
19.30 On croit rêver
De Jacques François avec Lise Delamare, Madeleine Barbulée, Claude Dauphin, Patrick Laplace, Rodolphe Marin, Fabrice Boterel, Jean-Pierre Aumont

21.10 La plus belle histoire
TF1 actualités

tv Antenne 2

13.15 Magazine régional
13.30 Flash journal
Aujourd'hui madame
L'amour maternel peut-il avoir des défaillances ?

14.30 L'homme à la valise
2. Suzanne

15.20 Aujourd'hui magazine
16.30 Fenêtre sur...
document de création

17.00 Sports et champions
17.25 Les belles histoires de la boîte à images

17.30 Journal
17.42 Le palmarès des enfants
17.55 Des chiffres et des lettres

18.20 Actualités régionales
18.44 Y'a un truc
19.00 Journal de l'A2

19.30 Comme du bon pain (4)
20.30 Apostrophes
21.55 Journal de l'A2

22.05 Le secret derrière la porte
■ Un film avec Joan Bennet et Michael Redgrave

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

17.45 Pour les jeunes
18.05 La télévision régionale
18.20 Actualités régionales

18.40 Tribune libre
18.55 FR3 actualités
19.00 Les jeux

19.30 Vendredi
Ailleurs : l'affaire CIA
Enquête et réalisation : Christine Ockrent

20.30 America
2. La découverte
21.20 FR3 actualités

Notre sélection du jour

« La plus belle histoire »

Une production de la Télévision canadienne (SRC).

C'est à la Télévision canadienne que l'on doit ce spectacle spécifiquement audiovisuel retraçant les pages marquantes de la Bible. Louis Amade et Gilbert Bécaud sont respectivement auteur et metteur en scène de cette œuvre. Leur collaboration ne date du reste pas d'hier : on se souvient que c'est en 1952 que Edith Piaf conseilla à Gilbert Bécaud de faire écrire ses textes par Louis Amade. Ensemble, ils ont créé des succès comme Les marchés de Provence, mais surtout des chansons d'inspiration religieuse : Les Croix, T'es venu de loin. Ils ont aussi donné corps à ce spectacle ambitieux qui fut l'Opéra d'Aran, et, cette autre œuvre extrêmement touchante La cantate de l'enfant à l'étoile. Pour en revenir à « La plus belle histoire », on peut encore souligner que ses auteurs ont fait appel au chant, au mime et à la comédie pour illustrer les chapitres principaux de l'histoire de la religion chrétienne. Un spectacle particulièrement bien venu en cette fin d'après-midi de vendredi saint...

Timbres et monnaies
Pour collections (Suisse)
Achat + Vente

Je cherche, cartes anciennes, entiers postaux. Pax** et □, Naba** et □, P.J. 1912 à 1923
Kiosque, Au Mexicaln, rue du Rhône 36, 1950 Sion
Tél. 027/22 46 20

36-23119

Pour bien manger :
Rendez-vous à Sion :
Pour manger une spécialité : rendez-vous à l'hôtel de la Gare

★
Cette semaine asperges en primeur et cabri du pays

Hôtel de la Gare
Sion - Tél. 027/23 28 21

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puijpe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau) ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emplois : 53 ct le millimètre.
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

météo

Bonnes nouvelles...

Ouest de la Suisse, Valais : le temps sera ensoleillé par couverture nuageuse changeante, faible en général. En plaine la température, comprise entre 1 et 5 degrés à la fin de la nuit, atteindra l'après-midi 10 à 15 degrés entre Jura et Alpes et 13 à 18 degrés en Valais central. La bise sera faible à modérée sur le Plateau. En montagne, le vent sera faible et variable et l'isotherme de zéro degré voisine de 1500 m.

Evolution pour samedi et dimanche : temps ensoleillé en général. Lente hausse de la température.

Rip Kirby

ARIADNE, IL Y A UNE CHOSE QUE VOUS POUVEZ FAIRE, POUR M'AJDER A EMPÊCHER LE D. DATA DE METTRE A EXECUTION SES PLANS INSENSÉS ?

AVANT DE SE RETIRER POUR LA NUIT, IL A L'HABITUDE DE BOIRE UN PETIT VERRE DE VIN, M. KIRBY...

AVANT DE LE QUITTER A TOUT JAMAIS, JE M'ARRANGERAI, CE SOIR, POUR QU'IL SOIT PROFONDEMENT ENDORMI ! VOUS AUREZ EN SUITE TOUTE LIBERTÉ D'AGIR...

TOUJOURS PRÊT

6-29

distribué par opera mundi



Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 20.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts

9.05 La puce à l'oreille
10.05 Le sac à puces
12.00 Le journal de midi
12.15 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
14.05 Des ronds dans l'eau

16.15 Feuilleton : Les bricoleurs terribles (10)

17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.40 Informations sportives
19.00 Edition nationale et internationale

19.30 Magazine 76
20.30 Contact
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Musique pour le Vendredi-Saint

9.00 Informations
9.05 Présence du Christ
10.00 Culte protestant
11.00 Le chemin de la croix
12.00 Midi-musique pour le Vendredi-Saint

14.00 Informations
14.05 La croyance est amour
15.00 Lecture de la Passion
16.15 Deux œuvres de W.-A. Mozart

17.00 L'Orchestre de Chambre de Lausanne

19.00 Au pays du blues et du gospel
20.00 Informations
20.05 Hors cadre
20.30 Les concerts de Lausanne
22.30 Plein feu
23.00 Informations

Beromunster

Informations : 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.

7.05 Mosaïque musicale. 10.30 Hagia Sophia : église, mosquée, musée. 11.30 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.40 Coriolan, ouverture, Beethoven ; Rédemption, Franck ; Réverie, Debussy ; Concerto pour cor et orchestre à cordes, Schœck ; Chevauchée nocturne et Lever du soleil, Sibelius ; Lied, R. Strauss ; Uirapuru, Villa-Lobos. 14.00 Documentaire. 14.30 Chansons et lecture. 16.05 Le disque de l'auditeur malade. 17.00 Classics in Jazz : Compositions de Ravel, Debussy, Fauré, Rodrigo, Strawinsky. 18.05 Tabou Mort. 19.10 Musique divertissante. 20.05 Voyage vers la planète Dau-Wal : Une sorte de pièce. 22.05-24.00 Programme musical.

Monte Ceneri

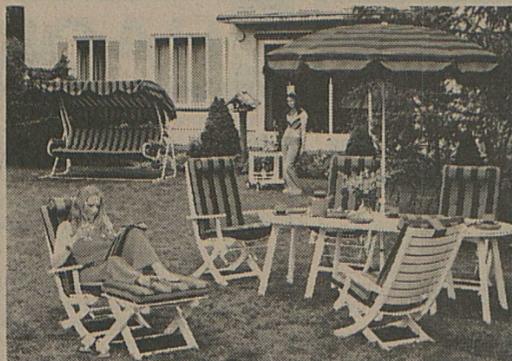
Informations : 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.

6.00 Musique et informations. 9.00 Culte protestant. 9.45 Miniature en musique. 10.35 Paroles et musique. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Symphonie N° 36 « Linz », Mozart. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Sonate N° 3 pour violon et piano, Beethoven. 18.20 La ronde des livres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.10 La ronde des livres. 20.45 La Passion selon Saint Jean, Bach. 23.00 Chronique musicale. 23.15 Musique légère. 23.35-24.00 Nocturne musical.

VOICI L'HEURE EXACTE À LAQUELLE LA VOITURE DU PRÉSIDENT WALTON EMPRUNTERA LE PONT KARNIC ! GRÂCE À CETTE INFORMATION, LE PARTI ADVERSE SE CHARGERA DE SUPPRIMER UN AUTRE OBSTACLE SUR MON CHEMIN !

A2251

Meubles de jardins et de balcons



Vivre dehors sans se soucier de ses meubles de plein air. Pour les choisir judicieusement, demandez conseils chez le spécialiste

J. Ziegenhagen
1095 Lutry
Route de Lavaux 425
Tél. 021/28 66 71

Grand choix - Prix à la portée de chacun - Accueil agréable - Exécutions sur mesures. Ouvert tous les jours et dimanches sur rendez-vous.

Agences



Exposition permanente de voitures neuves et d'occasion à la Station AGIP, route du Grand-Saint-Bernard à Martigny-Croix

Occasions

Fiat 128 2 p.	06.03.70	76 000 km
Fiat 128 coupé 1300	26.07.72	40 000 km
Fiat 124 coupé	29.06.72	39 000 km
Simca 1100	02.12.69	72 000 km
Simca 1301		
Sp. commerc.	29.11.73	47 000 km
Bus Mercedes	20.12.72	20 000 km
Opel Manta SR		
1900 coupé	1974	43 000 km
128 coupé 1300	19.06.72	60 000 km
Scirocco TS	12.05.74	19 000 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus avec garantie écrite
Grandes facilités de paiement
Leasing avantageux

Bruchez & Matter S.A.

Garage CITY, rue du Simplon 32 B, MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28

36-2809



occasions antiquités
CHIPPIS tous les samedis:
09h-12 14h-17
les jours pairs: 15h-18h

Gaby Mugnier-Piota

Chemin de Sufrière 12
Beaumont - Tél. 026/2 17 40
Martigny

PÉDICURE

Soins complets de vos pieds douloureux
cors - durillons - ongles incarnés - verrues plantaires

Arrêt du bus : Les Martinets
36-4622



Toyota 1000 Copain
fr. 8935.-



Toyota Corolla
5 versions, à partir de fr. 10 660.-



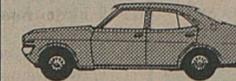
Toyota Carina 1600
Sedan Deluxe
fr. 12955.-



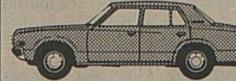
Toyota Celica
3 versions, à partir de fr. 15 550.-



Toyota Corona 2000
Sedan Deluxe
2 versions, à partir de fr. 15 100.-



Toyota 2000 Corona
Mk II Sedan Deluxe
2 versions, à partir de fr. 15 445.-



Toyota Crown 2600
Sedan Deluxe
2 versions, à partir de fr. 22 560.-



Breaks Toyota
5 modèles, à partir de fr. 9700.-



Puisque nous reprenons actuellement votre voiture à un prix exceptionnel, vous obtiendrez votre Toyota neuve à bien meilleur compte.

Les occasions sont extrêmement demandées. Notamment les Toyota d'occasion. Aussi les échangeons-nous aux meilleures conditions.

D'ailleurs, une Toyota neuve vous apporte le maximum pour votre argent. Chacun des modèles de cette gamme sans faille a en effet de quoi satisfaire les plus exigeants par son économie, son équipement proverbiallement complet, sa sécurité, sa fiabilité et sa finition exceptionnelle.

Sans compter la nouvelle multigarantie de 3 ans qui vous vaut une bonne douzaine d'avantages supplémentaires. En fait, elle vous permet de rouler sans souci dans votre Toyota neuve, trois années durant, sans limitation de kilométrage.

Offre de reprise au meilleur prix

J'attends volontiers votre offre de reprise pour ma voiture

Marque: _____ Année: _____ Kilométrage: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP, localité: _____ Tél.: _____

(Veuillez envoyer ce coupon à l'une des agences Toyota ci-dessous et attendez-vous à une agréable surprise.)

TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

- 1920 Martigny : J.-J. Schweighauser, 83, av. du Grand-Saint-Bernard, tél. 026/2 22 22 - 3956 Salquenen-Sierre : G. Montani, rue de la Gemmi, tél. 027/55 63 62. - 3941 Agarn : R. Signorelli. - 3902 Brig-Glis : H. Schwery. - 3902 Brig-Glis : Garage Moderne. - 3961 Chermignon : G. Rossier. - 3984 Fiesch : L. Schwery. - 1908 Riddes : L. Consiglio. - 1931 Sallion : Ch. Bertholet. - 3960 Sierre : Balmer & Salamin. - 1950 Sion : M. Gagliardi. - 1965 Saint-Germain/Savièse : Constantin & Mirailles. - 1936 Verbier : W. Fusay. - 3920 Zermatt-Spiss : St. Julien.

BRAMOIS Halle de gymnastique
Dimanche 18 avril à 20 h. 15

A ANNUEL
CONCERT

de la fanfare Laurentia.

Direction : René Stutzmann

Dès 22 h. 30 **GRAND**

avec l'orchestre Les Caballeros dans sa nouvelle formation

Bar - Cantine - Ambiance

GM EXPOSITION OPEL

du mercredi 14 au vendredi 30 avril
présentation des nouveaux modèles

OPEL
KADETT GT/E - ASCONA - MANTA GT/E
REKORD « Toscana »

sur notre parking **CENTRE OPEL** (face entrée Placette) **MONTHEY**

Grand choix de véhicules d'occasion de toutes marques, expertisés, vendus avec garantie 3 mois ou 6000 km

OUVERT le samedi toute la journée
Tél. 025/4 56 26

NOUVELLISTE
votre journal

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit :

a) avec grenades à fusil
Vendredi 23.4.76 1530-1730
Samedi 24.4.76 1330-1530
Région des buts : En Capenu, bois Noir, Epinassey SE Saint-Maurice.

b) avec F ass et troq
Samedi 24.4.76 0730-1130
Région des buts : torrent du Saint-Barthélemy SW La Rasse, Evionnaz.

c) aux armes d'infanterie avec lance-mines
Vendredi 23.4.76 1300-1800
Région des buts : A. Les Pas W Champéry : Sur-Grande-Conche, La Patenaille, point 2217,5, point 2146, Pointe-de-Ripaille, Planachaux point 1796, point 1807, point 1853, Sur-Grande-Conche.
Région des buts : B. Ripaille SW Champéry : Pointe-de-Ripaille, point 2146, point 2200, point 2099, point 2298,2, col de Cou, La Poyat, point 1553, Ripaille, Pointe-de-Ripaille.
Emplacements des lm : dans la région des buts.
Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
Le commandement de la place d'armes de Saint-Maurice
Tél. 025/3 61 71

TONDEUSES A GAZON - OUTILS DE JARDIN



Quincaillerie - SION - Avenue des Mayennets 10

10. Notre recommandation: votre sécurité

Quelques suggestions pour simplifier vos paiements



En payant en espèces, on constate souvent que l'on a ou trop ou pas assez d'argent sur soi. Ce qui est imprudent dans un cas... et gênant dans l'autre. D'où l'habitude de plus en plus fréquente d'effectuer les paiements sans mouvement d'espèces. Nous vous recommandons

vivement ce mode de faire. Si vous avez un compte courant ou un compte-salaire à la SBS, vous pourrez obtenir - sous certaines conditions - un carnet de chèques. Dès lors peu importe que vous ayez peu ou beaucoup d'argent sur vous: vous paierez par chèques. De toute façon, les chèques

émis sur une banque réputée sont acceptés pratiquement partout. Si vous désirez toutefois un moyen de paiement encore plus sûr, demandez-nous de vous renseigner sur les



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

7 jours tv

Romande

Samedi 17 avril

- 13.30 Tele-revista
 13.45 ■ Un'ora per voi
 14.55 TV-contacts
 ■ Une autre vie (11). 15.20 Prisonniers du bois. 16.15 Gerry Mulligan
 16.35 TV-jeunesse
 Follyfoot
 17.05 Kalédos-pop
 18.00 Marc Chagall et la Bible
 18.25 Présentation des programmes
 Deux minutes...
 avec le pasteur Charles Kursner
 18.50 Téléjournal
 18.55 Rendez-vous
 19.05 TV-jeunesse
 Déclat. Neige. Un numéro spécial réalisé à Verbier, en coproduction avec la Télévision britannique (BBC) et la Communauté des télévisions francophones.
 19.40 Téléjournal
 20.00 Loterie suisse à numéros
 20.15 Les bonnes causes
 Un film de Christian-Jaque, interprété par Bourvil, Marina Vlady et Pierre Brasseur
 22.00 Hockey sur glace
 Championnats du monde, groupe A. URSS-Tchécoslovaquie.
 23.50 Téléjournal

Dimanche 18 avril

- 10.00 Culte
 transmis de l'église luthérienne du Perreux (Val-de-Marne, France), présidé par le pasteur Jacques Fischer.
 11.00 Messe
 transmise de Saint-Hubert (Belgique). Officiant : Mgr Mathen, évêque de Namur. Prédication : Mgr Massaux, recteur de l'Université catholique de Louvain. Avec la participation de la Chorale de la Basilique, des Moniales du Monastère de Hurtebise et des cors de chasse de Saint-Hubert.
 11.55 Bénédiction urbi et orbi
 par S.S. le pape Paul VI. En Eurovision de la Cathédrale Saint-Pierre de Rome.
 12.20 Téléjournal
 12.25 Tél-hebdo
 12.50 Enjoy Life
 Dans l'une des églises les plus modernes de Stockholm, un chœur de 30 exécutants donne un concert dont le répertoire va du spiritual aux chansons des Beatles.



Dimanche 18 à 13 h. 50, Le journal d'Anne Frank, avec Millie Perkins.



Dimanche 18 à 20 h. 40, La Cenerentola (Cendrillon). Le compositeur de La Cenerentola, Rossini, immortalisé par le photographe Nadar.



Samedi 17 à 20 h. 15, Les bonnes causes, avec Bourvil, Marina Vlady et Pierre Brasseur.

- 13.25 Œufs de Pâques slovaques
 Une production de la Télévision tchécoslovaque (CST).
 13.50 Le journal d'Anne Frank, film
 16.10 Cyclisme
 Liège-Bastogne-Liège
 17.50 Téléjournal
 17.55 TV-jeunesse
 18.20 Des signes de Résurrection
 Présence catholique
 18.40 Charlemagne et Müstair
 19.40 Téléjournal
 19.55 A la rencontre de Sylvain Saudan
 20.40 La Cenerentola (Cendrillon)
 Un opéra bouffe en 2 actes de G. Rossini
 21.50 Entretiens : Jean Trémolières
 Un médecin s'interroge
 22.15 Vespérales
 En l'église de Saint-Martin (VS), le psaume 150 par la Cantoria Vallensis et le père Paul de la Croix.
 22.25 Téléjournal

Lundi 19 avril

- 17.25 Point de mire
 17.35 TV-jeunesse
 Les enfants de la mer, film
 18.15 Téléjournal
 18.20 La boîte à surprises
 18.50 Gédéon
 18.55 Le trois de cœur (20)
 19.15 Les Antilles
 19.40 Téléjournal
 20.00 A vos lettres
 20.25 Spécial cinéma : Michel Legrand
 Rencontre avec le célèbre auteur-compositeur Michel Legrand. 20.35 Cléo de cinq à sept. 22.00 Michel Legrand chante. 22.25 Premières visions
 22.45 Téléjournal



Lundi 19 à 20 h. 25, « Spécial cinéma » : Michel Legrand. Cléo de cinq à sept : Un film avec (notre photo) : Corinne Marchand (à droite) et Antoine Bourseillier (à gauche).

Mardi 20 avril

- 17.40 Point de mire
 17.50 Présentation des programmes
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-jeunesse
 La boîte à surprises



Mardi 20 à 20 h. 15, Regan, 4^e épisode : Un ancien délinquant. Avec John Thaw dans le rôle de Regan.

- 18.25 Courrier romand
 18.50 Gédéon
 18.55 Le trois de cœur (21)
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.15 Regan
 4. Un ancien délinquant
 21.05 Le pouvoir cycliste
 Dans la série « Dimensions »
 21.55 Clifton Chénier
 ou le blues à l'accordéon
 22.20 Téléjournal

Mercredi 21 avril

- 17.20 Point de mire
 17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
 17.50 Présentation des programmes
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-jeunesse
 Format. Les marionnettes
 18.25 Demain
 Fribourg : Quel aménagement ?
 18.50 Gédéon
 18.55 Le trois de cœur (22)
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.15 Une étrangère dans la ville
 Un film de Mervyn Le Roy, interprété par Greer Garson, Dana Andrews et Cameron Mitchell
 22.00 Les clés du regard
 Le service « Beaux-Arts » présente : l'école de New York
 22.50 Hockey sur glace
 Championnats du monde, groupe A. Finales.
 23.50 Téléjournal



Mercredi 21 à 20 h. 15, Une étrangère dans la ville. Un film de Mervyn Le Roy, avec Greer Garson.

Jeudi 22 avril

- 17.40 Point de mire
 17.50 Présentation des programmes
 17.55 Téléjournal
 18.00 TV-jeunesse
 18.25 Courrier romand
 Jura
 18.50 Gédéon
 18.55 Le trois de cœur (23)
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.15 Temps présent
 Le Vietnam un an après
 21.15 Affaires de campagne
 1. La petite ferme. Avec Bryan Marshall : Michael Elphick, Barbara Ewing.



- 22.10 L'antenne est à vous
 Ce soir, Association des parents d'handicapés
 22.25 Téléjournal

Vendredi 23 avril

- 17.20 Point de mire
 17.30 Les 4 coins de Martine et Martin
 17.55 Téléjournal
 18.00 Il faut savoir
 18.05 Agenda
 Théâtre, peinture, musique, sport et météo
 18.50 Gédéon
 18.55 Le trois de cœur (24)
 19.15 Un jour, une heure
 19.40 Téléjournal
 20.00 Un jour, une heure
 20.15 Tête d'affiche : folies d'avril
 Une soirée du département « Spectacle » consacrée au divertissement télévisuel. Variétés suisses à la « Rose d'Or ». Le mal-aimé de la Rose, et pourtant... Le One-man show de Jacques Martin. Show-biz toujours... Formule pour demain ?
 22.30 Hockey sur glace
 Championnats du monde. Groupe A. Finales.
 23.30 Téléjournal



Vendredi 23 à 20 h. 15, Tête d'affiche : Folies d'avril, Jacques Martin, dont la popularité fut encore récemment renforcée par un certain « Petit rapporteur », participera à ce « Tête d'affiche ».

Suisse alémanique

Samedi 17 avril

- 16.00 1984, avenir et dictature, film
 16.45 Wickie, dessins animés
 17.15 TV-Junior
 18.00 Magazine féminin
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Sous le grand chapiteau
 19.20 Je cherche un maître
 19.40 Message dominical
 19.45 Les programmes
 Tirage de la loterie suisse à numéros
 20.00 Téléjournal
 20.25 Der Tag, an dem der Papst gekidnappt wurde. Comédie en 2 actes
 21.55 Show Caterina Valente
 22.55 Téléjournal
 23.10 Bulletin sportif
 Les programmes

Dimanche 18 avril

- 10.00 Culte
 Retransmis de Homberg
 11.00 Messe
 Retransmise de la « Kreuzbergkirche » de Bonn
 11.55 Bénédiction urbi et orbi
 par S.S. le pape Paul VI
 12.45 Tele-revista
 Pour les Espagnols en Suisse
 13.00 ■ Un'ora per voi
 14.15 Téléjournal
 14.20 Panorama
 14.45 Saxana la sorcière
 Conte tchécoslovaque pour les enfants
 16.00 Lassie
 16.10-17.30 Comme TV romande
 16.25 Rendez-vous au pôle Sud (1)
 17.10 Caspar David Friedrich
 17.55 Téléjournal
 18.00 Faits et opinions
 18.50 Fin de journée
 19.00 Bulletin sportif
 20.00 Téléjournal
 20.15 ■ Mon ami Harvey, film
 21.55 Téléjournal
 22.05 Carmina Burana, cantate scénique
 23.10 Les programmes

Lundi 19 avril

- 14.00 Magazine agricole
 La production laitière
 14.25 Les artistes du sport
 Film consacré aux Harlem Globetrotters
 17.05 Lassie
 17.30 Ballade dans la campagne soleuroise
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Téléports
 20.00 Téléjournal
 20.20 Der Tanz ins Glück
 Opérette de Robert Stolz
 21.50 Téléjournal
 22.05 ■ La famille Addam, série

Jeudi 22 à 21 h. 55, Affaires de campagne, 1. La petite ferme. Entre Tom (Bryan Marshall) et Edna (Barbara Ewing), réunis par la nécessité, naissent bientôt des sentiments dépassant les problèmes d'intendance.

Mardi 20 avril

- 16.15 Magazine féminin
 17.00 Pour les petits
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Le lièvre
 Film de la série « Wildtiere in unserem Lebensraum », de Fred Kurt.
 19.30 Point chaud
 19.35 Avant 20 heures
 20.00 Téléjournal
 20.20 Reportages d'actualités
 21.05 L'homme et la voiture
 Stress et fatigue. Série
 21.10 Quinze ans de cabaret en Suisse
 2. « Bruefsgheimnis »
 21.55 Téléjournal
 22.10 Il Balcun tort

Mercredi 21 avril

- 17.30 TV-Junior
 Programme destiné aux enfants de 7 à 9 ans.
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 La famille Partridge
 Maman se marie. Série américaine, avec Shirley Jones
 19.30 Point chaud
 19.35 Avant 20 heures
 20.00 Téléjournal
 20.20 Destin d'un chômeur. Télépièce
 21.10 Le magazine du mois
 22.05 Téléjournal
 22.20 Hockey sur glace
 Championnats du monde, groupe A.
 23.20 Les programmes

Jeudi 22 avril

- 15.00 Da capo
 Programme pour les personnes âgées
 17.00 Pour les petits
 18.10 Cours de formation pour adultes
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Memento sportif
 19.30 Point chaud
 19.35 Avant 20 heures
 20.00 Téléjournal
 20.20 Service militaire et service civil
 Débat, en direct de Morat et de Thoun : l'initiative de Münchenstein
 21.50 Téléjournal
 22.05 Oskar Kokoschka, peintre
 22.50 Les programmes

Vendredi 23 avril

- 17.15 Pour les enfants
 18.05 Cours de formation pour adultes
 18.35 Informations et conseils
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Eléphantboy
 Les chiens de la mort. Série
 19.30 Point chaud
 19.35 Les Plem Plem Brothers
 Série de dessins animés
 20.00 Téléjournal
 20.20 Pour la ville et la campagne
 Rendez-vous à Bienne
 21.10 CH Magazine
 21.55 Téléjournal
 22.10 Hockey sur glace
 Championnats du monde, groupe A.
 23.10 Programmes

Télévision

Radio-Art

B. MUHLEMATTER

maîtrise fédérale
 Service rapide par le patron
 SION - Tél. 027/22 22 53

Publicitas

Sion 21 21 11

Vous pourrez écouter cette semaine sur les ondes suisses

Radio romande I

Samedi 17 avril

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 7.30 Billet d'actualité
 8.05 Revue de la presse romande
 8.20 Memento des spectacles et des concerts
 8.30 Radio-évasion
 9.05 La petite vadrouille
 9.20 Les ailes
 9.30 Mmmm...!
 11.05 Le kiosque à musique
 12.00 Le journal de midi
 12.30 Edition principale
 14.00 Demain dimanche
 14.05 Week-end show
 16.05 Musique en marche
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Les mordus de l'accordéon
 20.05 La grande affiche
 22.05 Entrez dans la danse
 23.05 Disc-O-matic

Dimanche 18 avril

Pâques

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, et à 12.30 et 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 6.15 Quel temps fera-t-il ?
 7.05 Nature pour un dimanche
 7.50 Memento des spectacles et des concerts
 8.05 Dis-moi dimanche
 11.05 Toutes latitudes
 11.55 Bénédiction urbi et orbi de S.S. le pape Paul VI
 12.30 Informations
 12.45 Variétés-dimanche
 14.05 Musiques du monde
 Musique mexicaine d'hier et d'aujourd'hui
 14.35 Le chef vous propose...
 15.05 Les télégrammes de Pâques
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Le magazine des beaux-arts
 20.05 Restons Vaudois
 20.20 Allô Colette !
 22.05 Dimanche la vie
 23.05 Harmonies du soir

Lundi 19 avril

Lundi de Pâques

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 7.35 Billet d'actualité
 8.15 Chronique routière
 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 8.40 Microscope
 9.05 La puce à l'oreille
 10.05 Le sac à puces
 12.00 Le journal de midi
 12.15 Les uns, les autres
 12.30 Edition principale
 13.05 Décrochez la une
 14.05 Sport, musique, information
 La route en musique
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Sciences et techniques
 20.05 Enigmes et aventures : Sa dernière chance
 21.05 Le bout du monde...
 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 23.05 Blues in the night

Mardi 20 avril

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 7.35 Billet d'actualité
 8.05 Revue de la presse romande
 8.15 Chronique routière
 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 8.40 Microscope
 9.05 La puce à l'oreille
 10.05 Quel temps fait-il à Paris ?
 12.00 Le journal de midi
 12.15 Les uns, les autres
 12.30 Edition principale
 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
 13.05 Décrochez la une
 14.05 Des ronds dans l'eau
 16.15 Feuilleton : Les bricoleurs terribles (11)
 17.05 En questions
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Lettres françaises
 20.05 Contact
 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 23.05 Blues in the night

Mercredi 21 avril

Journée mondiale de la santé
 Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 7.35 Billet d'actualité
 8.05 Revue de la presse romande
 8.15 Chronique routière
 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 8.40 Microscope
 9.05 La puce à l'oreille
 10.05 Radio de quartier
 12.00 Le journal de midi
 12.15 Les uns, les autres
 12.30 Edition principale
 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
 13.05 Décrochez la une
 14.05 Des ronds dans l'eau
 16.15 Feuilleton : Les bricoleurs terribles (12)
 17.05 En questions
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Médecine et santé
 20.05 Contact
 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 23.05 Blues in the night

Jeudi 22 avril

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
 6.00 Le journal du matin
 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 7.35 Billet d'actualité
 8.05 Revue de la presse romande
 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 8.40 Microscope
 9.05 La puce à l'oreille
 10.05 Service-santé
 12.00 Le journal de midi
 12.15 Les uns, les autres
 12.30 Edition principale
 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
 13.05 Décrochez la une
 14.05 Des ronds dans l'eau
 16.15 Feuilleton : Les bricoleurs terribles (3)
 17.05 En questions
 18.00 Le journal du soir
 18.20 Edition régionale
 18.40 Informations sportives
 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 19.00 Edition nationale et internationale
 19.30 Paroles...
 20.05 Court-métrage : Le dernier métré
 20.30 Fête... comme chez vous
 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
 23.05 Blues in the night

Radio romande II

8.00 Loisirs en tête
 Nos patois
 8.15 Le magazine des loisirs
 8.30 Chasseurs de son
 9.00 Informations
 9.05 L'art choral
 10.00 Sur la terre comme au ciel
 11.00 Essais et maîtres
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Contrastes
 16.00 Aux avant-scènes radiophoniques
 Jours de Pâques
 18.00 Informations
 18.05 Rhythm'n pop
 18.30 Swing sérénade
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Correo espanol
 20.00 Informations
 20.05 Opéra non-stop
 Concours musical
 20.15 Turbae « ad passionem Gregorianam op. 43 »
 21.15 La passion grecque
 23.00 Informations

8.00 Informations
 8.05 Sonnez les matines
 8.45 Messe de Pâques
 10.00 Culte protestant
 11.00 On connaît la musique
 Jeunes artistes
 11.30 La joie de jouer et de chanter
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Le dimanche d'Arlequin
 Les bricoleurs terribles (2)
 15.00 Musique en jeux
 16.45 Echos et rencontres
 17.00 Musique au présent
 L'heure musicale
 Festival Varga
 18.30 Informations
 18.35 Le temps de l'orgue
 19.00 L'heure des compositeurs suisses
 20.00 Informations
 20.25 Vient de paraître
 23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
 9.00 Informations
 9.05 Le temps de penser
 Thomas Mann et la musique
 10.00 Le chêne et la cathédrale
 10.40 Le visage est poésie
 11.00 Suisse-musique
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Réalités
 16.00 Suisse-musique
 17.00 L'orchestre Radiosa
 17.30 Rhythm'n pop
 18.00 Informations
 18.05 Redilemele
 18.30 Aspects du jazz
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Novitads
 19.40 Jazz d'aujourd'hui
 20.00 Informations
 20.05 L'oreille du monde
 Paroles et contre-chants...
 20.30 Carl Orff : Carmina burana
 21.25 Gustav Mahler : Le Chant de la Terre
 22.30 ...Contre-chants et paroles...
 23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
 9.00 Informations
 9.05 Le temps de penser
 Thomas Mann et la musique
 10.00 Le chêne et la cathédrale
 10.30 Idées en cours
 10.40 Le visage est poésie
 11.00 Suisse-musique
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Traits et portraits
 15.30 Le siècle des lumières
 16.00 Suisse-musique
 17.00 Tutti tempi
 17.30 Rhythm'n pop
 18.00 Informations
 18.05 Redilemele
 18.30 Anthologie du jazz
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Novitads
 19.40 Nouveautés du jazz
 20.00 Informations
 20.05 Scènes musicales
 A propos de Gilles de Rais
 21.15 Ouvrages lyriques contemporains : Le cavalier
 23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
 9.00 Informations
 9.05 Le temps de penser
 Thomas Mann et la musique
 10.00 Le chêne et la cathédrale
 10.30 Rencontres
 10.40 Le visage est poésie
 11.00 Musiciens suisses
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 La librairie des ondes
 16.00 Suisse-musique
 17.00 Tutti tempi
 17.30 Rhythm'n pop
 18.00 Informations
 18.05 Redilemele
 18.30 Jazz contact
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Novitads
 19.40 Europe-jazz
 20.00 Informations
 20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
 20.30 Les concerts de Genève : l'Orchestre de la Suisse romande « Résonances »
 22.30 Marchands d'images
 23.00 Informations

7.00 Suisse-musique
 9.00 Informations
 9.05 Le temps de penser
 Le fantastique belge : Jacques Sternberg
 10.00 Le chêne et la cathédrale
 10.40 Le visage est poésie
 11.00 Suisse-musique
 12.00 Midi-musique
 14.00 Informations
 14.05 Ici et ailleurs
 16.00 Suisse-musique
 17.00 Tutti tempi
 17.30 Rhythm'n pop
 18.00 Informations
 18.05 Redilemele
 18.30 Jazz-live
 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
 19.30 Novitads
 19.40 Jazz en réédition
 20.00 Informations
 20.05 Henri Guillemin vous parle de...
 20.30 L'œil écoute : Retour aux sources
 23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 6.05 Mélodies légères. 6.50 Mon jardin. 7.10 Mosaïque touristique.
 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail. 12.15 Félicitations. 12.40 Simplement de la musique. 14.05 Chant choral et fanfare. 15.00 Entretien avec Florence Guggenheim. 15.30 Jazz. 16.05 Magazine musical. 18.20 Revue du sport. 19.00 Actualités. 19.50 Cloches. 20.05 Théâtre. 21.00 Musique champêtre. 22.05 Chansons. 23.05 Heidi Weis présente ses disques préférés. 24.00-1.00 Bal de minuit.

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 16.00, 18.00, 19.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 7.05 Musique légère. 10.05 Franz Hohler présente ses disques préférés. 11.00 Le pavillon de musique. 12.15 Félicitations. 12.45 Ouverture et air de la Flûte enchantée, Mozart ; Romance pour violon et orch., Beethoven ; Duo des Conspirateurs, Schubert ; 2 Paraphrases sur des Lieder de Schubert, Liszt ; Pièce de Concert pour 4 cors et orch., Weber ; Suite tchèque, Dvorak. 14.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 15.00 Un salon sur roues : l'Orient-Express. 16.05 Théâtre. 17.15 Chants et airs printaniers. 18.05 Musique de partout. 19.10 Charme de l'opérette. 20.05 Si le Christ n'était pas venu : le point de vue d'un protestant, d'un libre penseur, d'un juif et d'un catholique. 21.00 Musique légère. 22.05-24.00 Musique dans la nuit.

Informations à 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.15, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 7.05 Espresso. 9.05 Musique populaire. 10.00 Le pays et les gens 11.05 Gockel et Hinkel en musique. 12.00 La semaine à la radio. 12.15 Félicitations. 12.45 Simplement de la musique. 13.05 Du latin de lapin de Pâques. 14.05 Musique. 14.30 Football : Finale de la Coupe Suisse. 16.20 Sport et musique. 18.05 Musique populaire. 20.05 Des œufs de Pâques en tranches. 21.00 Le journal d'un chanteur des rues. 22.10 Sport. 22.30 Lecture. 23.05-24.00 Musique pour rêver.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Sons populaires. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Nicolai, Delibes, Saint-Saëns, de Falla et Johann Strauss. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 22.05 Théâtre. 21.00 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Portrait d'André Heller.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 6.05 Espresso. 9.05 Frais du four. 10.00 Plaisir de la nature. 11.05 Musique champêtre. 11.55 Indice midi moins cinq. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Nicolai, Delibes, Saint-Saëns, de Falla et Johann Strauss. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Prisme. 21.00 Le pays et les gens. 22.15-24.00 Music-box.

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
 6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Musique militaire. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Pages de Arriaga, Sarasate, Albeniz. 16.05 Théâtre. 17.30 Onde légère. 18.20 Musique divertissante. 18.45 Sport. 19.00 Actualités, Musique. 20.05 Le problème. 21.00 Soirée de Lieder de Schubert. 22.05 Folk et country. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

Monte Ceneri

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
 6.00 Musique et informations. 9.00 Samedi 7. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Musique légère. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Voix des Grisons italiens. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Le documentaire. 20.30 Musique légère. 21.00 La Chorale Howard Roberts. 22.00 Piano Evergreen. 22.30 Radiojournal. 22.45 Concerto pour cor et orch., Corrette ; Symphonie N° 3 « Ecosaise », Mendelssohn 23.40-24.00 Nocturne musical.

Informations à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 23.30.
 7.00 Musique et informations. 8.35 Magazine agricole. 9.00 Disques. 9.10 Méditation protestante. 9.30 Les grands orchestres. 10.15 Messe. 11.30 Musique pour orgue. 12.00 Bénédiction urbi et orbi. 12.30 Actualités. 13.15 Minestrone à la tessinoise. 13.45 La demi-heure des consommateurs. 14.15 Ensembles modernes. 14.35 Le disque de l'auditeur. 15.15 Récital. 16.15 Anthologie du documentaire. 16.45 Orch. variés. 17.15 Musique champêtre. 17.30 Le dimanche populaire. 18.15 Sport. 18.45 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 19.45 Théâtre. 20.50 Chanteurs et orchestres. 21.30 Studio pop. 22.30 Radiojournal. 22.45 Juke-box. 23.40-24.00 Nocturne musical.

Informations à 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.20, 16.30, 23.30.
 7.00 Musique et informations. 8.45 Pages de Nussio. 9.00 Radio-matin. 12.00 Méditation. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 14.25 Football : Finale de la Coupe suisse. 16.15 Pour le plaisir. 18.00 A brûle-pourpoint. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Orchestres variés. 20.15 Les Saisons, pour 4 voix et orch. de chambre, D. Scarlatti. 21.15 Musique légère. 21.45 Troisième page. 22.15 Musique. 22.30 Radiojournal. 22.45 2 Moments musicaux, Rota ; Allegro de Concert, pour piano et orch. Pozzoli. 23.10 Jazz 23.35-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Théâtre. 21.00 Programme musical. 21.30 Théâtre. 21.55 Ensembles d'aujourd'hui. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique. 23.15 Promenade pour cordes. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Concerto pour violon et orchestre, Zbinden. 18.30 Informations du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 La Côte des barbares. 20.25 Misty. 21.00 Cycles. 21.30 Disques. 21.45 Rencontres. 22.15 Chanteurs d'aujourd'hui. 22.30 Radiojournal. 22.45 Parade d'orchestres. 23.10 La voix de... 23.35-24.00 Nocturne musical.

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.30 Inf. du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Pelléas et Mélisande, Fauré ; Concerto pour piano et orch., Ravel ; Prélude à l'Après-midi d'un Faune, Debussy ; Symphonie classique, Prokofiev. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique légère. 23.10 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

JOOP ZOETEMELK

remporte la Flèche wallonne

Dix ans après Michele Dancelli, un étranger a imposé sa loi aux Belges dans la Flèche wallonne. Joop Zoetemelk s'est en effet imposé en solitaire à Verviers, au terme des 227 km de la première épreuve du traditionnel Week-End ardennais. Le Hollandais, qui fêtera son trentième anniversaire en décembre prochain, a ainsi remporté la première classique de sa carrière.

Souvent très discret au sein du peloton, Joop Zoetemelk est cette fois sorti de sa réserve pour attaquer à une cinquantaine de kilomètres de l'arrivée. Et c'est en grand champion qu'il a franchi la ligne d'arrivée,

reléguant à près d'une minute un trio de chasse composé des Belges Frans Verbeeck, Freddy Maertens et Eddy Merckx. Excusez du peu.

Et pourtant, la victoire de Zoetemelk fut incertaine jusqu'à la fin. Mal dirigé dans les rues de Verviers, il se trompa en effet de parcours dans le dernier kilomètre et il dut revenir en arrière pour retrouver le bon itinéraire. Heureusement, cet incident ne porta pas à conséquence et le Hollandais put garder le bénéfice des violents efforts qu'il fournit dans le dernier quart de la course.

Ainsi, malgré le forfait des Italiens, bloqués dans leur pays par une grève des transports aériens, les Belges ont été battus dans cette Flèche wallonne. Rois des pavés dans le Tour des Flandres, Gand - Wevelgem et Paris - Roubaix, ils ont dû cette fois laisser partir Zoetemelk à la faveur d'une des innombrables côtes disséminées sur le parcours. « Tout le monde a vu Zoetemelk attaquer. Mais il était bien le plus fort aujourd'hui », confiait d'ailleurs à l'arrivée Eddy Merckx.

Zoetemelk a pris des risques sympathiques en déclenchant son offensive à près de cinquante kilomètres du but. « Je me sentais bien. Et au sprint, je n'ai aucune chance. Alors, j'ai tenté le tout pour le tout », expliquait-il après cette probante victoire dans une course qui a rapidement provoqué une sévère sélection.

Après 70 km seulement, on ne retrouvait déjà plus qu'une vingtaine de coureurs en tête de l'épreuve. Le peloton avait déjà été complètement laminé par les petites, mais souvent difficiles côtes des Ardennes. Et au

moment où Zoetemelk déclencha l'offensive qui allait s'avérer victorieuse, une douzaine de coureurs se trouvaient encore ensemble, les meilleurs Belges ainsi que l'Allemand Thureau et le Français Raymond Poulidor, lequel fêtait son quarantième anniversaire...

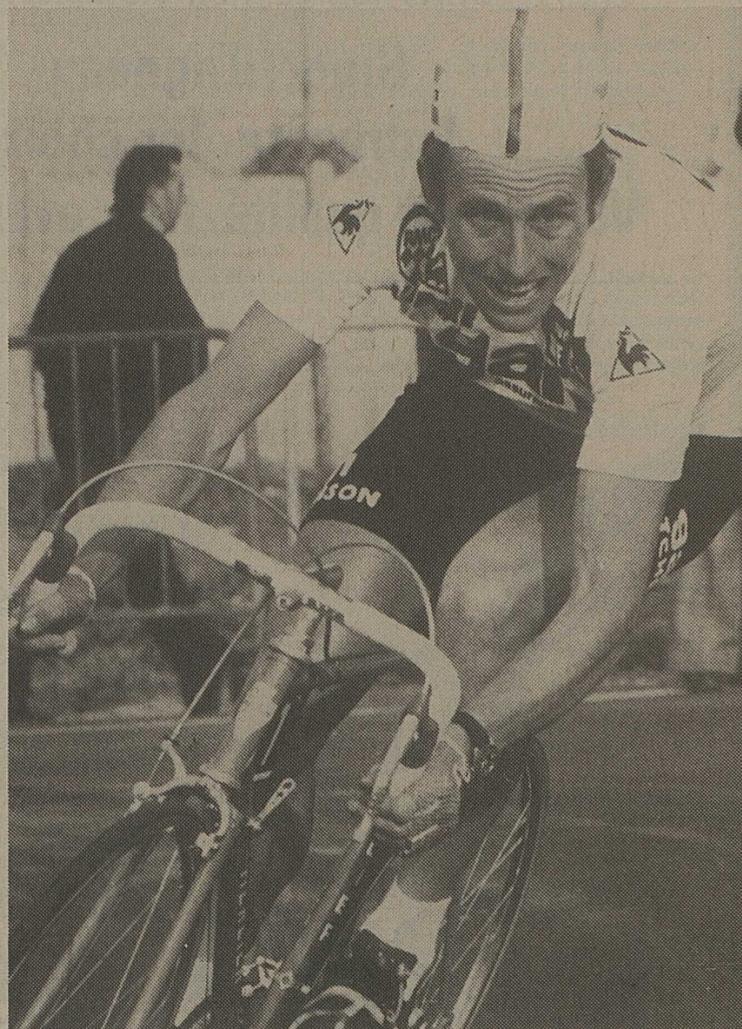
C'est dans Stockeu, à 49 km de l'arrivée, que Zoetemelk attaqua. Derrière lui, seuls Merckx, Maertens et Verbeeck purent réagir. Dans la haute levée, l'avance du Hollandais ne dépassa jamais les trente secondes, mais dans la côte suivante, Zoetemelk porta son avantage à 1'35", puis à deux minutes au pied d'Annette et Lubin. Il réussissait là un exploit de taille, car derrière Merckx et Verbeeck collaboraient à fond pour tenter de revenir. Même Maertens vint - mais à de plus rares reprises - prêter main forte dans cette poursuite engagée derrière Zoetemelk.

Les efforts conjugués de Merckx et de Verbeeck ramenaient l'écart à 1'30" au sommet d'Annette et Lubin, puis à 1'15" à Jehanster, dernière côte avant l'arrivée. Mais dans les derniers kilomètres, Zoetemelk ne pouvait

plus être inquiété d'autant que la route descendait pratiquement jusqu'à l'arrivée. Même l'incident du dernier kilomètre ne changea rien et le Hollandais cueillait ainsi une belle victoire.

LE CLASSEMENT

1. Joop Zoetemelk (Ho) 5 h. 43'58" (moyenne 39 km 696) ;
2. Frans Verbeeck (Be) à 57" ;
3. Freddy Maertens (Be) ;
4. Eddy Merckx (Be), même temps ;
5. Walter Godefroot (Be) à 5'44" ;
6. Hermann Van Springel (Be) ;
7. Dietrich Thureau (RFA) ;
8. André Dierickx (Be) ;
9. Lucien Van Impe (Be), même temps ;
10. Ludo Peeters (Be) 9,55" ;
11. Opdebeek (Be), même temps ;
12. Jacques (Be) à 12'50" ;
13. Ovion (Fr) ;
14. Teirlinck (Be) ;
15. Van den Haute (Be) ;
16. L. Delcroix (Be) ;
17. Bracke (Be) ;
18. Perret (Fr), même temps ;
19. L. Malfait (Be) à 13'17" ;
20. Draux (Be), même temps ;
21. Poulidor (Fr) à 14'05" ;
22. Meinrad Voegelé (S) à 22'17" ;



Terne jusqu'ici dans les classiques de printemps, le Hollandais Joop Zoetemelk a montré la couleur, hier, dans la Flèche wallonne. Avant les grands tours, l'enseignement est précieux !

Un Valaisan remporte la 1^{re} de l'omnium « Semaine sportive »

La première manche de l'omnium « Semaine sportive » pour cadets, patronnée par les maisons Ovomaltine, Omega, Puma et Société de Banque Suisse, a été enlevée de main de maître par le jeune et brillant Valaisan Bernard Gavillet.

Celui-ci s'était déjà distingué à la même compétition l'an dernier, où il avait pris la deuxième place, derrière le Payernois Laurent Vial.

Un autre coureur a fait valoir ses qualités lors de cette première manche, il s'agit du sociétaire de la Pédale lausannoise, Yann Salm, jeune coureur de quinze ans et demi, plein de promesse.

Au classement interclubs, c'est le club Olympia de Bienne qui occupe la première place. La deuxième manche de l'omnium « Semaine sportive » sera disputée le dimanche 2 mai à Boncourt.

Classement : 1. Gavillet Bernard (V.C. montheyssan), 20'18" ; 2. Salm Yann, (Pédale lausannoise), 20'44" ; 3. Martina Christian, (Cyclo Fleurier), 20'46" ; 4. Rohrer Bernard (V.C. Ol. Bienne), 21'01" ; 5. Bovay Jean-Blaise, (V.C. Orbe), 21'03" ; 6. Zaugg Roger, (V.C. Ol. Bienne), 21'06" ; 7. Angelucci Claudio, (CC Berne), 21'07" ; 8. Pascolo Sylvia, (V.C. Vign. Colombier), 21'16" ; 9. Buchs J.-Philippe, (Pédale bulloise), 10. Ansermet Bertrand, (V.C. Payerne), 21'30".

Vandenbroucke disqualifié

Jean-Luc Vandenbroucke a été sanctionné d'un mois de suspension avec sursis et d'une amende de 1000 francs pour s'être dopé dans Milan - San Remo, le mois dernier. La contre-analyse, pratiquée à Rome en présence du coureur, de son directeur sportif Maurice De Muer et du médecin du groupe Peugeot, le D' Lararge, a donné les mêmes résultats que la première, a indiqué la fédération italienne, et a révélé des traces d'amphétamines dans les urines du jeune espoir belge prélevées après la course.

Jean-Luc Vandenbroucke est également disqualifié de la deuxième place qu'il avait remportée derrière Eddy Merckx.

HOCKEY SUR GLACE

Les transferts

● GENÈVE SERVETTE. Arrivées : Joseph Cvach (Ambri-Piotta), Roland Meier (Berne), Pierre-André Reuille (La Chaux-de-Fonds), Hugo Schubach (Olten). - Départs : Serge Martel (Berne), Jean-Marc Delarue (Morges), Gaston Furrer (Viège), Peter Derwey (Morges), Toni Blauenstein (Langenthal), Egon Johner (Ambri Piotta), Christian Pargatzki (Davos), René Wittwer (Langnau), Francis Schroeter (Sion), Hans Spengler (Zurich).

Les mérites sportifs de l'AIPS

Le Brésilien Joan de Oliveira, recordman mondial du triple saut, la nageuse est-allemande Kornelia Ender et le club soviétique de football Dynamo Kiev ont été les principaux lauréats des mérites sportifs 1975 décernés par l'Association internationale de la presse sportive, au cours de l'inauguration du quarantième congrès annuel à Mexico. Les lauréats :

Messieurs : 1. Joan de Oliveira (Bré), athlétisme ; 2. Mohamed Ali (EU), boxe ; 3. John Walker (NZ), athlétisme.

Dames : 1. Kornelia Ender (RDA), natation ; 2. Faina Melnik (URSS), athlétisme ; 3. Nadia Comaneci (Rou), gymnastique.

Équipes : 1. FC Dynamo Kiev (URSS), football ; 2. Equipe nationale

de basketball de Yougoslavie ; 3. Equipe nationale de hockey sur glace d'URSS.

FOOTBALL

- RFA. - Championnat de Bundesliga : Kaiserslautern - Hertha Berlin 5-0 ; Schalke 04 - Bayer Uerdingen 5-1.
- FRANCE. - Championnat de première division (31^e journée) : Lens - Sochaux 1-1 ; Marseille - Valenciennes 3-0 ; Paris Saint-Germain - Nancy 1-4 ; Nice - Nîmes 4-0 ; Bastia - Lyon 4-1 ; Avignon - Monaco 1-1 ; Reims - Nantes 1-0 ; Metz - Strasbourg 5-0 ; Saint-Etienne - Troyes (disputé le 7 avril) 3-0 ; Lille - Bordeaux sera joué vendredi. - Le classement : 1. Nantes 31-44 ; 2. Nice 31-44 ; 3. Sochaux 31-43 ; 4. Reims 31-42 ; 5. Saint-Etienne 28-41.

ATHLETISME

Les réunions à l'étranger

● BERLIN-EST. - Messieurs, disque : 1. Wolfgang Schmidt (RDA) 63 m 26. - Javelot : 1. Karl Heller (RDA) 82 m 56. - Dames, disque : 1. Sabine Engel (RDA) 64 m 12 (meilleure performance mondiale de l'année).

BOXE

Serge Roethli boxera à Maubeuge

Le Séduinois Serge Roethli boxera samedi, en début de soirée, à Maubeuge (France). Le Valaisan rencontrera le champion d'Algérie Scheil.

GYMNASTIQUE

Victoire des Soviétiques face à la Suisse à Zurich

LES RÉSULTATS

Par équipes : 1. URSS 580,30 (289,70 imposés et 290,60 libres) ; 2. Suisse 570,85 (283,20 et 277,65) ; 3. Engins libres, sol : URSS 48,60, Suisse 47,60. - Cheval d'arçons : URSS 47,85, Suisse 48,05. - Anneaux : URSS 48,35, Suisse 47,85. - Barres parallèles : URSS 48,80, Suisse 47,95. - Saut de cheval : URSS 48,80, Suisse 47,95. - Barre fixe : URSS 48,20, Suisse 48,25.

Individuel : 1. Vladimir Markelov (URSS) 116,60 (57,85 et 58,75) ; 2. Vladimir Safronov (URSS) 116,20 (57,50 et 58,70) ; 3. Vladimir Matchenko (URSS) 116,00 (57,60 et 58,40) ; 4. Robert Bretscher (S) 115,55 (57,35 et 58,20) ; 5. Alexandre Tkatchov (URSS) 115,40 ; 6. Ueli Bachmann (S) 114,20 ; 7. Bernhard Locher (S) 113,80 ; 8. Peter Schmid (S) et Gennadi Yakunin (URSS) 113,90 ; 10. Armin Vock (S) 112,30. - N'ont pas pris part à tous les exercices : Nicolai Andrianov (URSS) et Renato Giess (S).

HOCKEY SUR GLACE

LA LOGIQUE RESPECTÉE À KATOWICE

Une fois n'est pas coutume, la logique a été respectée hier, aux championnats du monde du groupe A, à Katowice. Tant la Tchécoslovaquie que l'URSS et la Suède se sont en effet imposées, confirmant ainsi le pronostic.

Si la Tchécoslovaquie - aux dépens des Etats-Unis - et l'URSS, face à la RFA, n'ont guère éprouvé de difficultés pour triompher, la Suède par contre n'a obtenu qu'un court succès devant son rival nordique, la Finlande.

Tchécoslovaquie - Etats Unis 10-2 (4-0, 4-1, 2-1)

La Tchécoslovaquie a poursuivi sa série victorieuse à Katowice. Devant 10 000 spectateurs dans la halle « Rondo » pleine pour la circonstance, elle a en effet obtenu sa cinquième victoire consécutive aux dépens des Etats Unis.

Face à un rival qui leur avait posé des problèmes par le passé (défaites 1-5 à Berne et 1-5 aux Jeux de Sapporo), les Tchécoslovaques ont cette fois dominé dès le début de la rencontre. Plus rapides, ils n'ont guère été handicapés par les charges violentes des Américains. Dès le premier tiers-temps, tout était déjà consommé. Jiri Novyk (3 buts) et Martinec (2) ont été les meilleurs réalisateurs de cette rencontre.

Katowice. - 10 000 spectateurs. - Arbitres : Lagasse/Weidmann (Can/S). - Buts : 4. P. Stastny 1-0. 6. Martinec 2-0. 11. Martinec 3-0. 17. J. Novak 4-0. 22. Cernik 5-0. 26. J. Novak 6-0. 29. Sarner 6-1. 31. Hlinka 7-1. 33. Novy 8-1. 42. M. Stastny 9-1. 50. J. Novak 10-1. 60. Gambucci 10-2. - Pénalités : 5 x 2' contre la Tchécoslovaquie, 6 x 2' contre les Etats Unis.

Suède - Finlande 4-3 (1-0, 1-2, 2-1)

L'équipe nationale de Suède a éprouvé beaucoup de difficultés pour obtenir sa deuxième victoire à l'occasion de son cinquième match disputé dans le cadre des championnats du monde du groupe A, à Katowice. Elle s'est en effet imposée de justesse devant la Finlande, qu'elle a battue par 4-3 (1-0, 1-2, 2-1).

Katowice. - 5 000 spectateurs. - Arbitres Guynn/Szczepek (EU/Pol). - Buts : 6. Jax 1-0. 29. Leppae 1-1. 34. Labraaten 2-1. 35. Hagman 2-2. 42. Esa Peltonen 2-3. 44. Lars-Erik Eriksson 3-3. 49. Eshjoers 4-3. - Pénalités : 3 x 2' contre chaque équipe.

URSS - RFA 8-2 (3-1 3-1 2-0)

Face à une équipe d'Allemagne privée de quatre titulaires, l'URSS a obtenu un succès aisé puisqu'elle l'a emporté par 8-2 (3-1 3-1 2-0) dans l'ultime rencontre au programme de cette huitième journée.

En fait, le public polonais n'eut guère l'occasion de s'enthousiasmer dans ce match, où visiblement les deux formations sont restées quelque peu sur la réserve.

Yakuhev, Kasputin et Vassiliev (chacun deux buts) ainsi que Charmalov et Liapkin ont forgé cette ample victoire soviétique alors que les Allemands répliquaient à deux reprises grâce à Philipp et Hinterstocker.

Katowice. - 3500 spectateurs. - Arbitres : Zagorski - Karlsson (Pol-Su). - Buts : 12. Kapustin 1-0 ; 14. Kapustin 2-0 ; 15. Philipp 2-1 ; 17. Yakuhev 3-1 ; 29. Yakuhev 4-1 ; 29. Hinterstocker 4-2 ; 31. Charlamov 5-2 ; 39. Vassiliev 6-2 ; 50. Liapkin 7-2 ; 54. Vassiliev 8-2 ; - Pénalités : 2 x 2' contre la RFA.

Les résultats de jeudi : Suède - Finlande 4-3 (1-0 1-2 2-1) ; Tchécoslovaquie - Etats-Unis 10-2 (4-0 4-1 2-1) ; URSS - RFA 8-2 (3-1 3-1 2-0).

Le classement :

1. Tchécoslovaquie	5	5	-	-	42	-	4	10
2. URSS	5	4	-	1	30	-	10	8
3. Etats-Unis	5	2	1	2	12	-	17	5
4. RFA	5	2	-	3	17	-	21	4
5. Suède	5	2	-	3	10	-	15	4
6. Pologne	5	2	-	3	17	-	29	4
7. Finlande	5	1	1	3	13	-	24	3
8. RDA	5	1	-	4	7	-	28	2

+++++
cynar - de
jour en jour toujours
plus approprié
+++++

PÂQUES à MIGROS

POUR VOTRE MENU DE FÊTE

Dans toutes nos boucheries

Gigot d'agneau
Entrecôte 1er choix
Veau 1ère qualité très avantageux

Epinard du pays, le kg 1.10
Salade pommée de France, la tête 1.-



Caviar de Russie, le verre de 30g 9.30 (10g=3.10)
Légumes à la mode chasseur, la boîte de 260g 2.10 (100g=-.807)
Farce pour vol-au-vent, la boîte de 400g 2.50 (100g=-.625)
Salade russe, la boîte de 260g 1.10 (100g=-.423)
Cocktail de fruits, la boîte de 548g 2.50 (100g=-.456)
Ananas en tranches, la boîte de 517g 2.10 (100g=-.406)

Notre action!

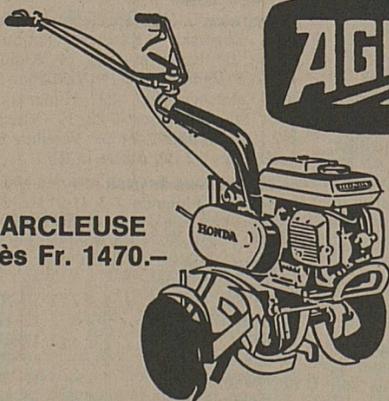
Bonbons de Malt, 210g -.80 au lieu de 1.10 (100g=-.381)

Avec le "café de fête", Migros une tourte s'impose!

Notre assortiment de tourtes:
 au Kirsch, chocolat, Forêt-Noire, praliné, moka, noisettes.

Annonces diverses

HONDA



SARCLEUSE
 dès Fr. 1470.-

- Machine universelle de 3 à 6,5 ch transformable rapidement
- Sarcleuse-fraiseuse
- Motofaucheuse
- Tondeuse à gazon
- Compresseur pour la taille
- Houe maraîchère pour tomates, etc.
- Houe à 3 rangs pour oignons, carottes

FLEISCH S.A. - 1907 SAXON
 Téléphone 026/6 24 70

Paysagistes, privés

A vendre magnifiques conifères de toutes grandeurs (sapins, pins, cèdres, juniperus, chamaecyparis thuyas, etc.) de toutes les espèces **RABAIS** sur les prix du catalogue pour les grosses commandes, même échelonnées

Pépinière de Noville
 près de Villeneuve «La Vieille Maison». Tél. 021/60 22 80 ou 60 19 90, sonner longtemps

Agriculteur
 veuf, 68 ans AVS, grand, très bonne situation, habitant région de Montreux voudrait faire la connaissance d'une dame seule veuve, pour partager sa solitude en vue d'amitié et sorties

Agce matrimoniale
 Marily
 Rue St-Martin 4
 1003 Lausanne
 Tél. 021/23 12 55
 (14 h. - 18 h.)

Gratuit
 Dépôt pour vieilles voitures
 Valmétal SA, Les Vorziers
 1920 Martigny. Téléphone 026 2 35 26

Importation

Société anonyme en formation, au bénéfice d'une représentation exclusive de produits à large diffusion, cherche pour augmentation de capital social

partenaire

disposant de 30 000 à 40 000 fr.

Ecrire sous chiffre P 36-400370 à Publicitas, 1951 Sion.

Machines à écrire



Location-vente
Hallenbarter
SION
 Tél. 027/22 10 63
 Rue des Remparts

Je cherche à acheter
de bonnes chèbres
 R. Gentinetta
 Viège
 Tél. 028/6 24 74
 36-12360

Etablissement horticoles, F. Maye Chamoson
 Tél. 027/86 21 60
offre
 plantons de légumes de saison, pensées, géraniums, premier choix
 Le samedi également au marché du Vieux-Sion avec en plus belles pommes Canada à prix très avantageux

AVIS

En raison des travaux de reconstruction de la gare de Montana, l'exploitation du funiculaire Sierre - Montana sera interrompue

du 26 avril au 22 mai 1976

MM. les voyageurs sont priés d'utiliser les courses d'autobus par Chermignon et Mollens.

La direction SMC
 36-7014

Comme particulier vous recevez de suite un

X Prêt sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
 1701 Fribourg
 rue de la Banque 1
 Tél. 037 - 81 11 31
 et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire **Fr.**

Nom
 Prénom
 Rue
 Localité

JO de Montréal: nouvelle controverse

Le parti québécois (indépendantiste) a réclamé la démission du ministre responsable de la régie des installations olympiques (RIO), M. Victor Goldbloom, l'accusant d'avoir menti au sujet du village olympique de Montréal. Un député, M. Marcel Leger, a déposé à l'Assemblée nationale, une motion de blâme à l'encontre de M. Goldbloom, qui ne sera cependant débattue qu'à la reprise de la session parlementaire, après les vacances de Pâques.

La formation politique représentant l'opposition officielle dans la province du Québec, reproche à M. Goldbloom d'avoir affirmé, le 25 mars dernier, qu'un contrat au sujet du village olympique entre les promoteurs et le comité d'organisation (COJO) n'était pas encore signé bien que celui-ci aurait été conclu un mois auparavant.

M. Goldbloom nie qu'il y ait un contrat en bonne et due forme concernant les modalités de financement du village parce qu'il manquait au projet de contrat la résolution, jugée essentielle pour la validité du document, du comité exécutif de la ville de Montréal.

Cette nouvelle controverse dans le dossier olympique survient au moment où sont étu-

diées les modalités du projet de loi confiant à la RIO la propriété et la gestion des installations du village olympique, en lieu et place des promoteurs. L'automne dernier, la RIO s'était déjà vu confier la responsabilité, à la place de la ville de Montréal, de la construction des principales installations sportives.

La polémique est d'autant plus vive que, le coût du village, en voie d'achèvement, a grimpé en deux ans de 30 à 90 millions de dollars alors que ses promoteurs privés avaient seulement engagé 2 millions de dollars, le reste provenant de fonds publics.

Le parti québécois a, en outre, exigé que le Gouvernement fédéral contribue à éponger la moitié du déficit total prévu des Jeux (environ 900 millions de dollars). Le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, a de nombreuses fois répété qu'il n'était pas question pour Ottawa de participer à un tel transfert de fonds, alors que les Jeux devaient à l'origine « s'autofinancer » comme le proclamait le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Le parti indépendantiste a une nouvelle fois demandé que la province du Québec présente aux Jeux olympiques une équipe

qui lui soit propre, arguant que l'équipe canadienne ne comprendra au Jeux de Montréal qu'environ 18% d'athlètes québécois alors que les habitants de la « belle province » constituent 26% de la population canadienne.

Communiqué AVCS

Tourisme

Le Ski-Club Bagnes organise, les 24 et 25 avril 1976, une course à la cabane Panossières (Petit-Combin).

Les membres AVCS qui s'intéressent à cette course peuvent s'inscrire jusqu'au mercredi 21 avril à 20 heures, auprès de Jacky Reymond, tél. (026) 6 28 44.

Le chef du tourisme de l'AVCS : André Bonvin

FOOTBALL

Le tournoi juniors de l'UEFA

Les derniers matches des quinze groupes de qualification pour le tournoi juniors de l'UEFA, dont la phase finale aura lieu du 28 mai au 6 juin en Hongrie, ont livré leur verdict.

Ainsi, les seize équipes - la Hongrie était qualifiée d'office - qui prendront part à cette ultime phase sont connues. A noter que les vainqueurs de ces dernières années - l'Angleterre, la Bulgarie et la RDA - ne sont pas parvenus à se qualifier.

Voici la liste des seize équipes qualifiées : Hollande, Pays de Galles, Islande, Irlande du Nord, Danemark, URSS, Finlande, RFA, Italie, Suisse, France, Espagne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Turquie et Hongrie.

Match d'entraînement pour les juniors

Après la qualification surprenante pour le tour final du tournoi de l'UEFA, obtenue aux dépens du Portugal, les juniors suisses disputeront un match d'entraînement supplémentaire, le 21 avril à Schaffhouse, contre une sélection de juniors israéliens. Trois nouveaux joueurs ont été retenus au sein de la sélection helvétique, Marcel Ackeret (Hoengg), Daniel Dickennann (Grasshoppers) et René Erlacher (Olten).

Sélection espagnole

La Fédération espagnole a retenu seize joueurs en vue du match aller des quarts de finale du championnat d'Europe des nations, contre la RFA, le 24 avril à Madrid. Voici cette sélection :

Gardiens : Iribar (Atletico Bilbao) et Miguel Angel (Real Madrid). - **Défenseurs :** Migueli (CF Barcelone), Capon (Atletico Madrid), Benito, Sol et Camacho (Real Madrid). - **Demis :** Del Bosque et Pirri (Real Madrid), Villar (Atletico Bilbao) et Alabanda (Betis Seville). - **Attaquants :** Solsona (Espagnol Barcelone), Quini et Churrua (Sporting Gijon), Satrustegui (Real Sociedad San Sebastian) et Santillana (Real Madrid).

Les résultats à l'étranger

- **Angleterre.** Championnat de première division : Leeds United - Sheffield United 0-1. Newcastle United - Manchester City 2-0.
- **Ecosse.** Demi-finale de la coupe, match à rejouer, à Glasgow : Hearts Edinburgh - Dumbarton 3-0. La finale, le 1er mai à Glasgow opposera Hearts à Glasgow Rangers.
- **Eliminatoires du tournoi UEFA.** A. Neratovice (groupe 13) : Tchécoslovaquie - Roumanie 3-1. La Tchécoslovaquie qualifiée avec le score total de 4-2. A Reykjavik (groupe 3) : Islande - Luxembourg 1-0. L'Islande qualifiée avec le score total de 2-0.

Athlétisme : Joao Carlos de Oliveira

Prochaine compétition : les JO !

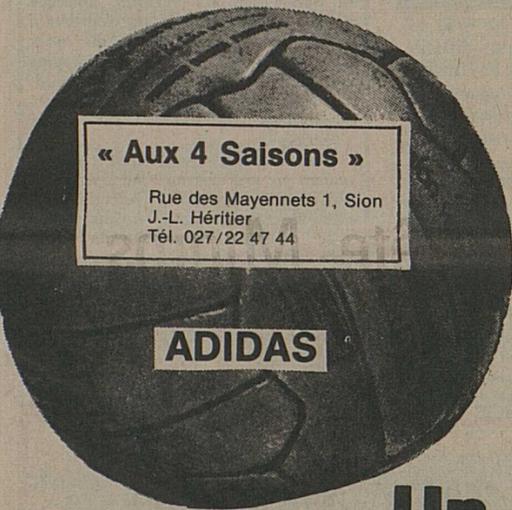
En raison d'ennuis de santé, le Brésilien Joao Carlos de Oliveira, recordman du monde du triple saut, ne participera à aucune compétition internationale avant les Jeux olympiques de Montréal. Cette décision, qui entraîne l'annulation des prochains déplacements que Oliveira devait faire au Chili, puis au Mexique et au Japon, a été prise par le comité olympique brésilien, sur recommandation des médecins.

Le recordman du monde souffre d'une forte inflammation des amygdales et d'une névralgie sciatique qui l'em-

pêche de s'entraîner depuis une semaine et les médecins estiment qu'une fois rétabli, il devra se consacrer exclusivement à la préparation des Jeux.

Depuis son retour, le mois dernier d'un stage en RFA, Joao Carlos de Oliveira a montré une forme très médiocre.

Au cours d'une récente épreuve de pré-sélection, il n'a réussi qu'un saut à 16 mètres, très inférieur à son record du monde (17 m 89) établi aux derniers Jeux panaméricains de Mexico.



« Aux 4 Saisons »
Rue des Mayennets 1, Sion
J.-L. Héritier
Tél. 027/22 47 44

ADIDAS

MATCH AMICAL SAVIESE - SION

Ballon du match offert par la pharmacie du Nord, M. Pralong, beau-fils de notre ancien entraîneur Fernand Verstraete.

Un test pour les deux équipes

Entre Sion et Savièse, les incidents diplomatiques sont plutôt rares. L'échange de joueurs (Boillat, Sixt, Werlen et précédemment Perroud) attestent les excellentes relations qui animent les deux clubs. Il était

donc normal que l'un et l'autre cherchent à souder plus encore ces liens d'amitié en mettant sur pied une rencontre amicale, demain en fin d'après-midi, sur le terrain de Saint-Germain. La pause des fêtes de Pâ-

ques offrait l'occasion rêvée que chacun attendait. D'un côté comme de l'autre on a su la saisir et le public saviésan et séduois peut donc programmer pour demain après-midi quelques moments de football de rêve.

Au coude à coude avec Sierre et Ayent pour le titre de champion de deuxième ligue, Savièse va sans doute trouver en Sion un adversaire idéal en même temps qu'un sparring-partner de classe. Pour « meubler » ce vide d'un week-end, l'entraîneur Mignon Voeffray ne pouvait guère espérer mieux pour ses joueurs.

Le test sera à coup sûr excellent, même si le résultat devait tout de même traduire la différence de classe (et de catégorie) qui sépare la formation de Voeffray de celle de Miroslav Blazevic.

Pour ce dernier également, la confrontation prendra valeur de test important tout en donnant la possibilité à l'entraîneur séduois d'ouvrir une nouvelle fois la porte à quelques-uns des jeunes comme Balet ou Dini par exemple.

En même temps que les retrouvailles entre anciens joueurs de la formation séduoise, cette rencontre entre Savièse et Sion tendra finalement vers un même but afin d'en tirer un même enseignement : parfaire l'ensemble tout en apportant un jugement de valeur plus précis sur les possibilités futures des deux équipes. Mais à ce niveau, Savièse tirera certainement de plus sérieux enseignements que Sion !

La défense de Savièse ne sera pas à la noce, demain après-midi, face aux attaquants séduois, à l'exemple du Zurichois Hani (Winterhour) face à Cucinotta.



Savièse
Samedi
à 16 h. 45
à Saint-Germain

<p>Héritier Armand Entreprise de terrassements Roumaz-Savièse Tél. 027/22 59 63</p>
<p>Léger Gérard Maîtrise fédérale Gypserie-peinture - Lettres 1965 Savièse</p>
<p>Tavernier et Dubuis Menuiserie et charpente Saint-Germain/Savièse Tél. 027/22 78 74</p>
<p>Café-restaurant de l'Union Famille Roten Saint-Germain-Savièse Tél. 027/22 13 47</p>
<p>Brasserie-restaurant «La Romande» Famille G. Zuchuat-Moix Avenue de France 15 - Sion Tél. 027/22 31 08</p>
 <p>Imprimerie Saprîm st-germain 1965 Savièse (027) 23 37 88</p>
<p>Le café-restaurant Château-de-la-Soie Famille Willy Reynard Granois/Savièse Tél. 027/22 17 02</p>

<p>Chez « Taclan » Café-restaurant de la Glacière Sion Tél. 027/22 15 33</p>
<p>Christinat & Courtine Chauffage - Sanitaire Sion/Savièse Tél. 027/22 17 82 - 22 68 94</p>

<p>Courtine Jean-Paul Entreprise de maçonnerie Drône/Savièse Tél. 027/22 94 65</p>
<p>Dubuis - Debons Carrelage et revêtement Drône/Savièse Tél. 027/22 00 87</p>

<p>Dubuis et Reynard Carrosserie 13 Etoiles Ormône/Savièse Tél. 027/22 72 33</p>
<p>Reynard André Achat - Vente - Location Ormône/Savièse Tél. 027/22 34 67</p>

<p>Dubuis Gabriel Entreprise de gypserie-peinture Maîtrise fédérale Roumaz/Savièse Tél. 027/22 40 34</p>
<p>Anthoine Michel Bureau d'architecture de Savièse Saint-Germain/Savièse Tél. 027/23 34 61</p>
<p>Restaurant Le Chalet BINII/SAVIÈSE Tél. 027/22 63 17</p>
<p>Dubuis Jean-Adrien Spécialiste en cheminées françaises Ormône/Savièse Tél. 027/22 53 96</p>
<p>Droguerie de Saint-Germain M. Pfefflerlé Tél. 027/23 36 80</p>
<p>Dubuis Germain Matériaux de construction Drône-Savièse Tél. 027/22 39 79</p>

APRÈS LES DEMI-FINALES DES COUPES D'EUROPE

Saint-Etienne: 17 ans après Reims



Edstroem (à droite) s'est élevé plus haut que Piazza (à gauche) hier lors du match Eindhoven-Saint-Etienne mais cela n'a pas suffi pour que le club hollandais aille en finale de la coupe d'Europe des champions.

Les dés sont jetés. Le tenant de la coupe d'Europe des clubs champions, Bayern Munich, défendra son bien le 12 mai prochain à l'Hampden Park de Glasgow, face à l'AS Saint-Etienne. Oui, après dix-sept ans d'absence au « top niveau » du football européen - Real Madrid avait battu le Stade de Reims en finale 2-0 à Stuttgart en 1959 - la France est présente à cet ultime tour de la compétition, grâce aux Stéphanois. Ces derniers, en tenant le PSV Eindhoven en échec (0-0), mercredi soir en Hollande, ont en effet obtenu le droit pour la première fois de l'histoire du club de disputer une finale de coupe d'Europe.

L'AS Saint-Etienne a prouvé, depuis deux ans, qu'il était digne de son glorieux prédécesseur, le « grand » Stade de Reims. Cette participation à la finale de la coupe d'Europe des clubs champions n'est donc qu'une juste récompense d'un travail constant. D'ailleurs, il fallait que les Stéphanois fassent preuve d'esprit de corps pour tenir tête aux Hollandais d'Eindhoven. Les champions de France ont même fait mieux que se défendre. Le but marqué par Dominique Rocheteau - refusé pour hors-jeu - en est la meilleure preuve.

La revanche de 1975

Saint-Etienne retrouvera donc le 12 mai Bayern Munich pour un match qui sera une véritable revanche pour le club français, éliminé la saison passée par ces mêmes Allemands du Bayern en demi-finale, et le stade de l'Hampden Park de Glasgow, où voilà six mois les « verts » avaient écrit une belle page de leur histoire en battant les Glasgow Rangers. Un tenant du titre qui a montré contre Real Madrid (2-0) qu'il se retrouvait toujours au bon moment. En effet, les Bavarois furent impressionnants face aux Madrilènes, particulièrement Gerd Mueller, qui en marquant deux buts - il avait également marqué à Madrid - mercredi soir à Munich a prouvé que le Bayern se plaçait une nouvelle fois comme le favori de cette vingt-et-unième coupe d'Europe.

Quant aux deux autres finales des coupes européennes, coupe des vainqueurs de coupe et coupe de l'UEFA, elles seront une affaire anglo-belge. En effet, Anderlecht et le FC Bruges pour la Belgique, et West Ham United et Liverpool sont parvenus à se débarrasser de leurs adversaires. A vrai dire, ces qualifications étaient attendues après les résultats acquis aux matches aller. Anderlecht, qui avait gagné en Allemagne de l'Est face à Zwickau (3-0) a confirmé mercredi son succès (2-0) devant son public.

Barcelone surprend Liverpool

West Ham par contre se voyait proposer une tâche beaucoup plus difficile après sa défaite concédée à Francfort (1-2) contre l'Eintracht. Mais les Britanniques n'ont pas laissé passer leur chance et en vingt minutes ont assuré leur qualification. Pour cette finale de la coupe des vainqueurs de coupe, le 5 mai à Bruxelles, West Ham sera toutefois désavantagé puisque affrontant Anderlecht, qui se sentira comme chez lui sur le stade de la capitale belge.

En coupe de l'UEFA, le FC Barcelone a causé une petite surprise en tenant Liverpool en échec (1-1) sur son terrain. Mais ce résultat n'était pas de nature à contrarier la sérénité des Britanniques qui, en gagnant en Catalogne (1-0), avaient pris une sérieuse option sur la qualification. Quant au FC Bruges, il est parvenu à vaincre Hambourg (1-0), confirmant ainsi l'excellent match nul réalisé en Allemagne (1-1).

Il est d'ailleurs à remarquer que dans les demi-finales des coupes européennes, Saint-Etienne a été la seule équipe jouant le match retour à l'extérieur à accéder à la finale. Un fait d'armes supplémentaires à mettre à l'actif des champions de France.

MORT D'UN SUPPORTER DE L'A.S. SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, qui s'appêtait à la fête, est en deuil après l'accident au cours duquel un jeune supporter de son équipe, M. Joseph Bernard (32 ans) a trouvé la mort. Plus de 2 000 personnes, dès 23 heures mercredi soir, s'étaient concentrées devant la petite aérogare de Saint-Etienne-Bouthéon, pour faire un triomphe à leurs héros. Dès qu'il avait été ouvert, le bar, pris d'assaut, avait servi de voie d'accès aux pistes pour les plus passionnés. Un premier avion, ramenant des spectateurs d'Eindhoven, avait difficilement pu atteindre l'aire de stationnement. Déjà, un jeune homme avait été blessé par la pale d'une hélice arrêtée.

C'est à ce moment que M. Joseph Bernard a été happé par l'hélice de l'appareil et décédé.

Inquiet, le directeur de l'aéroport, pour éloigner la foule, avait fait annoncer que les joueurs avaient été dérotés sur l'aéroport de Lyon-Satolas. En accord avec le pilote néerlandais, il avait également prévu de faire stopper l'avion en milieu de piste. Ces précautions sont restées sans effet quand la foule a vu dans le ciel les projecteurs de l'avion ramenant ses champions. Plus de 2 000 personnes, que l'attente avait survoltées, prises d'un délire collectif, se sont alors précipitées vers le lieu d'atterrissage.

En bref

BOXE

Un championnat du monde reporté

Le championnat du monde des poids plume (version WBA), entre le tenant du titre, Arguello (Nic), et le Sud-Africain Taylor, a été ajourné du 1^{er} mai au dernier trimestre de 1976, le champion du monde s'étant fracturé un poignet.

HOCKEY SUR GLACE

Les transferts

● Sierre. - Arrivées : Gilbert Mathieu (Lugano), Jean-François Voide (Sion). - Départ : Jean-Claude Locher (Berne).

TENNIS

Les tournois à l'étranger

Charlotte (Caroline du Nord). Simple messieurs, 1^{er} tour : Case (Aus) bat Newcombe (US) 6-0 6-4. Rosewall (Aus) bat Solomon (EU) 6-2 6-1. Dibbs (EU) bat Stone (EU) 6-3 6-3. Richey (EU) bat Martin (EU) 6-1 2-6 6-1. Roche (Aus) bat Mayer (EU) 6-2 6-2.

Jabouille et Tambay face aux March

HOTZ ET LIENHARD

Dimanche passé à Hockenheim, le trophée d'Europe de formule 2 s'est choisi un nouveau et provisoire chef de file en la personne du tricolore René Arnoux. Quoique vainqueur absolu et incontesté de cette épreuve d'ouverture, Hans J. Stuck n'a pas marqué le moindre point au palmarès de ce championnat étant donné son appartenance au groupe des pilotes de notoriété A.

LE « MULET » POUR LECLERE

L'éclosion instantanée d'Arnoux en F2 a été facilitée, il faut le dire, par les ennus qui assaillirent ses compatriotes Jabouille, Leclère (Elf) et Tambay, son camarade chez Martini.

Jabouille a cassé son moteur Renault alors qu'il tentait de rivaliser avec Stuck en tête de la course, Leclère est sorti de la piste et Tambay fut heurté à l'arrière et retardé, au départ de la première manche.

Lundi de Pâques, sur le circuit de Thruxton, au nord-ouest de Londres, se déroulera la deuxième manche de la saison. Les deux tiers des soixante concurrents engagés seront éliminés au terme des essais. Voilà qui promet déjà une chaude empoignée avant la course elle-même.

En Allemagne, l'autre jour et pour leurs débuts en F2, les moteurs Renault ont produit une excellente impression.

La différence de puissance avec les meilleurs BMW semble faible. Elle s'annule dans tous les cas si l'on compare le V6 français aux BMW « normaux ». En d'autres termes, lundi à Thruxton, dans l'optique du championnat européen et si aucun ennui grave ne vient enrayer leur marche, Jabouille et Tambay devraient être les deux hommes à battre même si la présence de Peterson et de Stuck se confirmaient. Leclère (Elf) et Arnoux (Martini) aussi souhaiteraient participer au feu d'artifice. Mais leur handicap sera grand : le premier nommé pilotera le « mulet » de l'écurie car les dégâts subis dimanche, se sont révélés importants et le second disposera encore de l'ancienne Martini, plus lourde de 70 kg que la nouvelle.

Markus Hotz (March 752) champion suisse en titre, et son « protégé » Fredy Lienhard (March 762) effectueront ce déplacement outre-Manche. A ce niveau,

On attend également une confirmation du blond Brésilien Ingo Hoffmann et du moteur Hart équipant sa March ainsi que l'apparition du nouveau Abarth-Holbay installé dans la Wheatcroft de Brian Henton, leader d'une puissante représentation anglo-saxonne.

Dans leur patrie, près de leur usine, les March désireront redresser la barre. Archibattues à Hockenheim (hormis Stuck et l'indépendant Willy Deutsch), elles donneront sans doute du fil à retordre aux monoplaces françaises. Flammini et Ribeiro, ce dernier particulièrement effacé dimanche, chercheront donc une réhabilitation dans ce match au sommet entre leur marque, Elf et Martini.

un billet d'entrée pour figurer sur la grille de départ de la course constituerait déjà pour eux, une bonne performance.

J.-M. W.

EGGEL À ZANDVOORT

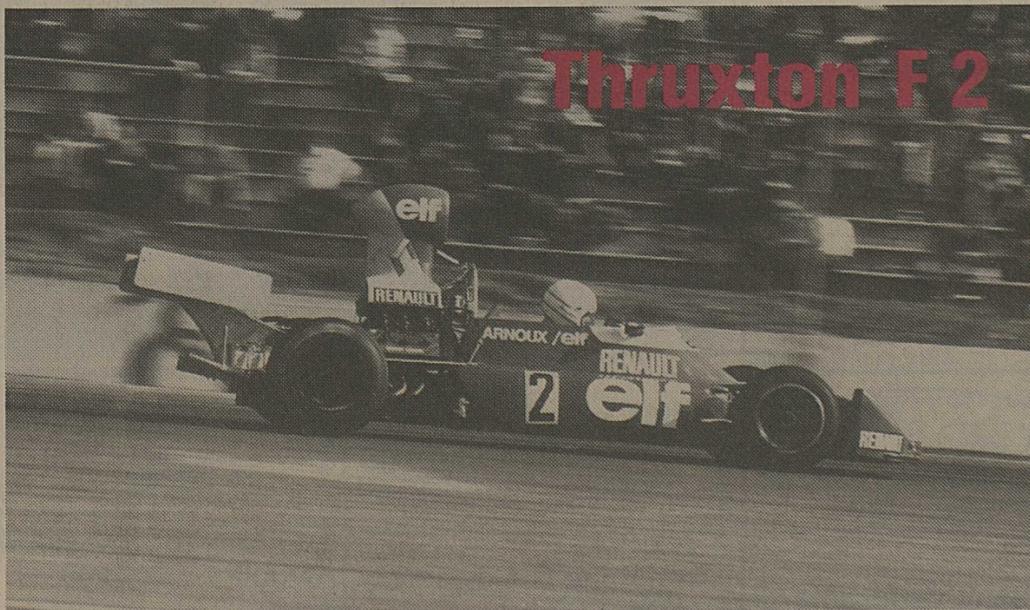
C'est décidé : le pilote Bruno Eggel de Naters prendra part cette saison au championnat d'Europe réservé aux monoplaces de formule 3. Les discussions qu'avait engagées le Haut-Valaisan avec l'importateur March installé en Italie, ont abouti et Eggel pilotera un exemplaire 753 de cette marque, propulsé par un moteur Toyota 2 litres.

Ses débuts en compétition sont prévus ce week-end en Hollande, sur le circuit

de Zandvoort. « Je serai déjà content de cette « première » si je parviens à me qualifier pour la finale » nous a déclaré Eggel avant son départ pour le pays des tulipes.

Quant à son compagnon Norbert Hutter de Glis, il demeurera au repos car au Nürburgring, il y a quinze jours, il avait cassé le moteur de sa Ralt et sa réparation n'est pas encore terminée.

J.-M. W.



Leader actuel du trophée d'Europe de formule 2, le jeune Français René Arnoux disposera encore à Thruxton de l'ancien modèle Martini-Renault comme sur cette photo prise dimanche dernier à Hockenheim. (Photo Spozio)

Assemblée générale du ski-club « Brentaz-Vercorin »

Spectacle étonnant, samedi soir 10 avril, dans le ciel « vercorinard » puisque l'on assista au départ de quelque 40 petites cabines en direction du Crêt-du-Midi, station terminale où le ski-club Brentaz-Vercorin tenait ses assises annuelles à plus de 2 000 m d'altitude.

Tandis que la veille, les OJ avaient vécu leur propre assemblée au centre scolaire de Chalais, consacrée spécialement à la remise des prix du concours interne, les « croulants » - et il n'étaient pas moins de 130 à se risquer dans cette expédition nocturne - se retrouvaient chez Ulysse et Mélanie pour tracer le bilan de la saison écoulée. Au préalable, le « club des cent », soutien financier précieux pour la société et le comité, s'était réuni à la pension La Forêt à Vercorin.

A 18 h. 30, le compte à rebours avait commencé à la station de départ de la télécabine et sur le coup de 20 heures, le président Edmond Rudaz ouvrit la 22^e assemblée annuelle du club. Après les brillants rapports du président et des responsables des commissions et l'acceptation satisfaisante de nouvelles admissions - le ski-club a passé cette année le cap des 300 membres - l'on assista à la remise du mérite sportif, distinction généreusement offerte par la SDV. Il fut attribué à juste titre au chef de la commission nordique, Jean-Louis Perruchoud, en récompense de son dévouement sans égal à la cause du ski-club. Un ancien nordique, non moins méritant, René Siggen, ancien compétiteur et entraîneur de nos fondeurs en son temps, fut élu à l'unanimité membre d'honneur de la société.

Les participants au traditionnel concours interne furent ensuite largement récompensés de leurs efforts. Nous noterons l'excellente prestation du chef OJ, Francis Théodoloz, qui obtint cette année définitivement le titre et challenge de champion du club. Une revue humoristique des championnats OJ nordiques de Suisse-ouest de Vercorin, précédée d'une séance de diapositives contribua à agrémenter cette assemblée. Puis, après une collation copieusement servie par les maîtres de maison, les Brentaz se défoulèrent à qui mieux mieux sur des airs d'accordéon interprétés par l'ami « Nicolas ».

Vers 2 heures, l'on reprit témérairement la voie des airs pour se poser sans trop d'encombre à Vercorin. Une merveilleuse soirée donc... à l'aube d'une saison d'été prometteuse, puisque le ski-club « Brentaz-Vercorin » organisera le 18 juillet 1976, dans le cadre de la fête de la Jeunesse, le 2^e cross « Tour du mont » : une date à retenir donc dès aujourd'hui pour tous les amateurs de cross-country.

Affaires immobilières

Châteauneuf-Conthey

Résident-Parc

à louer

appartements

de 2-3-4-5 pièces
tous avec cheminée française et cuisine
avec agencement moderne

studios meublés

dépôts en sous-sol

Faites du sport toute l'année en profitant
des installations qui se trouvent dans
l'immeuble :

Piscine - sauna - fitness

Parking souterrain
Conditions de location exceptionnelles

Visites tous les jours

Tél. PROMICO 027/36 24 65 ou service d'immeuble
36 21 56 / 36 19 32

A vendre ou à louer à Savièse

villa-terrasse neuve

5 pièces, 3 pièces d'eau, chemi-
née de salon, moderne, vue im-
prenable

Garage, surface habitable 160 m2

Tél. 027/22 40 30 ou 22 95 47
■ 36-300998

Urgent, cause départ, à vendre
à Conthey-Plaine

terrain de 1300 m2

zone villas, situation de 1^{er} ordre
Prix à discuter

Ecrire sous ch. P 36-23608, à
Publicitas, 1951 Sion

A louer pour le 1^{er} juillet ou à
convenir

appartement 4 1/2 pièces

dans immeuble locatif neuf
(4 familles), à Veyras

Tél. 027/55 73 15
■ 36-460094

Haute-Nendaz
A vendre

chalet neuf

4 1/2 pces, 100 m2

Equipement moderne
Accès facile
Avec 500 m2 de terrain
Prix Fr. 165 000.-

Agce Imm. Nestor FOURNIER
Tél. 027/88 27 86
1961 Haute-Nendaz 36-23397

A vendre
à Ovronnaz

terrain
de 600 m2

équipé
Prix Fr. 40 000.-

Ecrire sous
ch. 36-901023, à
Publicitas, 1951 Sion

Urgent, à vendre
cause départ

salon
paroi murale
table

Neufs
Prix intéressant

Tél. 027/22 70 24
■ 36-301014

Pour
votre
publicité

027
21 21 11

A louer à Martigny

studio
meublé

Libre immédiatement
ou à convenir

Tél. 026/2 57 88
(de 9 à 12 h. - de
14 à 18 h.)

■ 36-400366

A louer à Sion
Av. de Tourbillon

appartement
3 1/2 pièces

confort, avec ascen-
seur
Fr. 360.- par mois
charges comprises

Ecrire sous
ch. P 36-300980, à
Publicitas, 1951 Sion

Valais central
A louer à 1000 m. alt
chalet

4 personnes, tout
confort, endroit très
calme, libre juin -
septembre, prix
Fr. 150.- la semaine

Tél. 027/55 44 84
à midi et le soir
■ 36-23604

Je cherche à louer
à Sion, à l'année

jardin

avec guérite

Tél. 027/23 59 69

■ 36-300997

Cause départ,
à vendre à Champian
à 2 km de Sion

appartement
2 1/2 pièces
meublé

tout confort
Prix Fr. 55 000.-

Tél. 027/81 17 88
■ 336-301004

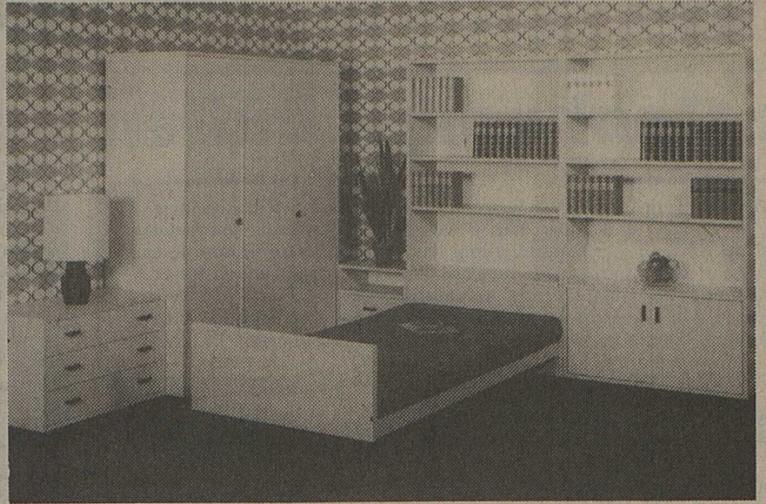
A louer, rue des Ca-
sernes 27, Sion
studio
meublé

Libre à partir du
1^{er} mai 76.
Pour traiter et visiter:
Bernard Locher
Coiffure Sporting
R. Casernes 27, Sion
Tél. 027/22 56 88
■ 36-301007

Le succès
du jour

CHAMBRE-STUDIO
en bois véritable, à un prix très avantageux.
Grand choix de meubles divers, livrables sépa-
rément.
Exécution frêne clair ou noyer véritable.
Comparez d'après les quelques exemples ci-
dessous :

Table de nuit avec 2 tiroirs 137.-(N)-128.-(F)
Commode avec 3 tiroirs 227.-(N)-207.-(F)
Bahut à literie avec couvercle
à charnière 160.-(N)-135.-(F)
Élément à bibliothèque, ouvert
avec 4 rayons 346.-(N)-313.-(F)
Élément à bibliothèque, avec 2 portes
et 4 rayons 385.-(N)-367.-(F)
Bureau avec 4 tiroirs 281.-(N)-250.-(F)
Sommier à lattes avec dossier
réglable 173.-(N)-171.-(F)
Armoire à 2 portes, compartiments
pour vêtements et tringle
pour habits 455.-(N)-421.-(F)



... et si avantageux
seulement chez

Gertschen A.G.

Fabrique de meubles et d'agencements d'intérieur

Visitez nos grandes expositions

Uvrier/Saint-Léonard Centre Magro
Tél. 027/31 28 85 4500 m2 surface

Martigny avenue de la Gare
Tél. 026/2 27 94 2500 m2 surface

Centre Commercial Monthey

Lise-Marie MOREROD championne du monde de slalom géant
Philippe ROUX champion suisse de descente

dédicaceront leur poster

le samedi 17 avril

de 10 h. à 12 h. environ

au profit des ENFANTS
DE TERRE DES HOMMES, Massongex

Bata Chaussures	Beldona	Bonjean	Salon de coiffure Dames-Messieurs	Frey vêtements	PLACETTE
Supermarché PLACETTE	Texsana nettoyage chimique	Restaurant MANORA dimanche + lundi: 11 h - 20 h 30 mardi - samedi: 9 h - 20 h 30	Union de Banques Suisses	ZOO ZIRNI	
Bricolage PLACETTE	P GRATUIT	Manor Super -.92	Garderie d'enfants BAMBINETTE: 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.- l'heure)	au Centre Commercial Monthey	

A vendre
jolie propriété
située dans la plaine vaudoise du
Rhône près d'Aigle, ferme isolée,
tranquillité absolue, beaux arbres,
bois, habitation plaisante, rural,
30 000 m2, terrain, Fr. 380 000.-
Event. habitation seule
Ecrire à : case postale 17
1852 Roche 36-23142

A louer évent. à vendre à Vouvry
petit salon de coiffure
Dames-messieurs
pour messieurs, seul salon dans la
région
S'adresser à : Mme Vve Georges
Delavy, 1896 Vouvry
Tél. 025/7 55 25 ■ 36-300896

Urgent, à vendre région Cham-
son, alt. 1000 m
très beau chalet
5 pièces, en construction, ma-
driers. Accès toute l'année
Prix Fr. 102 000.- Hyp. 50 000.-
Ecrire sous ch. P 36-23641, à
Publicitas, 1951 Sion ■ 36-301013

A vendre
salon
bon état
Prix à discuter
Tél. 027/36 28 84 ■ 36-301013

Garage Saint-Pierre rue du Léman 33, MARTIGNY

OUVERTURE : MARDI 20 AVRIL

VENTE - RÉPARATIONS

Nos services sont à votre service

Des Alpes à l'Himalaya

Le Cachemire indien

Le Cachemire indien est limité au nord par le Sin Kiang chinois, à l'est par le Tibet et à l'ouest par le Pakistan. Durant toute son histoire, l'Etat du Kashmir (Cachemire) a subi des batailles, des divisions de son territoire et des affrontements religieux entre les musulmans et les Hindous, entre le Pakistan et l'Inde. Actuellement, les problèmes ne sont pas résolus et la plus grande partie de l'armée indienne s'est installée dans le Cachemire, dont la majorité de la population est musulmane.

La vallée heureuse

Dès notre arrivée dans la capitale du Cachemire, Srinagar, nous sentons cette tension existant entre les Hindous et les musulmans : dans les bus, aucun musulman ne fera de la place à un Hindou, mais lorsqu'ils sont riches, les Hindous viennent passer leurs vacances à Srinagar et ils font bien sentir qu'ils sont les maîtres ; ils en imposent du reste par leur corpulence.

D'autres aspects typiques, lorsqu'on débarque au bord d'un des lacs du Cachemire, ce sont les shikaras (petites embarcations) glissant sans bruit sur l'eau, les houseboat (maisons flottantes de vieux style anglais) ; à l'ombre des saules, les vaches sacrées qui déambulent partout, spécialement au milieu des chaussées ; tout cela respire le calme. Et en même temps il existe une agitation incroyable : on est assailli par de nombreux indiens pour aller voir leurs magasins de tapis, de gravure sur bois de papier mâché, de châles, de broderies, de feutre, etc. On se rend compte alors que pour venir en Inde, il ne suffit pas d'aimer le riz, mais aussi de posséder la mère des vertus : la patience !

En effet, dès que l'on veut gagner son houseboat, il faut attendre une shikara pour traverser le lac. Il faut attendre des heures et des heures dans les offices, si par hasard on veut se renseigner sur le pays, ou obtenir un permis de pêche ; il faut attendre aussi que la monnaie vous soit rendue lorsqu'on achète quelque chose.

Mais tout cela n'est rien quand on a tout le temps disponible devant soi. Par contre, notre patience est mise à rude épreuve lorsque nous sommes entourés de dizaines de spectateurs à l'heure des repas et pour tout ce que nous faisons. Nos « admirateurs » viennent même s'extasier (ô curiosité insatiable) à l'intérieur de notre houseboat, sur la qualité de nos chaussettes !

Telle a été notre toute première impression sur cette vallée heureuse (c'est son nom), où la pauvreté et les contradictions sociales sont plus frappantes que les beaux paysages qui nous entourent ; ces premières montagnes himalayennes sont encore lointaines et mystérieuses.

A la longue, nous nous laissons gagner peu à peu par une sorte d'indolence, de résignation mêlée d'indifférence vis-à-vis de cette animation. Notre intérêt se tourne vers la nature, vers les montagnes, et nous décidons de faire une randonnée à Amarnat ; nous irons voir cette grotte sacrée où Shiva

(troisième dieu de la trinité hindoue) raconta à Parvati (son épouse) l'histoire de la création et de la vie éternelle. Deux colombes ayant entendu cette histoire, naquirent dès lors régulièrement pour retourner à cette place sacrée. Shiva est à la fois le dieu destructeur (les forces redoutables de l'univers) et le créateur. Son lingam (phallus) représente la fécondité et est le pilier de l'univers. C'est un pilier de glace qui s'élève dans la grotte et il a la particularité d'être en érection durant la pleine lune du mois d'août. A cette époque, des milliers de pèlerins viennent jusqu'à cette grotte sacrée pour vénérer le lingam.

Enfin, le jour du grand départ arrive ; nos sacs sont lourds, car nous avons de la nourriture pour dix jours, en plus des tentes et des sacs de couchage.

Notre première rencontre avec les sadous (pèlerins de Shiva) est surprenante : un gros éléphant monte le long de la route de Pahalgam accompagné d'Hindous vêtus d'orange. Tous marchent d'un bon pas à travers une grande forêt. La rencontre suivante est plaisante : devant un temple, une centaine de sages sont assis en rectangle et attendent leur assiette de riz ; ils nous font signe, nous sommes invités à partager leur repas communautaire.

Les deux premiers jours de marche ne sont qu'un petit échauffement en comparaison de ce que nous attend. Cependant, notre campement II est déjà à 3000 m. d'altitude, près d'une forêt aux résineux gigantesques, et nous sommes étonnés de rencontrer encore des buffles d'eau. Nous sommes aussi surpris de croiser des « pachas » en chaise à porteurs : leurs esclaves modernes sont pieds nus et lestes, ils dévalent des pentes abruptes.

Le troisième jour, après avoir dévoré un bon nombre de chapatis (galettes de farine grillée), nous allons attaquer le premier col de 4000 m. La pente est raide et nous ne sommes pas les seuls à chercher notre souffle. Hommes et bêtes ont leurs pauses, Les chevaux robustes sont attentifs aussi où



Houseboat sur le lac de Srinagar

Même à 4000, la solitude n'existe pas!

ils posent les sabots. Ce trafic peu commun ne nous fait pas oublier que nous sommes en Inde, même si les montagnes alentour ressemblent à nos Alpes : Les indigènes, étonnés de rencontrer des touristes sans chevaux et sans porteurs, nous saluent avec de grands sourires et nous nous sentons solidaires de ces rudes montagnards. Après quinze kilomètres de marche, un grand lac glaciaire apparaît à 4200 m. d'altitude. Et, fourbus, nous plantons notre camp III au bord de son eau glacée. Un sommet blanc nous domine et se découvre de temps en temps. La journée suivante, nous nous reposons tout en le contemplant. Nous imaginons même les passages possibles pour atteindre sa cime. Cette montagne ne porte pas de nom sur notre carte et nous apprendrons plus tard qu'elle ne fut jamais gravie.

Le soir du premier août est un événement pour nous : nous ne mangeons pas de riz mais nous ouvrons notre ultime paquet de spaghettis ! Une petite fusée jaune va se noyer dans le lac, brève pensée pour notre lointaine patrie ! Notre cœur est ailleurs ; demain nous devons franchir un col à 4900 m. d'altitude.

Après une nuit glacée, nous attendons le soleil en mâchant nos chapatis chauds. De nombreux sadous sortent des tentes du village distant de quelques kilomètres du lac, et ils partent avant nous. Tous ont l'œil de la sagesse sur le front, rouge, jaune ou blanc, parfois noir. Toute la journée, nous nous dépasserons les uns les autres, n'ayant pas le même rythme de marche. Au sommet du col, dans le brouillard, nous préparons une énorme marmite de thé noir et nos compagnons (une dizaine de sadous) n'acceptent qu'une tasse chacun, malgré nos prières. Il fait froid. Après une longue descente, nous arrivons à Pachtarni, à six kilomètres de la grotte sacrée, notre but. Nous nous désaltérons avec du thé au poivre, plus agréable que le thé au sel et au beurre de yack, semblable au thé tibétain.

L'œil de la sagesse

Le sixième jour est un grand jour : après être redescendus dans une vallée étroite et enneigée, nous arrivons à la grotte sacrée.

Là, nous avons droit au troisième œil ! Un sage nous applique sur le front son pouce blanc de farine. Ils sont plusieurs, nus dans l'humidité de la grotte, ayant seulement une couverture, un brazero et du haschich pour se réchauffer.

Ils attendent la pleine lune. Le lingam de Shiva n'est qu'une énorme coulée de glace à l'intérieur du rocher, et nous ne trouvons pas les deux colombes.

Mais laissons là ces pèlerins dans le froid de la grotte sacrée. Il est temps de redescendre et de retourner vers la « civilisation ». Quittons ces chevaux perdus dans des étendues qui seraient plutôt le paradis des chamois.

Nous sommes heureux du défi que nous avons lancé, même s'il n'y a pas besoin de technique extraordinaire pour franchir ces cols ou pour traverser ces névés. La solitude est différente de celle de nos montagnes, car la distance qui nous sépare des « hommes d'en bas » est grande (pas moins de trois jours de marche). Les dimensions changent et notre taille rétrécit toujours plus en face de ces nouvelles vallées qui se présentent à nous, vallées qui vont bientôt nous mener vers la chaleur et la surpopulation...

Reportage : Michèle Bezinge
Photos : Olivier Bolay

La semaine prochaine : le Népal



Portraits d'enfants



Marché de bœufs dans un village proche de Delhi



Sadous buvant le thé au col à 4900 m.

Les comptes 1975 de Monthey: 200 000 francs de bénéfice de plus que prévu

MONTHEY. - Les comptes de la commune de Monthey et de ses services autofinancés, qui viennent d'être rendus publics, ont fait l'objet d'une conférence de presse du président de la ville, M^r Raymond Deferr assisté de M. Emile Puipe, directeur administratif. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil communal dans sa séance du 7 avril dernier, pour être soumis à l'approbation du conseil général lors d'une séance qui se tiendra le 10 mai.

Le fascicule y relatif comporte, en plus des chiffres détaillés des comptes et des bilans, des commentaires expliquant les écarts particuliers par rapport au budget, un mes-

sage du conseil communal au conseil général, trois graphiques, le bilan consolidé, la liste des fonds gérés, les inventaires des immeubles et des terrains communaux et, pour

la première fois, de brefs rapports de gestion relatifs aux aspects les plus saillants de l'activité des services communaux.

Les comptes de la commune, sans les services autofinancés qui sont traités séparément, bouclent sur un bénéfice de 243 753.- francs, somme virée en augmentation du capital de la commune. Ce chiffre ne permet pas de qualifier le résultat de l'exercice, ni d'apprécier la situation des finances communales.

Les recettes fiscales nettes s'élèvent à 16 495 707.- francs et dépassent de 70 000.- francs seulement les prévisions budgétaires. A noter que les rentrées d'impôts en provenance des personnes physiques dépassent de 682 000.- francs les prévisions, alors que celles des personnes morales demeurent inférieures de 612 000.- francs aux sommes budgétées. Cette différence négative résulte de ce que la clé de répartition de Ciba-Geigy, qui est le plus gros contribuable ayant un établissement stable à Monthey, s'est modifiée au détriment du Valais (le capital a augmenté dans le monde, mais les bénéfices ont diminué).

Les dépenses ordinaires nettes se situent à 11 072 144.- francs globalement. Elles sont inférieures de 380 000.- francs au montant budgété, grâce à la volonté manifeste de l'administration communale de comprimer ses dépenses. Le ralentissement de l'économie, la stabilisation de la population et une progression de l'indice du coût de la vie inférieure aux prévisions ont également joué un rôle.

La marge d'autofinancement, c'est-à-dire la part des recettes disponibles pour couvrir

les charges extraordinaires, se monte à 5 423 562.- contre 4 972 730.- francs dans le budget. En 1971, cette marge se chiffrait à 2,9 mios, en 1972 à la même somme, en 1973 à 3,1 mios, et en 1974 à 5,1 mios.

Un ratio important pour apprécier la situation économique d'une commune se dégage à la comparaison des recettes nettes d'impôts avec les charges du service financier, remboursement d'emprunts non compris. Pour 1975, celui-ci s'élève à 10,24 %: il est le plus favorable de ces douze dernières années.

Les investissements

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 5 221 500.65 francs. Celles amorties sur un seul exercice, budgétées à 997 100.- francs se montent à 1 249 452.50 francs, en raison de crédits complémentaires votés en juin 1975. Celles amorties sur plusieurs exercices, ou se rapportant à des achats de terrains et immeubles, s'élèvent à 3 972 048.15 francs.

- Passages Montheolo et voies d'accès	800 000.-
- Elargissement rue des Saphirs, 2 ^e étape	130 000.-
- Agrandissement place du Cotterg, 1 ^{er} étape	130 000.-
- Achat terrain et villa parc Cinquantoux	1 670 000.-
- Achats divers terrains	490 000.-
- Investissements divers (église, cure, cimetière de la Berclaz, groupe sco-	

laire Reposieux, stand de tir, vestiaires terrain de sports) 750 000.-

Une dette de 2 000 francs par habitant

Durant l'exercice 1975, l'endettement de la commune, sans les services autofinancés a diminué de 117 104.- pour se situer au niveau de 21 748 641.- francs, ce qui correspond à 1 958.- francs par habitant.

Si l'on ajoute à ce montant de 117 000.- francs la masse de crédits complémentaires votés le 4 juin 1975 par le conseil général et ratifié par le conseil communal le 7 juillet, on constate que c'est un montant de quelque 300 000 francs qui aurait permis de diminuer la dette.

Situation saine

On constate donc que la situation financière de la ville de Monthey est saine, même avec des crédits complémentaires votés en cours d'année, crédits qui se sont insérés dans l'exercice sans en déséquilibrer les comptes; que la somme totale attribuée à des dépenses d'investissements est conforme au budget, que la dette nette de la commune, qui était d'un peu plus de 23 millions en 1973, est aujourd'hui de 21 748 641.- francs. Malgré la récession et une diminution de 380 000.- francs de recettes de l'impôt sur les bénéfices par rapport aux comptes 1974, ou de 595 000.- francs par rapport au budget, les comptes communaux sont plus que satisfaisants.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

« La montagne et ses mots »

Comme les parfums, les noms de lieux détiennent le pouvoir d'évoquer les paysages, les souvenirs et le passé. Ce livre, épuisé depuis vingt-cinq ans, renaît dans sa première forme, augmenté par des textes inédits et des cartes d'alpages relevés sur place par l'auteur, Jules Guex (1871-1948), professeur de français à Vevey et Lausanne. Ces pages présentent plus de soixante ans d'amour de la montagne et des secrets détenus par ses

noms. Ce temps, une vie d'homme, l'auteur l'a passé, en été, allant des sommets aux vallées, des vallées aux alpages, là surtout, où il fraternisait avec les bergers semi-nomades dont il apprenait cette connaissance simple et riche, de tradition orale depuis des générations: les noms des combes, des pâturages, des accidents de terrain. Ce contact humain et le fait que Jules Guex le vivait sur les lieux mêmes dont il allait fixer la signification lointaine et parfois même perdue dans la mémoire, font la valeur irremplaçable de cet ouvrage qu'ont aimé et qu'aiment tous ceux qui, parcourant une région, cherchent à en découvrir ces attaches, joyantes, périssables, avec les hommes qui l'ont modelée suivant leurs besoins, leur imagination, leurs propres relations affectives et leur parler local plus haut en couleurs que la langue châtiée des citadins.

André Guex

Ce volume est en vente dans les librairies et aux Editions Pillet S.A., 19, avenue de la Gare à Martigny, au prix de 28.- francs, port et emballage en sus.

14 mai : souper du parti radical

Le parti radical démocratique de Martigny a décidé d'organiser à l'intention de ses membres et des sympathisants un souper le 14 mai 1976 à la salle communale de Martigny. Un comité a été constitué pour préparer l'animation de la soirée et assurer à tous les participants un menu de qualité à des prix modestes.

D'ores et déjà réservez donc votre soirée du 14 mai pour cette rencontre amicale!

« L'Innocent, qui est-il? »

L'INNOCENT, qui est-il? Sinon le déshonneur, dans la lumière de Dieu, de notre existence à tous. Les pleurs versés dans ce monde, les échecs, les souffrances et les agonies, les sanglots des suppliciés, de tous les pauvres broyés et roulés par le péché du monde, sont repris dans le mystère du Fils

humilié et crucifié; celui-ci nous révèle que le fondement dernier de l'existence, c'est le mystère d'amour du Père qui enveloppe son Fils, et nous en lui, d'un amour éternel.

M.J. Le Guillou

« Celui qui vient d'ailleurs, l'Innocent. » Aux Editions du Cerf.

Ce vitrail a été récemment placé en l'église Saint-Nicolas de Flue à Dorénaz, vitrail dû au talent de Januarius di Decarli et réalisé par Herbert Fleckner, à Fribourg.

Photo NF



M. Clovis Rappaz est mort

EPINASSEY. - Nous apprenions hier matin, avec tristesse, le décès de M. Clovis Rappaz. Né le 12 novembre 1882, il était de cette trempe de Valaisan ancré dans ses convictions, mais généreux dès qu'il accordait son amitié.

Dans nos pérégrinations professionnelles dans la région, nous avons eu souvent l'occasion de rencontrer Clovis Rappaz, soit à Saint-Maurice, soit à Epinassey.

Bourgeois de Saint-Maurice, il était né à Epinassey, village qu'il n'a jamais quitté. En 1907, il construisit le bâtiment où il vécut jusqu'à son dernier jour. C'est en 1907 qu'il se maria; il perdit sa femme en 1919 déjà, alors qu'il avait six enfants.

Le 13 janvier 1904, Clovis Rappaz entre aux CFF comme ouvrier du dépôt, poste qu'il occupera jusqu'en 1938, date de sa mise à la retraite. Jusqu'il y a encore deux ou trois ans, sa silhouette trapue hantait encore la pinède du Bois-Noir, qu'il aimait parcourir, prêt à nettoyer un buisson au passage, à couper un arbrisseau gourmand. Mycologue averti, il parcourait sa « forêt bourgeoise » à la recherche de champignons.

C'était également un excellent tireur, membre du Noble Jeu de Cible, qui à 90 ans participait encore au tir des vétérans de la fédération. Chanteur à la voix chaude et prenante, il aimait à fredonner de vieux airs. N'a-t-il pas ressuscité la chanson du Gros-

Bellet, dont il avait retrouvé paroles et musique chez l'historiographe Ulysse Casanova?

Ce décès a attristé tous les Agaunois, car Clovis Rappaz était estimé de tous, apprécié pour ses réparties à l'emporte-pièce. Une vieille figure agaunoise disparaît. Une page se tourne avec le décès de Clovis Rappaz.

Que toute sa famille trouve ici l'expression de notre sympathie attristée.



Monthey: chômage et marché du logement

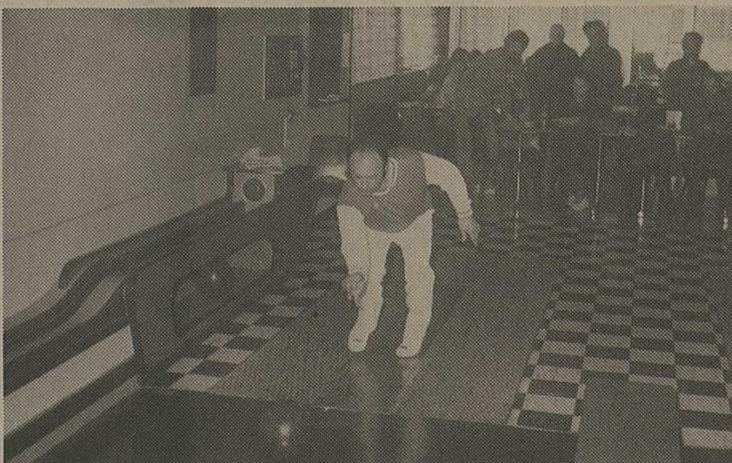
MONTHEY. - Au 14 avril, la ville comptait 27 chômeurs assurés à une caisse. Ce sont 24 hommes et 3 femmes qui sont à la recherche d'un emploi.

A considérer cette situation, il apparaît que le marché du travail reprend sur le plan local, comparativement au mois précédent. Du 1^{er} au 14 avril, l'Office du travail a pu placer 23 personnes. De fin septembre au 14 avril, cet office a enregistré 165 demandes d'emploi et a pu en satisfaire 138.

Quant au marché du logement, il s'améliore également, puisqu'au 31 décembre 1975, on comptait à Monthey 275 logements vides contre 220 au 14 avril 1976. Monthey dispose de 228 logements subventionnés, ce qui représente un peu plus de 5 %.

Au 31 mars dernier, 75 logements étaient en construction, et l'autorité communale a délivré 135 permis de construction, ce qui ne veut pas dire que ces 135 logements seront construits en 1976.

Des quilles et des boules



MARTIGNY. - Actuellement et depuis le 9 avril dernier se déroule, au motel des Sports, chaque jour de 9 à 23 heures, et cela jusqu'au 26 avril, le championnat individuel romand de quilles. Il a été mis

sur pied par le club de quilles Octodure et compte pour la quatrième éliminatoire valaisanne.

Chaque participant, membre ou non membre d'un club, doit lancer 200 boules et c'est celui ayant obtenu le plus grand nombre de points qui sera sacré champion. Ces joueurs sont répartis en six catégories.

Nous avons surpris hier, en plein effort, Antonin Liard, de Payerne, trois fois champion vaudois, deux fois deuxième aux championnats romands, deux fois champion suisse par équipe. (Notre photo).

Décès de Henri Pellet

UVRIER. - Il y a une semaine, Henri était hospitalisé, et nous espérons comme de coutume qu'il s'en sortirait encore une fois. Mais il nous a quittés silencieusement, comme fut sa vie d'ailleurs.

Les gymnastes, tous ses amis, garderont de lui un souvenir reconnaissant et merveilleux pour toutes les belles heures qu'ils lui doivent, et pour son appui sans faille à l'Espérance, dont il était membre vétérans.

Nous souhaitons que notre ami trouve auprès du Seigneur le même accueil qu'il nous réservait, un accueil charmant.

Ses amis gymnastes.

anthamatten meublen sa
Tél. 026 8 42 62
1890 St. Maurice

Au pays des Dranses

Concert du chœur mixte Saint-Nicolas

ORSIERES. - Le chœur mixte de Saint-Nicolas a choisi le dimanche de Pâques pour son traditionnel concert annuel. La soirée débutera à 20 h. 15 à la salle de l'Edelweiss. Pour cette année, les organisateurs ont mis sur pied un programme en quatre volets!

Tout d'abord se produira le chœur mixte, sous la direction de M. Roulin. Puis il appartiendra au chœur des enfants de réjouir un public que l'on espère nombreux, sous la direction de Claude Darbellay, alors que se produira ensuite le groupe choral du cycle d'orientation, également dirigé par M. Roulin. La dernière partie de la soirée verra une équipe d'acteurs « réputés dans la région » faire rire et sourire tous les participants, avec une comédie en un acte d'Eugène Labiche, intitulée « Les suites d'un premier lit ».

Une sympathique soirée en perspective.

Avec la Fraternité de Liddes

LIDDES. - C'est sous la direction de Jacques Cavé que se déroulera dimanche 18 avril, à 20 h. 30, au local de la société, le traditionnel concert de Pâques de la fanfare « La Fraternité ». Pour cette soirée, la commission musicale a choisi dix morceaux qui ne manquent certes pas de satisfaire tous les membres sympathisants et amis de la fanfare.

La jeune céramique romande

LIDDES. - La cité des « Pecas-faves », relais artistique de la vallée du Grand-Saint-Bernard, annonce sa traditionnelle exposition d'art céramique pour les mois de juillet et août.

Le grand village et ses pittoresques hauteurs inviteront le touriste pressé à faire halte sympathique.

Aménagement des Jardins-Neufs

LEYTRON. - Lorsqu'on monte à Ovronnaz et qu'on jette un regard vers la plaine, on aperçoit entre la limite de Saillon, le Rhône, le village de Leytron, le périmètre de l'aménagement de Ravanay à l'est, une vaste surface de 2,7 hectares comprenant 512 parcelles réparties entre 150 propriétaires. Ces parcelles sont loin de leur rendement maximum car elles manquent d'eau.

On appelle cette région, les « Jardins Neufs » et le problème soulevé par leur irrigation n'est pas récent.

Il y a plus de dix ans que l'idée de leur aménagement intégral a été lancée mais elle se heurte à la volonté des propriétaires de maintenir l'état parcellaire actuel, alors qu'on aurait pu étendre facilement l'aire viticole de la commune.

L'état de ce lieu est déplorable et les terrains sont partiellement abandonnés.

L'administration de Leytron a pensé qu'il était logique de conserver une zone de petits jardins et a proposé l'irrigation du secteur. Elle a dès lors chargé, l'an dernier, l'ingénieur Georges Gaillard, de Riddes, d'établir un projet de réseau principal laissant à l'initiative personnelle la construction du réseau de détail ou les installations de distribution.

Le système adopté est la répartition à la demande. C'est-à-dire que chaque propriétaire - ou groupe de propriétaire - disposera d'une prise d'eau faite par leurs soins.

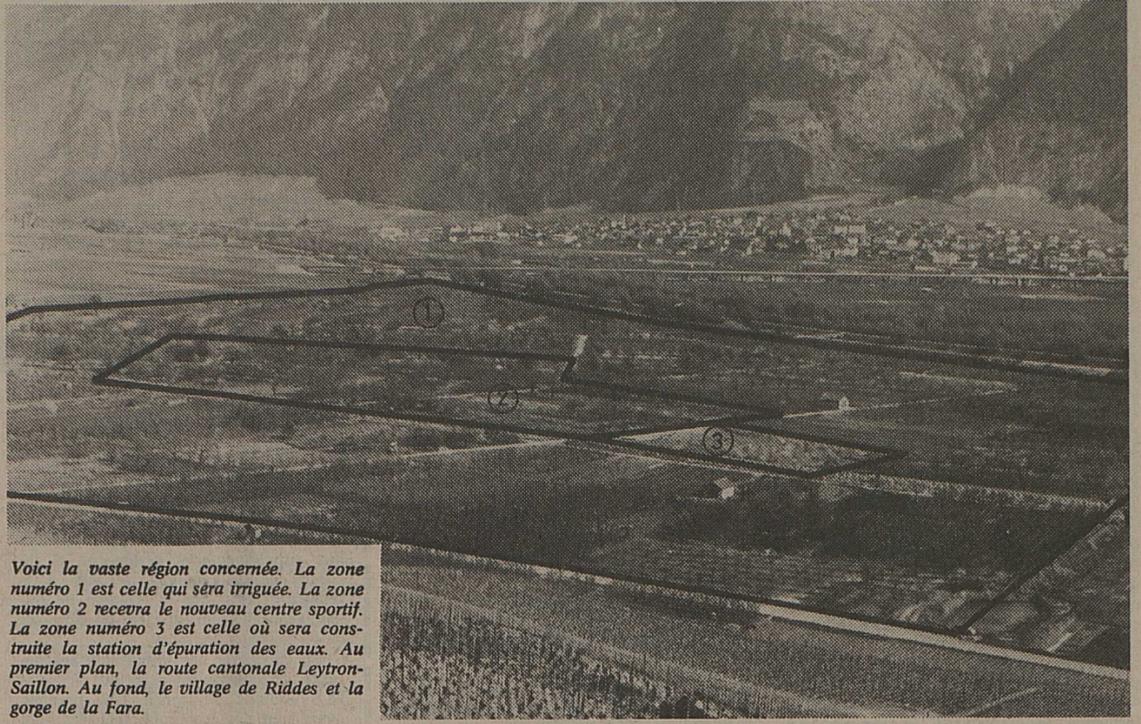
Le réseau principal est la suite de celui de

Ravanay. Ceinturant le périmètre en tubes, il exige la pose de 1300 m. de conduites de 150 mm de diamètre et 3000 mètres de conduites de 100 mm de diamètre.

L'eau disponible, soit 25 litres/seconde, fournie par un réservoir de 1 100 000 mètres cubes, un autre de 400 000 mètres cubes, plus un bassin d'accumulation de 750 000 mètres cubes, est suffisante pour l'irrigation et l'aspersion. Mais il ne saurait en revanche être question de protection contre les gelées printanières. Les disponibilités en ce moment ne permettraient, en effet, la protection que du cinquième du périmètre.

Ignorant l'évolution culturelle du secteur, l'ingénieur Gaillard a cependant élaboré le réseau de manière à permettre, le cas échéant, un complément d'apport d'eau par pompage. Trois stations sont simplement évoquées dans le projet ; elles ne sont ni étudiées, ni devisées.

On s'est donc restreint au réseau principal avec prise d'eau au réseau de Ravanay. Le devis est de 300 000 francs en chiffre rond.



Voici la vaste région concernée. La zone numéro 1 est celle qui sera irriguée. La zone numéro 2 recevra le nouveau centre sportif. La zone numéro 3 est celle où sera construite la station d'épuration des eaux. Au premier plan, la route cantonale Leytron-Saillon. Au fond, le village de Riddes et la gorge de la Fava.

Tribune libre

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction.

Construction du centre scolaire de Martigny-Combe

MARTIGNY (Set). - En date du mercredi 14 avril, nous recevions une lettre signée de cinq conseillers communaux de Martigny-Combe, soit MM. Yvon Saudan, Serge Lovey, Raphy Moret, Georges Rouiller et Lucien Tête. Cette lettre met en cause, ni plus ni moins, que la problité et l'esprit démocratique du président François Rouiller. En voici le contenu.

En 1973, le conseil communal de Martigny-Combe a décidé de porter à la connaissance du public, par voie d'affichage, les décisions principales du conseil communal. Depuis quelque temps, l'administration communale avait négligé cette information. Or, à la suite de la réunion du conseil du 20 mars dernier, la population de Martigny-Combe était avisée officiellement des dernières décisions ; parmi celles-ci figuraient ces lignes : « Il (le conseil communal) a pris acte du refus du Conseil d'Etat du canton du Valais d'autoriser l'expropriation du Pré-du-Mortay, en vue de la construction d'un bâtiment scolaire. Il (le conseil communal) a refusé d'entreprendre les travaux du bloc scolaire à Martigny-Croix selon le projet 1972. »

Ce texte ne correspond pas à l'esprit de la décision du conseil. Le conseil communal ne s'oppose pas, tout au contraire, à la construction du bloc scolaire. Il refuse, par contre, de construire cette école au bord de la Dranse à Martigny-Croix.

Il est vrai que le Conseil d'Etat n'a pas approuvé l'emplacement choisi par la majorité du conseil, soit le Pré-du-Mortay. Convaincu cependant de l'opportunité d'une construction au Pré-du-Mortay, en séance du 20 mars, le conseil communal a décidé de demander au Conseil d'Etat de mieux préciser ses motifs de refus, voir de reconsidérer sa décision. Une discussion détaillée des avantages et désavantages des deux emplacements nécessiterait un long débat. Qu'il nous soit cependant permis d'apporter les éléments d'appréciation suivants qui, à notre sens, militent clairement en faveur du choix du Pré-du-Mortay.

Selon les normes et directives concernant les constructions scolaires du 30 juillet 1975, le choix des emplacements est fait en fonction des critères suivants :

- situation géographique ;
- tranquillité ;
- ensoleillement ;
- absence de nuisance ;
- conditions géologiques, topographiques, et morphologiques ;
- sécurité des accès piétons ;
- facilité concernant les accès routiers.

Incontestablement la plupart de ces critères justifient une construction au Pré-du-Mortay. Il reste cependant le problème du prix souvent évoqué par le président pour justifier une construction au bord de la Dranse. On a prétendu, en particulier, que la construction au Pré-du-Mortay coûterait 600 000 francs de plus. Nous contestons ce chiffre qui a été établi arbitrairement. Nous admettons par contre que la construction du Pré-du-Mortay coûtera un peu plus cher que celle au bord de la Dranse. Mais cette différence de prix est compensée, à notre avis, par les avantages résultant du choix d'un

emplacement mieux ensoleillé, plus tranquille, etc...

De son côté le président Rouiller a présenté, lors des séances du conseil, ses arguments en faveur de l'emplacement de Martigny-Croix. Après examen, ses arguments furent contestés par la majorité du conseil. Notons au passage que dans son rapport l'architecte cantonal reprend, sinon les mêmes termes, du moins exactement les mêmes arguments que le président de la commune... Faut-il rappeler ici pour mémoire que lors de la demande d'une autorisation de construire un bâtiment HLM sur une propriété sise en limite du terrain choisi au bord de la Dranse pour la construction scolaire, l'ancienne administration communale, en date du 23 décembre 1972, avait refusé cette autorisation de construire alléguant en outre que : « La proximité immédiate de la Dranse et l'exposition défavorable du terrain peuvent représenter des dangers pour les habitants. »

Dans son rapport l'architecte cantonal invoque une atteinte au site architectural de Plan-Cerisier par la construction du centre scolaire au Pré-du-Mortay. Lors de la construction du bloc locatif appartenant à M. le président et consorts au départ de la route de Plan-Cerisier, cette atteinte n'avait pas paru évidente malgré la pétition de nombreux habitants de la région.

Convaincus de l'opportunité d'une construction au Pré-du-Mortay, les conseillers soussignés invitent les habitants de Martigny-Combe à comparer les deux emplacements de leurs propres yeux. Cela est facile depuis la crête du Perrey ou la route des vignes. Ils rappellent les critères de choix énoncés ci-dessus mais au-delà de ces critères techniques, il y a le bien des élèves et l'intérêt public. C'est dans cet esprit que les soussignés ont décidé de porter ces faits à la connaissance du public et continueront à défendre leur point de vue. Les soussignés protestent, en outre, contre les méthodes anti-démocratiques du président et son manque de respect de la volonté du conseil communal en cette affaire comme en plusieurs autres occasions. Ils ne peuvent admettre que l'entêtement du président de la commune prime sur l'avis de la commission scolaire, du personnel enseignant et de cinq conseillers sur sept. Ils se réservent la possibilité de revenir sur ces points au cas où la nécessité s'en ferait sentir.

La réponse du président François Rouiller

Nous avons tenu à connaître également la position de la personne si violemment attaquée, le président François Rouiller. Voici ce que ce dernier a bien voulu nous déclarer :

- L'avis officiel apposé au pilier public est la relation exacte de la décision du conseil communal du 20 mars 1976.
- Le projet de Martigny-Croix, accepté en 1972 déjà par le conseil communal unanime (y compris M. Yvon Saudan) n'est pas prévu au bord de la Dranse, mais à 50 mètres de la maison communale.
- Ce projet a été approuvé :
- a) Par la décision du chef du Département de l'instruction publique du 30 août 1972 ;
- b) Par la décision du Conseil d'Etat du 18 octobre 1972 ;
- c) Par le rapport de l'architecte cantonal du 21 novembre 1973 (différence de coût 600 000 francs).
- d) Par la nouvelle décision du chef du Département de l'instruction publique du 26 novembre 1973 ;
- e) Par le rapport de l'architecte cantonal du 22 mars 1974 confirmant la différence de coût entre les deux projets de 600 000 francs (chiffre taxé allégrement d'arbitraire par M. Yvon Saudan et consorts).
- f) Par la nouvelle décision du Conseil d'Etat du 26 février 1976.

Où se trouve donc l'entêtement et l'esprit anti-démocratique ? Certainement dans le refus d'accepter les décisions claires et dûment motivées (15 pages) de l'autorité supérieure.

Pour le surplus, je me réserve d'informer les citoyens de Martigny-Combe lors d'une prochaine assemblée primaire et de répon-

dre aux personnes qui songent davantage à agiter l'opinion publique qu'à réaliser des œuvres au profit de la communauté.

François Rouiller

P.S. La construction d'un HLM à Martigny-Croix en 1967 n'a fait l'objet que d'une seule opposition de M. Yvon Saudan (déjà lui !) qui a été écartée par une décision unanime du conseil communal.

La réponse de M. Rouiller est claire et précise. Elle ne souffre aucun commentaire, d'autant plus que le président incriminé ne craint pas d'affronter l'assemblée primaire qui se tiendra dans le courant du mois de mai prochain. Il ne nous appartient pas de prendre fait et cause pour l'une ou l'autre des parties en présence, mais il est tout de même bon de rappeler que M. Rouiller est à la tête de la commune de Martigny-Combe depuis 12 ans ; il est également député, successivement président de la commission chargée de la révision de la loi fiscale, vice-président de la commission du régime communal et membre de la commission de procédure et juridiction administrative. Il serait donc étonnant qu'une telle personnalité puisse être accusée d'antidémocratie. Dans tous les cas, la position de M. François Rouiller est celle d'un président de commune se pliant aux lois et aux décisions du Conseil d'Etat.

STEP et centre sportif

Mais les autorités communales sont allées plus loin.

Tenant compte du fait qu'elle doivent construire une station pour l'épuration des eaux usées, que le terrain de sport actuel est devenu insuffisant, elle se sont rendues propriétaires, dans ce vaste contexte de près de 28 hectares, d'une surface de 3 hectares pour l'implantation de la STEP et la construction d'un centre sportif possédant deux terrains de jeu.

Politique judicieuse s'il en est qui permettra d'un côté d'augmenter sensiblement l'aire agricole, de l'autre de réaliser les desirs de la jeunesse et de lutter contre la pollution. Il faut féliciter ici les réalisateurs que sont le conseiller responsable des eaux Ulrich Roduit, le conseiller responsable de l'irrigation de la partie agricole Emile Desfayes, le président du consortium de l'irrigation du vignoble Camille Michellod. Et le président Antoine Roduit bien sûr qui n'en est pas moins l'élément moteur de tout cet important aménagement.

Pro Senectute

Martigny et Entremont

MARTIGNY. - Le bureau de Pro Senectute, fondation pour la vieillesse, avenue du Léman 29, sera fermé le 20 avril 1976.

Consultations à nouveau le mardi 27 avril 1976, de 9 à 11 heures.

Joyeuses Pâques.

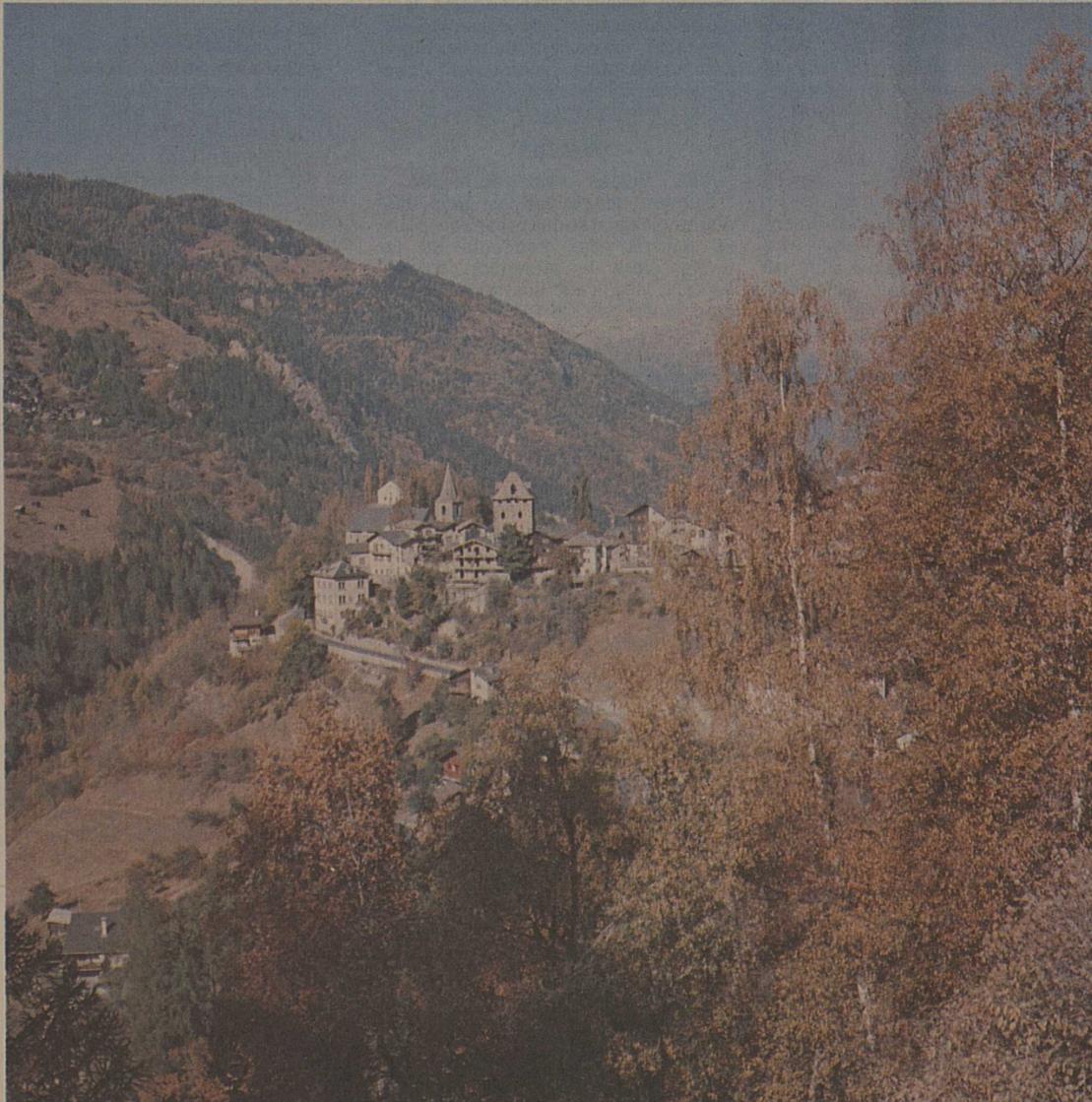
L'assistante : C. Ravera

Concert de L'Avenir

FULLY. - Perpétuant une tradition désormais bien établie, la fanfare L'Avenir de Fully donnera son traditionnel concert pascal ce dimanche, dès 14 h. 30, à Fully vers l'église. La fanfare effectuera ensuite un fort sympathique tour de village.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

INVITATION A LA DÉCOUVERTE...



Vissoie, vu ici dans la gloire de l'automne flamboyant, c'est une véritable petite capitale, un chef-lieu. Premier bourg en entrant dans la vallée, c'est un verrou qui sait s'ouvrir, c'est un carrefour. De là, on part vers Saint-Luc et Chandolin, Grimentz ou Zinal, des stations agréables, bien équipées, qui se développent encore. Mais le val d'Anniviers ne perdra jamais son caractère propre, dans le respect d'une nature incomparable. Vous trouverez dans notre édition de samedi un reportage couleur complet sur cette vallée, ses villages et ses stations. Toutes les saisons sont belles, sur les bords de la Navizence.

Photo NF

Comptes 1975 de l'Etat du Valais : le déficit ramené de 60 à 29 millions

Le budget de l'Etat du Valais pour 1975 prévoyait, compte tenu des crédits supplémentaires et des crédits spéciaux en faveur de la relance de l'économie, un déficit de 60 millions en chiffre rond.

Le compte de l'exercice boucle par un découvert de 28,6 millions. Par rapport au budget, l'amélioration est donc d'environ 31 millions. Lors d'une conférence de presse donnée hier par M. W. Loretan, chef du Département des finances, assisté de M. Germanier, chef du service comptable, un communiqué officiel remis aux journalistes - publié ci-contre - indique l'essentiel des raisons de cette réduction de l'excédent des dépenses prévu par le budget.

D'autre part, le message du Conseil d'Etat au Grand Conseil contient des notes très intéressantes sur la situation financière de l'Etat, que M. Loretan qualifie de saine.

Un renversement prévisible

Comme il n'y a pas de miracles en matière financière, les quelque 31 millions de mieux que laisse apparaître le compte n'ont que deux sources possibles : une diminution des dépenses ou une augmentation des recettes. La conjonction de ces deux éléments est le rêve de tout trésorier : elle ne se réalise que très rarement si le budget témoigne d'une certaine sincérité.

En 1974, l'augmentation des recettes avait influencé favorablement le compte. En 1975, c'est la diminution des dépenses qui joue le rôle déterminant. On assiste donc à un renversement de la situation. Pourquoi ? Il est facile d'imaginer qu'avec la progression à froid de l'impôt qui comporte la loi de 1960, cet impôt, s'appliquant à une économie non encore touchée par la crise, rapportait toujours plus à l'Etat. En 1975, la récession a sévi, la progression de l'impôt a été freinée par la diminution de la matière imposable. C'est pourquoi l'accroissement des rentrées fiscales n'a marqué qu'un taux de 0,9 % (contre 6 % en 1974).

Les dépenses, par contre, ont diminué dans une plus grande proportion. D'où un résultat du compte amélioré.

Quand on ne peut plus dépenser !

Ainsi, pour un volume total de 747 millions de dépenses prévu au budget (y com-

pris les crédits supplémentaires et les actions de relance), l'Etat du Valais n'a dépensé que 721,6 millions. La question qui saute à l'esprit est : pourquoi ?

D'abord, il faut noter un réel effort de l'Etat pour stabiliser les frais de fonctionnement. Uniquement au poste « personnel », on constate une réduction de 4 millions. On trouve ensuite que, pour ses investissements

Par Gérald Rudaz

propres, l'Etat du Valais a renoncé à certains crédits. Des achats prévus à Sierre (Beaulieu), à Martigny (terrain en vue d'un poste de police) à Sion (entretien des routes), ont été différés. De plus, on a récupéré 2 millions par suite du réaménagement du programme de construction de certains hôpitaux. Enfin - et c'est la cause la plus importante - il se trouve que des communes ne sont plus en situation de réaliser des projets pour lesquels des crédits ont été votés, en raison d'une situation financière trop obérée. Ce qui revient à dire qu'une partie de l'amélioration du compte 1975 par rapport au budget est due au fait... que l'on ne peut plus dépenser !

L'Etat du Valais a pourtant augmenté ses investissements, propres ou en faveur de tiers. Le total de ces investissements était de 95,4 millions en chiffres nets au compte 1974. A celui de 1975, il apparaît pour 117,3 millions, soit un accroissement de près de 22 millions.

Que reste-t-il des recettes de l'Etat après les dépenses générales ?

La question qui se pose généralement lorsque l'on traite de politique financière est : « De combien dispose l'Etat après avoir payé son monde ? »

En chiffres nets, les recettes 1975 sont de 362,8 millions. Sans les amortissements, les dépenses générales ascendent à 265,7 millions. L'excédent des recettes constituant le disponible, on constate donc que celui-ci est de 97,1 millions.

Dans ces dépenses générales, celles absorbées par le personnel figurent au total pour 178,6 millions, ce qui représente exactement le 67,6 % de la recette fiscale nette (70,9 % au compte 1974).

Gérald Rudaz

Le communiqué officiel

On communique officiellement :

Le Département des finances communique que le compte 1975 de l'Etat du Valais boucle par un déficit financier de 28 618 694 fr. 36.

Le budget financier ainsi que les crédits supplémentaires ordinaires et les crédits supplémentaires destinés à la relance économique et création de travail, accusaient un excédent de dépenses de 60 millions de francs.

On enregistre une importante amélioration du compte financier qui s'élève à 31,4 millions de francs. Elle provient avant tout des économies réalisées dans les dépenses générales et de quelques recettes supplémentaires. La part de l'Etat aux dépenses pour le personnel, y compris le corps enseignant, qui se monte à 178,6 millions de francs, est inférieure de 3,9 millions de francs au budget. Elle représente le 46,6 % de la dépense totale nette du canton alors qu'en 1974 ce pourcentage était de 48,4. Elle absorbe en 1975 le 67,6 % de la recette fiscale nette ; en 1974, ce taux était de 70,9. Par ailleurs, la réalisation de certains travaux d'investissements n'ont pas suivi le rythme prévu en raison de diverses circonstances. Les crédits non utilisés ont

contribué à l'amélioration du résultat financier.

Les dépenses brutes d'investissements de l'Etat atteignent 118,6 millions de francs ; elles se chiffraient à 98,3 millions de francs en 1974. Le développement du réseau routier a coûté 106,1 millions de francs, soit 18,2 millions de plus qu'en 1974 ; 12,5 millions de francs ont été affectés à la construction d'immeubles d'enseignement, de service et divers.

Le volume brut des subventions et participations aux investissements de tiers qui s'élève à 127,3 millions de francs a été de 21 millions supérieur à celui de 1974. Les constructions de bâtiments scolaires et d'hôpitaux, les ouvrages destinés au traitement des ordures, à la protection des eaux et aux améliorations foncières ainsi que les réfections de logements ont été les principaux travaux subventionnés en 1975. Les interventions de l'Etat dans ce domaine apportent un sérieux appui au développement de l'infrastructure et ont une incidence financière importante sur l'économie du pays.

Les recettes brutes de l'Etat atteignent 453,2 millions de francs. Par suite des difficultés économiques qui ont surgi vers la fin de 1974, il faut s'attendre à ce

que les produits des différentes sources de revenus se stabilisent.

En 1975, le Conseil d'Etat s'est employé à atténuer les effets de la crise. Il s'efforcera en 1976 de maintenir, dans des limites acceptables et selon ses moyens, le fléchissement de l'emploi dû à la récession. Le fait d'avoir, durant ces dernières années, conduit avec méthode le développement de l'infrastructure du pays, tout en veillant à ce que la progression de l'endettement du canton reste dans les limites compatibles avec une saine gestion financière, permet à l'Etat d'apporter au moment opportun son appui à une économie défaillante.

La loi fiscale qui sera soumise au peuple a pour but de décharger le contribuable. Elle entraînera donc une diminution du rendement par rapport aux dispositions actuelles ; aussi faudra-t-il revoir notre politique financière. Les mesures de rationalisation qui ont déjà été prises devront être encore plus poussées. Il s'agira également de définir à nouveau les tâches essentielles dévolues au canton. L'ordre de priorité et le degré d'urgence devront être rigoureusement respectés et l'Etat n'interviendra que dans des actions relevant clairement de sa mission.

Les sobriquets attachés aux localités du Valais romand

voir NF des 2, 3, 8, 9, 10, 13 et 15 avril District de Saint-Maurice

Collonges

Les « Traîne-Lames », les traîne-pans ou les traînards
Avant la construction du pont sur le Rhône, une barque transportait les gens d'une rive à l'autre. Or, les Collongiens avaient l'habitude de porter des redingotes dont les pans traînaient dans l'eau lors de ces traversées. De plus, les « Trarounains » (habitants d'Outre-Rhône), n'avaient pas la réputation d'être des gens particulièrement vifs et alertes et passaient plutôt pour être des traînards.

Dorénav

Les « Diablaïns »
Ce surnom dérive probablement de l'ancien nom du village « Le Diablaï », c'est-à-dire pays situé au « diable vert » (pour au diable va-vert). Expression signifiant pays perdu, éloigné, isolé. Et je dis qu'il fallait avoir un certain courage pour habiter un bled pareil avant la construction des ponts de Dorénav et Collonges. Côté Fully, un sentier de chèvres, taillé dans le rocher qui tombait à pic dans le Rhône, était le seul moyen de communication. Un vrai pays du diable !

Evionnaz

Les « Guillots », ceux qui courent le guilledou
Les Evionnards seront les premiers surpris d'apprendre que leurs aïeux avaient la réputation d'être des « coureurs de jupons ». Reste à savoir si ceux d'aujourd'hui sont les dignes descendants de leurs ancêtres et recherchent toujours des aventures galantes ? Je pense qu'il n'y a aucune raison pour que leurs chromosomes aient changé !

Finhaut

Les « Pinoros »
Trouver la signification de ce surnom a été un vrai casse-tête chinois. Faute de pouvoir interpréter la première syllabe à la lettre et pour cause !, j'ai dû me rabattre sur l'étymologie du mot et y ai vu une altération de la première lettre qui devrait plutôt être un f. Nous aurions alors « Finoro » ou mieux « Finorhaut ». Fin pouvant dériver de fenil, nous pourrions traduire ce sobriquet par les « fenils d'en haut » ?

Marécottes

Les « Tartares »
Surnom donné en raison de la profusion de la rhinante des prés ou cocrète, fleur jaune ressemblant à une crête de coq, d'où l'abondance de poules aux Marécottes ! On dit aussi que ceux de la « ville de Salvan » leur ont donné ce surnom en raison d'une certaine tendance séparatiste. Ils doivent avoir beaucoup de cousins dans le Jura ; dommage qu'ils n'en aient pas également dans le Haut-Valais !

Salvan

Les « Velans », ceux de la ville
Surnom donné par les gens des autres villages de la commune pour se gausser des habitants de la « ville » dont la prétention d'habiter une ville n'est pas mince, vous en conviendrez. Cette prétention est du reste à l'échelle du slogan bien connu selon lequel il faut « deux Bagnards pour faire un Salvanais » ! (Voir Bagnes à ce sujet).

Le Trétien

Les « Pics »
Ce hameau étant construit sur une pente excessivement rapide, au-dessus d'impressionnants précipices, les voisins prétendaient que pour se tenir sur un tel « à pic » les habitants du Trétien devaient s'y cramponner avec des pics !

Massongex

Les « Renaillois », les grenouilles
Ce village portait autrefois le nom de Tarnaiaie. C'était la capitale de la tribu gauloise des Nantuates, ville disparue à la suite de la débâcle du Rhône à la fin du VI^e siècle. La chute du Mont Tauredunum avait entraîné la formation du cône du Bois Noir, l'édification d'un barrage naturel et par voie de conséquence celle d'un immense lac en amont. La rupture de cette digue provoqua une catastrophe telle que toutes les localités situées entre Agaune et le Léman y compris celles construites sur les rives du lac, furent ensevelies. Le nom de Tarnaiaie disparut avec la cité et plus tard une nouvelle agglomération prit pied au milieu des marécages et de ses habitants verdâtres. Et c'est ainsi que les cuisses de Massongex devinrent célèbres !

Saint-Maurice

les « Pecà-Porés », les mangeurs de poireaux
Il est vrai que les poireaux deviennent spécialement beaux dans la terre grasse des jardins de Saint-Maurice et on comprend que ses habitants en aient fait leur plat favori. On dit aussi, mais que ne dit-on pas, que jadis les Agaunois étaient végétariens, non par goût, mais par force. « La chair est faible » disaient les chanoines de la Royale Abbaye, « par conséquent, il vaut mieux la garder pour nous » !

Vernayaz

Les « Planains », les gens qui habitent en plaine
Une ancienne localité du nom d'Autanelle existait à cet endroit et a probablement été noyée sous le lac dont il est question dans l'article relatif à Massongex. De ce fait, cette plaine était devenue un marécage d'où n'émergeaient que joncs, vermes et roseaux. Au fil des siècles, ce terrain devint de nouveau habitable et permit la fondation d'un nouveau village qui tire son nom de verne et qui par conséquent aurait dû s'orthographier Vernaie à l'instar de palmeriaie, etc. C'est donc une localité de peuplement récent qui ne s'est séparée de la commune de Salvan, dont elle faisait partie, qu'en 1912. Quant au surnom, il faut y voir un sens péjoratif indéniable, car à cette époque, un pays de marais ne pouvait être habité que par des gens de « seconde cuvée » !

Vérossaz

Les « Bulgares »
On sait que ce surnom a été donné aux habitants de Vérossaz à la suite d'une bagarre de café. Ce qu'on sait moins, c'est que par altération, bulgare est devenu bougre. Or, les bougres étaient des hérétiques accusés de s'adonner à la sodomie. Pauvres bougres de Véroffiards !



Où
irons-nous
ce
week-end

Pâques à Montana Hôtel-restaurant Les Asters

Vendredi-samedi-dimanche : chambre et petit-déjeuner Fr. 75.-
Tél. 027/41 22 42

36-23375

Le paradis sur terre chez TIP-TOP La réputée Colline-aux-Oiseaux

sur Chamoson (VS)

Bar couvert. 250 places chauffées
Pêche à la truite

Dimanche de Pâques, après-midi,
aubade de l'Harmonie la Villa-geoise

F. Aubert, café-rest. des Alpes
Tél. 027/86 40 77/86 25 49
86 23 20

Café-restaurant Frenières sur Bex

Tél. 025/5 93 42

Menu de Pâques
Hors-d'œuvre variés
Tournedos aux morilles
Jardinière de légumes
Pommes allumettes
Salade
Plateau de fromage
ou coupe maison

Café-caravanning Les Rochers

Les Verrines-sur-Chamoson

Famille Jérémie Mabilard-Juillard
Tél. 027/86 34 50
Spécialités du pays et goûters au miel.
Exposition de pyrogravure. Terrasse
couverte, 150 places, 6 fours à raclette,
broche et grillade. Piscine climatisée.
Bungalows à louer. On parle anglais,
français, allemand et italien

Publicitas

Sion 21 21 11

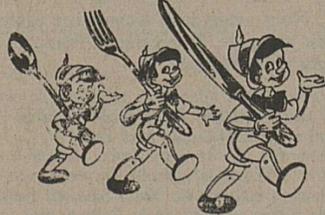
Rendez-vous en famille... avec la nature! Restaurant-Camping Robinson

3957 Granges
Tél. 027/58 16 01 - Mme Rouvinez
Dimanche de Pâques dès 14 heures
l'accordéoniste «Les Caramels»

Ce dimanche «broche garnie», gigot
d'agneau et cou de porc, pommes
mousseline, légumes sur assiette
Fr. 9,50

Casse-croûte Robinson Fr. 5,50
Spécialités valaisannes
Ouvert dès 9 h. - cadre rustique

AUBERGE-RESTAURANT Au Vieux-Valais Ovronnaz



Dimanche de Pâques, 18 avril 1976
vous propose un menu pascal dans
un cadre rustique

MENU

Petit pâté chaud «sauce Cumberland»
★
Consommé milles-fanti
★
Cabri du pays à la broche
ou
Rosbeef provençal
Pommes boulangères
Jardinière de légumes
★
Salade Waldorf
★
Petits fruits
(Crème liquide et chantilly de la ferme)
★
Notre devise :
Bien accueillir et bien servir
Réservez vos tables
Tél. 027/86 21 63
H. Hostettler - Lambiel



Prise de drapeau du bat ER inf mont 10

SION. - Hier matin, sur la place de la Patinoire, le bat ER inf mont 10, a procédé à la prise du drapeau. Cette école, commandée par le col Piot, a terminé ses 10 semaines d'instruction sur les places d'armes de Savatan ou de Monthey et commence sa période de service en campagne. Le major EMG Aldo Cereghetti commande le bataillon.

La manifestation a été honorée de la présence de MM. Félix Carruzzo, président de

Sion, François Gilliard, vice-président, Maurice d'Allèves, préfet du district de Sion,



Une vue de la manifestation.

Paul Dayer, commissaire de la police municipale, Norbert Wicki, représentant le Département militaire valaisan, d'une délégation de la Société des sous-officiers de Sion et environs, des Lt-col Marclay et Gaspoz, etc.

Le major EMG Cereghetti a annoncé le bataillon à M. Félix Carruzzo, conseiller national.

«Après dix semaines d'instruction de base, releva le major Cereghetti en s'adressant à la troupe, l'exercice de mobilité «Primevère» qui nous a conduits, en trois jours, de Saint-Maurice à Sion, était en quelque sorte un seuil: celui que franchit l'apprenti en passant son examen de capacité. Or, tout examen marque le début d'une période nouvelle. Le métier acquis donne de l'envergure et de la sûreté, mais il exige surtout la mise en pratique des notions apprises, le rodage et le perfectionnement, en un mot l'expérience.

«Votre engagement pendant la longue marche, votre comportement en montagne sur les flancs de la Rosablanc, la volonté qu'il a fallu pour rallier Boveresse à Beuson par les hauts de Nendaz, la régularité efficace des marcheurs du bas du col du Lin à Sion, par Condémines, la ponctualité et les qualités des arrières me permettent d'affirmer que l'examen de capacité est réussi. Les apprentis, dès maintenant, sont soldats et s'annoncent par leur spécialité.

Depuis le début de cette semaine, vous appartenez au bat ER inf mont 10. Un tel corps de troupe possède son drapeau, qui doit rappeler à chacun et en toute circonstance son devoir inconditionnel de servir. Servir pour préserver l'intégrité de notre territoire, comme celle de nos institutions voulues et forgées dans une démocratie dont l'histoire connaît et reconnaît la force. Nous pouvons être fiers de pouvoir procéder à Sion à cette prise de drapeau. Sion, c'est un de ces creusets dont l'histoire s'est servie pour couler l'acier de notre démocratie. Par Valère et Tourbillon, la ville de loin crie sa volonté séculaire de garder une indépendance chèrement acquise. Vous avez prouvé ces derniers jours votre volonté. Je sais que le moment venu, et au nom de ce drapeau que nous recevons ce jour, vous seriez les dignes successeurs de ceux qui ont façonné ce pays à notre mesure.»

Puis le bataillon a défilé devant le cdt d'école, le cdt de bat et les autorités dans un ordre parfait, impressionnant même. Dans l'après-midi, chacun pouvait regagner son domicile pour les congés de Pâques.



Les invités, MM. Gilliard, Carruzzo, d'Allèves, Wicki, en compagnie du col Piot et du major Cereghetti, pendant le défilé.

La fanfare de l'ER, sous les ordres de l'adj Solioz, a donné à l'issue de la cérémonie un petit concert devant le palais du Gouvernement, à l'intention du Conseil

d'Etat, représenté par M. Wolfgang Loretan, chef du Département militaire et M. Gaston Moulin, chancelier d'Etat.

- gé -

GASTRONOMIE

RESTAURANT LE MERIDIEN
PIANZOLA - BERTHOUDZ
SALLE POUR SOCIÉTÉS
GRANDE ET PET. CARTE
GRILLADES ET
RACLETTES AU FEU
DE BOIS EN PLEIN AIR
LE NUMÉRO GAGNANT
DE LA LOTERIE
DE MARS
N° 385
FERME LE LUNDI
1964 CHATEAUNEUF-CONTHEY

Crans
Ouvert toute l'année - sauf novembre
Restaurant des Mèlèzes
Hôtel
Banquets de sociétés
Noces
Broches au feu de bois
Panorama
Henri Lamon - ☎ 027/43 18 12

Hôtel Pointe de Zinal
à Zinal
Tél. 027/65 11 64

Menu de Pâques
Jambon de campagne à la broche
Gratin dauphinois
Salade méele
Glace panachée
Prix : Fr. 14.-
Réservez vos tables

Une bonne adresse

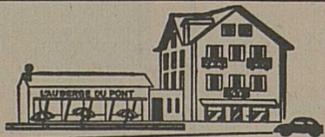
Restaurant de l'Industrie
Bramois

Sa fameuse charbonnade
Spécialités à la carte
Menus ouvriers

Banquets pour mariages et sociétés
(80-100 personnes)

Menu de Pâques

Se recommande :
Fam. T. Spano-Bonvin
Tél. 027/31 11 03



Restaurant du Pont
Saint-Léonard - Sion

Menu de Pâques

Consommé au Sherry
★
Cocktail de crevettes
Sauce Calypso
★
Gigot d'agneau à la provençale
Pommes boulangère
Choux de Bruxelles au beurre
Salade
★
Vacherin cassis
★

Menu complet Fr. 25.-
Sans premier Fr. 18.-
Plat du jour Fr. 14.-

Prière de réserver vos tables
Tél. 027/31 22 31

Daniel Salamin, chef de cuisine
Nouveau tenancier

Menu de Pâques
Fr. 28.-

Consommé madrilène
Asperges fraîches
Sauce mayonnaise
Cabri du pays rôti au four
Pois mange-tout au beurre
Pomme nouvelle rissolée
ou
Entrecôte bordelaise
Coupe Romanoff aux fraises
nouvelles

Hôtel de la Gare
Sion - Tél. 027/23 28 21

la Romande

Brasserie Restaurant
Fam. G. Zuchuat-Moix
chef de cuisine
Av. de France 15 - Sion
Tél. 027 22 31 08

Ouvert dimanche de
Pâques et 25 avril
Le patron vous propose :

★
Consommé printanier
★
Asperges du Valais
Jambon cru
Sauce mousseline
★
Carré d'agneau diablé
ou
Tournedos «La Romande»
Pommes nouvelles rissolées
Jardinière légumes
Salade
★
Sorbet framboise
★
Menu complet
- avec carré d'agneau 26.-
sans 1° 20.-
- Tournedos 28.-
sans 1° 22.-
Réservez vos tables

Marché de l'emploi dans l'industrie valaisanne

Le conseiller d'Etat Guy Genoud répond à deux députés

Le chef du Département de l'intérieur, le conseiller d'Etat Guy Genoud, vient de répondre à une question écrite urgente qu'ont posée au Conseil d'Etat M^{me} Françoise Vannay et M. Claude Rouiller, députés, au sujet de la situation du marché de l'emploi dans l'industrie valaisanne. Voici le texte de cette réponse :

Madame,
Monsieur,

Au nom du Conseil d'Etat, nous avons l'avantage de nous déterminer comme il suit sur la question écrite urgente que vous avez déposée le 26 mars 1976 sur le bureau du Grand Conseil à propos de l'objet dont il est fait mention sous rubrique.

Il est exact que le 29 février 1976 le canton du Valais recensait officiellement 1775 chômeurs complets; mais nous avons la satisfaction de vous informer qu'à la fin mars 1976 ce chiffre était tombé à 500. Dès lors, nous ne sommes pas d'accord avec votre déclaration selon laquelle le 25 mars 1976 nous aurions reconnu devant le plenum du Grand Conseil que la situation du marché de l'emploi dans notre canton n'irait en tous cas pas en s'améliorant au cours des mois à venir.

Tout en admettant avoir déclaré qu'un certain chômage conjoncturel subsisterait, nous avons relevé que pour une part prépondérante il s'agissait de chômage saisonnier qui avec l'amélioration des conditions atmosphériques disparaîtrait en partie. C'est d'ailleurs dans ces termes que nous nous sommes exprimés dans notre réponse du 24 mars 1976 à l'interpellation urgente transformée en question écrite de M. le député Paul Biderbost au sujet du chômage sévissant dans le canton. Cette réponse ayant paru dans la presse, nous vous prions de vous y référer.

Bien que nous soyons informés sur les difficultés qu'éprouvent quelques entreprises industrielles valaisannes, nous n'avons pas connaissance que certaines d'entre elles seraient obligées, dans un proche avenir, à procéder à des licenciements substantiels. La maison Giovanola Frères SA, qui nous a régulièrement tenu au courant de l'évolution de sa situation, ne nous a rien communiqué de particulier ces derniers temps.

En ce qui concerne la résolution des associations patronales genevoises au sujet de l'information des pouvoirs publics sur les fermetures d'entreprises ou les licenciements de personnel, il y a longtemps que le Conseil d'Etat a pris des mesures dans ce domaine. Nous vous renvoyons sur ce point aux dispo-

vent les entreprises industrielles du canton.

- 1) Il n'a pas à rassurer particulièrement l'opinion publique, du fait qu'il n'a pas connaissance des rumeurs de réduction des effectifs.
- 2) Par son programme de relance, le Conseil d'Etat s'efforcera, dans la mesure du possible, de venir en aide aux entreprises industrielles ayant des difficultés et les recommandera aux autorités fédérales. Il fera tout ce qui est en son pouvoir, compte tenu des possibilités que lui offre la législation en vigueur.
- 3) Il a été répondu à cette question sous chiffre 3.
- 4) Nous veillerons à ce que les prescriptions de l'arrêté précité du Conseil d'Etat du 23 avril 1975 soient respectées, de manière à assurer une bonne information.
- 5) Espérant avoir ainsi répondu aux questions posées, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le chef du Département de l'intérieur :
G. Genoud

150 jeunes pêcheurs ont tenté leur chance à Montorge

MONTORGE. - Comme nous l'avions annoncé, la Société des pêcheurs de Sion et environs a mis, il y a quelques jours, plus de cent kilos de poissons mesure dans le lac de Montorge.

Hier s'est ouverte la pêche réservée aux étudiants, aux apprentis et aux juniors nés entre 1960 et 1966.

Dès six heures du matin, plus d'une centaine de jeunes, équipés de pied en cap, se sont retrouvés sur les rives du lac. Durant les deux premières heures, les touches ont été excellentes. Les plus hardis avaient pêché leurs six truites très rapidement.

M. Georges Buttet a effectué un contrôle, chacun se faisant un point d'honneur de

présenter son permis de pêche, comme de rappeler à l'ordre un camarade se permettant quelque extravagance.

Cette première journée de pêche, très animée, a été riche d'enseignements. Ces jeunes sont sérieusement équipés en matériel de pêche. Ils aiment taquiner la truite, et ils respectent les prescriptions légales.

La société des pêcheurs doit être félicitée pour cette action en faveur de la jeunesse séduisante. Jusqu'au 30 septembre prochain, il sera ainsi possible pour ces jeunes apprentis, ces étudiants et pour les juniors, nés entre le 1^{er} janvier 1960 et le 31 décembre 1966, de passer d'agréables heures à Montorge.

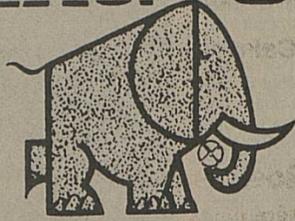
gé

Publicitas



21 21 11

**CENTRE
COMMERCIAL
MACRO**



SION/UVRIER

Venez fêter le printemps à Uvrier

GRATUIT

une raclette
(fromage du pays)
et un verre de
Johannisberg

* Vendredi 16 avril
* Samedi 17 avril

EN
ACTION

Fromage du Valais

Johannisberg Provins

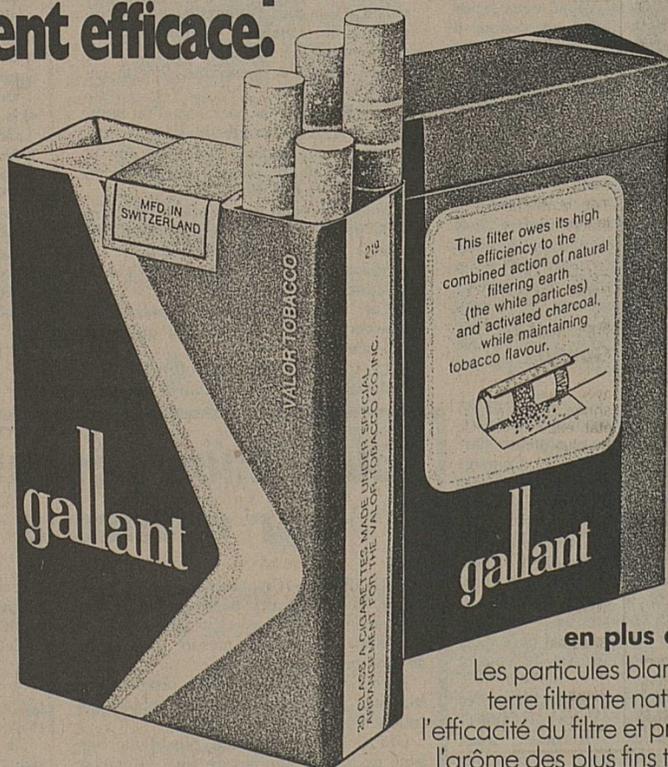
kg **9.³⁰**

litre **5.²⁰**

bout. 7/10 **4.⁹⁵**



Les plus fins
tabacs d'Amérique et un filtre
hautement efficace.



De la terre
filtrante naturelle
en plus du charbon actif.

Les particules blanches de la
terre filtrante naturelle augmentent
l'efficacité du filtre et préservent
l'arôme des plus fins tabacs.

**Affaires
immobilières**

A louer à Martigny, avenue de la
Gare 33, dans immeuble coopé-
ratif

appartement 3 pièces

A louer à Martigny, avenue de la
Gare 33, dans immeuble coopé-
ratif

appartement 3 pièces

Fr. 315.- par mois, charges com-
prises, libre tout de suite

S'adresser à M. René Boudry
Av. de la Gare 35
Tél. 026/2 56 32 36-23606

Vos annonces :



027/21 21 11

A remettre tout de
suite ou à convenir

studio

situé sous-gare
Loyer Fr. 180.-
par mois
A vendre

le mobilier

comprenant 1 cana-
pé-lit, 2 fauteuils,
1 table basse, 1 cof-
fre à literie, 1 biblio-
thèque, 1 tapis ri-
deaux le tout
Fr. 1900.-

Tél. 027/22 83 73
(heures des repas)
■ 36-300999

On cherche
**parcelles
de terrain**
pour construction
chalets

zones de construc-
tion et ensoleille-
ment maximum

Faire offre écrite
sous ch. P 36-
301006, à Publicitas,
1951 Sion

Nouveau!
Martigny

Immeuble Plein-Ciel B
situé sur les actuels terrains de camping

A vendre

studios meublés Fr. 36 000.-
appartements 3 p. Fr. 104 000.-
appart. 3 1/2 p. Fr. 116 000.-
appart. 4 p. Fr. 136 000.-

2 places de parc
quartier des Epeney Fr. 12 000.-
4 locaux en sous-sol
Surface 48 m2 (6x8) Fr. 35 000.-

**Vente directe du constructeur
Marcel MORET**

case postale 111, 1920 Martigny
Tél. 026/2 22 12 - 2 32 23
Télex 38 351

36-4646

TORGON

LA VOLIÈRE
Dimanche 18 avril
dès 19 h. 30

LOTO DE PÂQUES

Organisation :
Société de développement

Nombreux jambons, froma-
ges, etc...

Invitation cordiale

A SION (Valais)
LIQUIDATION TOTALE
 autorisée jusqu'au 30 juin 1976
Cause cessation de commerce de SION
Continuation de la vente
Meubles anciens et de styles
Antiquités - Meubles rustiques
 Armoires, commodes, buffets, vaisseliers, bahuts, glaces, fauteuils, canapés, chaises
 Magnifique grande commode Ls XVI marquée
1 BUREAU 3 CORPS ANCIEN EN NOYER
LS PHILIPPE
 bibelots, petits meubles, berceaux, meubles de coins ETC. ETC. ETC.
TABLEAUX - PEINTURES - PORTRAITS - STATUES
BOIS
ÉNORME QUANTITÉ D'AUTRES OBJETS
TROP LONG À DÉTAILLER
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
Maison Jos. ALBINI
SION
Sommet du Grand-Pont N° 44
 Mme R. Héritier
 Ouverture tous les jours

AGENCE

RENAULT
OCCASIONS
 R 4 crème 37 000 km 72
 R 4 fourgon bleue 32 000 km 74
 R 5 LS, verte 30 000 km 75
 R 5 TL bleue 53 000 km 73
 R 6 TL, bleue 39 000 km 71/72
 R 6 TL blanche 79 000 km 71/72
 R 12 TL bleue 70 000 km 72
 R 12 TL bleue 55 000 km 72
 R 16 TS blanche 48 000 km 72
Volvo
 blanche 115 000 km 70/71
Peugeot 304
 bleue foncé 65 000 km 71
Peugeot 304
Peugeot 304 break
 vert. métal. 37 000 km 73
Voitures vendues expertisées avec garantie
Facilités de paiement
Crédit Renault
Garage
du Mont-Blanc
J.-C. Boisset et J.-M. Moulin
Maîtres fédéraux
Route du Grand-Saint-Bernard
1920 MARTIGNY-CROIX
 Tél. 026/2 11 81 et 2 56 66
 36-2825


Garden Centre FLAV
Sion Route de Bramois
 Tél. 027/ 23 38 95
PRIX CHOC,
Caissettes à fleurs, éternit
 40 cm **7.95**
 60 cm **9.30**
 70 cm **9.90**
Rosiers 4 pièces au prix de 3
Géraniums en godet 6 pces Fr. 15.60 - 12 pces Fr. 27.60
Beau choix de terrines fleuries
 Disponibles **GRIFFES D'ASPERGES**
WILLIAMS 1 an
Vendredi et samedi vente-enseignements
Produits BAYER, gamme BAYSOL pour jardins
Samedi fermeture 16 h.
Lundi de Pâques ouvert le matin de 7 h. 30 à 12 h.

Fanfare municipale L'Agaunoise
Saint-Maurice
Tirage de la tombola
 de la soirée du 10 avril 1976
 Le numéro 1343 gagne un appareil photo
 Le numéro 683 gagne un assortiment 12 bouteilles
 Le numéro 1598 gagne un fromage à raclette
 Le numéro 1216 gagne un fromage à raclette
 Le numéro 422 gagne un fromage à raclette
 Le numéro 810 gagne un assortiment 3 bouteilles
 Le numéro 1379 gagne un assortiment 3 bouteilles
 Le numéro 1217 gagne un assortiment 3 bouteilles
 Le numéro 43 gagne un assortiment 3 bouteilles
 Le numéro 1088 gagne un balai mécanique
 Les lots sont à retirer chez M. Georges Piccinin
 gérant Coop Saint-Maurice jusqu'au 31 mai 1976.
 Saint-Maurice, le 12 avril 1976.


WYSSZEN-SEILBAHNEN
 3713 Reichenbach ☎ 033 76 17 22
 Grues pour entreprises et forêt
 Vente, location et service

MOLLENS - SALLE COMMUNALE
 Dimanche 18 avril 1976 dès 19 h. 45
GRAND LOTO
DE PÂQUES
 Fromages, jambons, plaques de lard, etc.
Organisation : Ski-Club Mont-Bonvin
 INVITATION CORDIALE

MORRIS
MARINA 2
LE TUYAU POUR
LES 1300

 Morris Marina 2, 1.3 coupé, fr. 10800.-
 Morris Marina 2, 1.3 limousine, fr. 11300.-
 Nouveau: 1.3 limousine, transmission automatique, fr. 12450.-
 Nous vous invitons à faire une course d'essai.
Garage Bruttin Frères
Noës-Sierre
 Tél. 027/55 07 20

Chenil de Francavilla UVRIER

 Pont-du-Rhône
 Elevage de bergers allemands et de bouviers bernois
 Pension chiens de toutes races
 Mme Joseph Cacciola
 Rue de la Dixence 27 - Sion
 ☎ 027/22 08 71

Garage Le Parc
O. D'Andrés
Sierre
 Tél. 027/55 32 36

M G AEG
 A votre service depuis 15 ans
Prix intéressants
pour toutes les bourses
Service officiel AEG
Machines à laver le linge
et la vaisselle
Machines de restaurant
Cuisinières et congélateurs
ANDRÉ MONNIER-GASSER
MARTIGNY
 Avenue du Grand-Saint-Bernard 56
 Téléphone 026/2 22 50 36-4637

Publicitas 21 21 11

TORRENTBAHNEN
LEUKERBAD-ALBINEN
 1400-2400m
 Direktion Bergstation ☎ 027 6 40 36
 6 40 35
SKIEURS
ATTENTION
 La région du Torrent dispose encore d'excellentes conditions de neige et de pistes. Une visite en vaut la peine.
 Carte spéciale journalière : adultes Fr. 15.-, enfants Fr. 8.-

A vendre
Peugeot 404
 1967, 52 000 km
 Boîte de vitesse de 504
 Très belle voiture en parfait état de marche
 Fr. 1500.-
 Tél. 021/61 55 68

A vendre
Vespa 125 Sprint
 modèle 1966
 Tél. 027/22 76 54
 ■ 36-301000

A vendre de particulier
Volvo 144 S
 modèle 1973, en état de neuf
 Tél. 027/22 25 92 (int. 16)
 heures de bureau
 ■ 36-301002

A vendre
moto Honda 500
 mod. 73, 32 000 km
 Fr. 3500.-
 Tél. 027/86 41 43 le soir
 ■ 36-301009

Particulier vend
Renault R 12 Gordini
 avec accessoires, année 72, excellent état, expertisée
 Au plus offrant
 Tél. 027/38 26 25 heures des reaps
 ■ 36-301010

A vendre
tireuse à vin
 Bas prix
 P.-E. Ruchonnet Rivaz
 Tél. 021/56 23 27

Announces diverses
Absolument tout pour la vue

W.F. Billat
 Opticien-conseils
 Av. Général-Guisan, 3960 Sierre
 Tél. 027/55 12 35
Exécution immédiate des ordonnances de MM. les oculistes
 Grand choix de montures pour enfants


VIGNERONS!
ÉCHALAS et PIQUETS DE VIGNES
 pour toutes tailles
 Ouvert : samedi matin de 7 h. à 12 h.
 en semaine dès 6 h. 30
metafa
 Rte de la Gemmi
 Sierre - 027/55 44 95/96
 028/5 44 08 - privé

LE PARC SIERRE
O. D'ANDRES
 ☎ 027/55 15 09 - 55 32 36
 Représentant : Roger Valmaggia
 ☎ 027/22 40 30 - 58 16 97
 Mercedes 230/6 1968
 Mercedes 230/6 1975
 Mercedes 220 1970
 Austin 1100 57 000 km
 Vauxhall Viva bas prix
 Datsun Cherry 3 200 km
 Peugeot 504 GL 27 000 km 74
 Peugeot 304 40 000 km 72
 Peugeot 204 28 000 km 73
 Mini 1000 1973
 36-2834

Kaspar Frères

A1 ☎ 027/ 22 12 71 - 72 - 73
Ce qu'il y a de mieux après une voiture neuve.

Matra Simca Bagheera	1974
15 000 km	
Opel Kadett	1971
20 MXL	
Taurus 1600 L	1971
Alfetta 1800	1974
Chrysler Vallant	1971
Simca 1501 S	1975
Cortina, 4 p., aut.	1970
Alfetta 1800	1972
Mazda 929	1974
Audi 100 GL	1973
Capri 1500 XL	1971
Taurus 2300 GXL, autom.	1975
Taurus 2000 GXL, aut.	1972
Opel Ascona 16 S	1971
Taurus 1600 L	1975
Opel Diplomat V8	1971
Alfa Romeo 2000 B	1971
Alfasud Luxe, verte	1974
20 M 2300 S	1970
17 M, 2 portes	1968
Escort 1300 GL	1975
Transit 115 Combi	1971
Taurus 1600 XL	1975
Taurus 2000 XL	1975
Audi 100	1974

 Vendeurs :
 J.-L. Bonvin, 36 11 42
 A. Tresoldi, 22 30 36

KASPAR MARTIGNY
Ford - Alfa Romeo
 Tél. 026/2 63 33

Taurus GXL 9000 km	1970
1 an de garantie	
17 M	1970
Alfa Romeo 2000 GTV	1973
Chrysler 180	1972
Simca 1100	1969
Escort 1300 L	1973
Alfasud TI	1975

 Vendeur :
 J.-P. Walpen, 027/23 32 48

GARAGE DE COLLOMBEY SA
 Tél. 025/4 22 44

Fiat 127	1971
Fiat 128	1971
Cortina 2000 XL	1972
Peugeot 504 Stn 7 pl.	1974
Taurus 2000 GXL	1974
Consul 2300 Stw	1973
Capri II Ghia 2300	1974
Opel 1900 stw	1973
Alfa 2000 B	1974
Granada 2600, 4 p., verte	1973
Taurus 2000 GXL	1972
Alfa 1300 TI	1969
Cortina GT	1968
Taurus 1600 L	1973
12 M 1300 S	1969

 Bonvin J.-F., 4 30 19
 Vocat Gaby, 7 34 58
Ouvert le samedi
toute la journée
La nouvelle Taurus 76
est arrivée!

Offres et demandes d'emplois

LONZA

Les Usines électriques de la LONZA SA, cherchent pour leur bureau d'exploitation à Vernayaz

une secrétaire

Nous demandons : habile sténodactygraphe diplômé d'école de commerce (ou certificat équivalent) connaissance de l'allemand

Nous offrons : semaine de 5 jours, bon salaire, en rapport avec les qualifications, avantages sociaux, travail varié, ambiance de travail agréable

Entrée en fonction : 1^{er} mai 1976 ou date à convenir

Les offres écrites avec curriculum vitae, prétention de salaire et date d'entrée sont à adresser à : LONZA SA, Usines électriques, 1904 Vernayaz 36-12697

Nous cherchons pour nos succursales du Bas-Valais (Sion et Martigny)

des conseillers en ameublement pour service extérieur jeunes et capables.

Préférence sera donnée aux candidats ayant de l'initiative et l'expérience de la branche
Nous offrons bonne rémunération avec avantages sociaux d'avant-garde et congés réguliers

Offres à : **Gertschen SA**
Fabrique de meubles, 3900 Brigue
Tél. direction 027/3 10 55

Restaurant La Cascade, Pissevache, Vernayaz, engage pour la saison d'été

une sommelière

connaissant les deux services.
Entrée début mai

une fille de buffet

Entrée 1^{er} juillet
Pour rendez-vous, tél. 026/8 14 27 36-1249

Mise au concours

- La commune de Sierre met au concours
- des postes de maîtresses de classes enfantines
 - des postes de maîtres ou maîtresses d'école primaire
 - des postes de maîtres ou maîtresses de classes spéciales (développement)
 - des postes de maîtres ou maîtresses du Cycle d'orientation, division A et B
 - des postes de maîtres ou maîtresses de Cycle d'orientation, classes terminales

Conditions d'engagement : selon règlement du 20.6.1963 concernant les conditions d'engagement du P.E. et selon règlement d'application du 20.12.1972 concernant l'introduction du Cycle d'orientation

Durée de la scolarité : 42 1/2 semaines

Salaire : selon dispositions en vigueur au DIP

Entrée : 30 août 1976.

Les offres de service avec certificats et curriculum vitae doivent être adressées jusqu'au 20 avril 1976 à M. Pierre de Chastonay, président, 3960 Sierre, avec mention «personnel enseignant». Ce délai passé les offres de service ne seront plus prises en considération.

COMMUNE DE SIERRE
La direction des écoles

L'Hôpital d'arrondissement de Sierre cherche pour entrée immédiate ou à convenir

une infirmière instrumentiste formée
une infirmière anesthésiste formée
une infirmière
pour les soins intensifs
une assistante technique diplômée en radiologie

Faire offres avec curriculum vitae à la direction de l'hôpital, tél. 027/57 11 51, interne 150 ou 151.

36-3214

Nous cherchons pour tout de suite

AGRO-mécaniciens

ou mécaniciens avec très bonne connaissance du diesel

Chambrier Fils S.A.

1880 Bex
Tél. 025/5 29 29 - 025/5 22 65

22-120 8-28

Nous cherchons

chef de chantier

pour la conduite de notre gravière, centrale à béton et transport chantier.

Nous demandons :
- contact facile avec la clientèle
- conduite du personnel
- organisation du travail, planification

Connaissances :
- des installations de gravière
- des graviers et ciment
- électrique
- soudure

quelques années de pratique.

Faire offres écrites, avec références, curriculum vitae et prétentions de salaire :

Sablère de Paullère SA
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

28-20435

Hôtel de la Gare - St-Maurice cherche pour entrée à convenir

garçon ou fille de salle

connaissant les 2 services (débutant (e) accepté (e))

une fille de maison

Bon gain
Tél. 025/3 63 60 36-3419

Chesières-Villars
Nous cherchons

employée

Pour notre entreprise de nettoyage à sec

Tél. 025/3 27 08 heures des repas et le soir 36-23501

L'Imprimerie Gessler SA, à Sion, engagerait un

apprenti compositeur-typographe

Formation complète assurée par l'entreprise
Entrée immédiate ou à convenir

Tél. 027/23 19 05 36-3809

Entreprise de travaux publics

cherche pour chantiers de plaine et de montagne

maçons qualifiés manœuvres

Tél. 027/22 41 87

36-23640

Hôtel du Cerf à Sion cherche

femme de chambre

Entrée tout de suite
Tél. 027/23 20 21 36-3400

Par suite de déménagement de ses parents en Valais

apprenti boulanger-pâtissier

ayant déjà fait une année d'apprentissage à Lausanne, cherche patron boulanger-pâtissier pour terminer son apprentissage dans la région Sierre-Sion

Ecrire sous ch. P 36-3001003, à Publicitas, 1951 Sion

Dancing Derby Martigny

cherche

fille d'office

Tél. 026/2 15 76 le soir dès 21 h. ou midi 026/4 17 88 36-1279

Restaurant du Chablais Vaudois, Bex, engagerait

serveuse

connaissant les deux services
Entrée à convenir

Tél. 025/5 22 20

Annonces diverses



Demain soir 17 et dimanche 18 avril le dancing sera ouvert

36-1211

A vendre

bateau à moteur

coque polyester, cabine, 2 moteurs, hors-bord 65 et 6 CV, très peu utilisé
Valeur Fr. 25 000.-
Cédé Fr. 16 000.-

Tél. 021/62 27 16 le soir 36-5828

Nous liquidons

carrelages - faïences

Marbre, dalles de jardin
Béton lavé 50/50
Rabais 20 à 50 %
Livraison à domicile

Expo-céramique, Martigny
Rue Marc-Morand 23
Tél. 026/2 38 25 - 2 11 89



POURQUOI payer plus cher?

Appareils de cuisine ZYLISS

Coupefrites, impeccable !
Prix MAGRO 19.50 (au lieu de 25.-)
Râpe à légumes rotative lame inox, corps plastique couleur orange
Prix MAGRO 32.50 (au lieu de 39.50)
Trancheuse électrique (pour viande séchée fromage, saucisson, etc.)
Prix MAGRO 139.- (au lieu de 160.-)

Prix à l'emporter, avec garantie intégrale. Livraison, installation, crédit, location possibles.

MAGRO ménager

SION - Uvrier /027/31 28 53 et ROCHE près Villeneuve 025/7 82 21

Restaurant du Port Bouveret (VS) cherche

sommelière

connaissant les deux services
Place à l'année. Nourrie, logée
Vie de famille

Pour rens. : tél. 025/7 51 44

Nous demandons pour été ou automne 1976 dans notre bureau d'architecte

apprenti dessinateur en bâtiment

Offres sous ch. 89-40077, aux Annonces Suisses SA «ASSA» 1951 Sion

Motel-restaurant Transalpin Martigny-Croix

cherche pour la saison d'été

sommeliers (ières) garçon de maison (casserolier)

Prière de se présenter ou téléphoner au 026/2 16 68 36-3417

Nous cherchons

jeune fille

de 17 à 18 ans. Dans petit café et montagne du Haut-Valais. Pour aider au café et au ménage

Tél. 028/3 17 07 36-23542

Fourrures

Artisan transforme vos fourrures à la dernière mode.

Réparations, nettoyages, etc. Travail soigné.

Tél. 021/23 91 07 22-939

A vendre **garniture de salon** neuve

Ainsi qu'une chambre à coucher armoire à 3 portes et grand lit
Prix à discuter
Rendu franco domicile

Luyet Meubles Savièse
Tél. 027/22 54 25 36-4424

AGOM SA

Pneus C'est moins cher

caoutchouc en gros

Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 15 04

PERDU

sur le parcours Pont-de-la-Morge - Sion

lunettes médicales

Tél. 027/36 24 49

36-301005

A vendre

chat persan bleu

femelle 1 année env. vaccinée Pedigree L.O.H.

Fr. 400.-

Tél. 027/36 10 26 36-301011

Occasion A vendre

pompe avec moteur Diesel

45 CV (5 arroseurs) pompe adaptation tracteur sur chariot

Bonvin Frères Machines agricoles Condémines, Sion
Tél. 027/22 80 70

Dans le «Nouveliste»...



des nouvelles du monde entier!

NOUVELLISTE
Votre journal



Ne la tue pas par des produits toxiques

Elle assure ta récolte

L'HÔTEL-ÉCOLE DE ZERMATT: D'EXCELLENTES PERSPECTIVES POUR NOS JEUNES FILLES

ZERMATT. - L'hôtel-école de la Société suisse des hôteliers vient de terminer sa première année d'activité. Pour la première fois 110 jeunes filles sont formées comme assistantes d'hôtel, au cours d'un cycle s'étendant sur deux années. Cet institut hôtelier, installé dans les locaux de l'hôtel Schweizerhof à Zermatt, correspond à un besoin véritable. La demande dépasse largement les possibilités, puisque cette année, sur 500 inscriptions, on n'a pu en accepter que 260.

M. Kilian Burgener remarque à ce sujet, avec regret, que jusqu'à maintenant aucune jeune fille valaisanne ne s'est annoncée pour recevoir cette formation très valable d'assistante d'hôtel. Et nous nous disons un canton touristique ! Il serait hautement souhaitable que nos jeunes ne se lancent pas tête baissée dans les branches de la restauration, mais qu'ils se procurent tout d'abord une formation de base.

L'HÔTEL-ÉCOLE RECONNU OFFICIELLEMENT

C'est le 19 avril 1975 qu'ont commencé les cours, ouverts à toutes les jeunes filles de Suisse. A ce moment huit écoles similaires existaient, dont une au Tessin, une dans les Grisons, une en Suisse romande, et les cinq autres dans l'Oberland bernois. Il était

évident que la Société suisse des hôteliers devait se décider pour la création d'un tel institut en Valais. L'organisation faitière venait ainsi à la rencontre des demandes justifiées de la Société valaisanne des hôteliers. Tenant compte de la nécessité d'une formation en allemand, le choix préliminaire avait retenu deux stations, Fiesch ou Zermatt. A la fin 1974 et d'entente avec la Société valaisanne des hôteliers, la décision tombait, en faveur de Zermatt.

Les hôtels-écoles de la SSH sont reconnus par la Confédération et les cantons comme écoles professionnelles régulières. L'enseignement se base sur les plans d'enseignement normaux des écoles professionnelles et il a été reconnu par l'OFIAMI. C'est la Société suisse des hôteliers qui est responsable de l'organisation et du bon déroulement des cours.

COMMENT DEVIENT-ON ASSISTANTE D'HÔTEL ?

Les jeunes filles peuvent commencer leur formation à l'âge de 16 ans. Au cours de deux années d'apprentissage elles seront formées dans le service des chambres, à la buanderie et à la lingerie, à l'office et au passe-plat, au buffet, au soin des fleurs, à la conduite du personnel. Elles deviendront des forces de travail qualifiées, avec de bonnes perspectives d'emploi et d'avancement. Pendant les saisons d'été et d'hiver elles apprendront la pratique dans des établissements choisis par la SSH. Entre ces saisons, elles recevront la théorie de manière intensive, quatre semaines au printemps et six en automne, à l'hôtel-école de Zermatt.

Le directeur de l'école, dans son rapport, relève que l'hôtel-école de Zermatt renforce encore le lien entre l'hôtellerie suisse et le Valais. Cet établissement est une vraie fontaine de jouvence pour la grande tradition hôtelière.

G.

Une centrale nucléaire dans la vallée de Conches?

CONCHES. - Dans certains milieux Haut-Valaisans, on parle de l'éventuelle érection d'une centrale nucléaire dans le fond de la vallée de Conches. Selon des personnes bien informées, l'ouvrage pourrait très bien se réaliser à proximité du col du Nufenen, entre Altstafel et le barrage du Gries. Dans cette région, la centrale ne porterait nullement atteinte à l'environnement. Elle constituerait en outre un atout d'extrême importance dans le futur développement économique de la vallée. Au point de vue de la sécurité, une centrale nucléaire est beaucoup moins dangereuse qu'un barrage. Puisque les Suisses alémaniques n'en veulent rien savoir, écrivait dernièrement un jeune économiste Haut-Valaisan, pourquoi les Valaisans n'en profiteraient pas pour tenter leur chance ! La question, évidemment, mérite d'être approfondie, précise-t-il.

Cette question suscite, bien sûr, de nombreux commentaires dans la région.

Interrogé à ce propos, un spécialiste en la matière nous a en revanche démontré les raisons pour lesquelles une centrale nucléaire est une utopie dans la vallée de Conches : l'irrégularité du débit de l'eau, l'éloignement des grands centres, la difficulté de trouver du personnel qualifié pour travailler dans une zone isolée, les risques d'avalanches, notamment pour n'en citer que les principales. De plus, quelles seraient les réactions de la population indigène ? Serait-elle d'accord d'accepter chez elle, sans autre forme de procès, ce qu'à Kaiseraugst, par exemple, on tente de refuser par tous les moyens... ? C'est donc à elle qu'il conviendrait de s'adresser avant de partir dans pareille aventure. Pour des raisons évidentes, elle mérite d'être informée en tout premier lieu. Ne serait-ce déjà que pour la tranquilliser quant aux réelles conséquences découlant de la réalisation de ce projet.

It.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Un artiste israélien expose à Crans

La résidence Caddie's Club à Crans-Montana abritera, jusqu'au 3 mai prochain, les œuvres du peintre israélien Yaron Berent. Le vernissage officiel aura lieu demain soir, à 18 heures.

Yaron Berent est né à Tel-Aviv. Après cinq ans passés aux beaux-arts, il obtient une licence en histoire générale et histoire de l'art à l'université hébraïque de Jérusalem. Il commence à travailler, dès 1973 comme critique d'art à la maison de la radio et pour différents journaux. Dans la même temps, il peint et expose dans diverses galeries en Israël. En 1975, il quitte son pays et vient s'installer à Genève.

Ses toiles les plus récentes sont présentées sur le Haut-Plateau.

-ag-

Les bourgeois de Sierre en assemblée

SIERRE. - Mercredi soir, la grande bourgeoisie de Sierre tenait à l'hôtel de ville son assemblée primaire. Ouverte par M. René Essellier, le président salua tous les membres présents et releva notamment la présence de M. Pierre de Chastonay, président de la ville, et M^{me} Jacqueline Pont, députée et M. Bertrand Favre, conseiller communal, ainsi que toutes les anciennes autorités bourgeoises. Après une minute de silence, les membres présents ont entendu la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par M. André Pont, secrétaire. Il appartient ensuite au vice-président Edmond de Preux de donner connaissance des comptes de la grande bourgeoisie dont la gestion est parfaite. C'est à mains levées que les bourgeois ont admis deux nouveaux citoyens, soit M. Pierre Maloutas d'Athènes dont la mère est Sierroise, ainsi que M. Marco Rabasco de Barri, employé dans une entreprise de confection à Sierre depuis de longues années. Dans son rapport, le président a fait un tour général des problèmes bourgeoisiaux. Parlant des différentes cultures, il a relevé la bonne tenue des terrains et jardins fruitiers. Il a d'autre part donné d'intéressantes informations sur la surveillance exécutée régulièrement dans les forêts. Puis, M. Essellier a apporté quelques précisions sur le projet de la future maison bourgeoise.

Le président de la ville, M. Pierre de Chastonay qui est bourgeois de Sierre a été chaleureusement félicité par l'assemblée bourgeoise, pour sa brillante élection au

Dans l'ensemble, il offre à la vue des visiteurs des tableaux petits formats. Ce qui n'empêche pas Berent, sur cette surface restreinte, de laisser éclater son talent.

Des teintes chaudes, des formes géométriques sans violences, permettent à l'homme d'exprimer avec minutie des symbolismes bizarres. De prime abord, une idée surgit, mais aussitôt complétée par un dessin, en surimpression, flou.

La technique utilisée, couleur doucement appliquée, renforce cette impression de rêve surréaliste qui baigne les réalisations de Yaron Berent.

Pour la restauration de l'église d'Ayer

La paroisse d'Ayer fait actuellement un gros effort pour la restauration de son église. Dans le cadre de la conservation du site et de l'attrait de son coquet village aux maisons et chalets brunis par le soleil, avec l'aide de la commune et de la bourgeoisie qui a fourni le bois de mêlée, les hommes, au cours des journées d'hiver se sont mis à l'ouvrage pour débiter les billes et les transformer en bardeaux. Les travaux de protection du toit ont commencé un gros œuvre en perspective...

Nous ne pouvons qu'admirer le courage et la ténacité de cette bonne et généreuse population ayéroise, qui veut être digne de la vaillance de ses ancêtres et de ses aînés, qui ont bâti l'église, en des temps difficiles, au cours de la Première Guerre mondiale.

Pour se trouver quelques ressources la paroisse organise un grand lotto, le dimanche de Pâques, à la salle paroissiale, dès 20 heures.

Nous souhaitons plein succès aux organisateurs, une cordiale bienvenue aux participants et amis de la paroisse d'Ayer.

VERCORIN. - Samedi 17 avril, le Club du Valais central des ailes delta effectuera une série de vols de démonstration du Crêt-du-Midi à Vercoirin. Les premiers vols débiteront à 8 h. 30, la première manche à 10 h. 30 et la deuxième à 14 heures.

Pâques enneigées



A Biel déjà, la couche était importante

CONCHES. - Hier matin, les habitants du fond de la vallée de Conches n'en croyaient pas leurs yeux. En l'espace de quelques heures, leurs prairies - qui commencent à reverdir - ont été recouvertes d'une neige dont l'épaisseur augmentait à mesure que

l'on s'enfonçait dans le vallon. De 5 centimètres à Fiesch, la couche voisinait le demi-mètre à Oberwald. Ainsi, la haute vallée risque bien de passer Pâques sous la neige. A moins que maître Phcebus n'intervienne entre temps !

Pour défendre leurs droits, les frontaliers devant le Conseil de l'Europe?

BRIGUE/DOMODOSSOLA. - Les délégués des ouvriers frontaliers d'Italie et de France, travaillant en Suisse, se sont réunis au palais municipal de Domodossola, en présence du syndic, M. Ezio Morelli, afin de mettre au point une action commune pour défendre leurs droits. Les délégués ont en outre envisagé de recourir au Conseil de l'Europe afin d'obtenir une déclaration de principe, soulignant les droits des travailleurs européens. Face à un tel document, la Suisse ne pourrait plus rester insensible dans ce domaine, affirment les responsables du mouvement.

Pour atteindre ce but, les organisations des ouvriers frontaliers italiens et français se sont employées à recueillir une documenta-

tion sur les discriminations actuelles dont ces gens sont les victimes. En pratique, il s'agit de la possibilité d'une affiliation à une caisse de chômage suisse. Ce qui leur est actuellement impossible et d'annuler la disposition fédérale ordonnant la suppression du permis de séjour à l'étranger dont la place de travail peut être occupée par un Suisse.

Le document prend en outre position contre « l'ignoble campagne xénophobe » qui est périodiquement menée en Suisse et requiert l'égalité totale des droits sociaux entre frontaliers et autres travailleurs.

Il a été en outre décidé de renforcer les contacts entre les deux organisations en multipliant les rencontres. La prochaine se déroulera à Annemasse.

It.

Sierre en zigzag

CRANS-MONTANA. - Vendredi et samedi, se déroule à Crans-Montana, le traditionnel tournoi de Pâques de curling, à la patinoire d'Ycoor.

Lundi 19 avril, une marche populaire à ski est organisée sur le glacier de la Plaine-Morte.

SIERRE. - L'avenue Max-Huber ne portera plus son nom en vain. En effet, les services parcs et jardins de la ville viennent de planter de nombreux arbres le long de cette route qui sera maintenant une vraie « avenue ».

L'organisation collective d'alarme-gel

A la demande de vœux sur l'organisation collective d'alarme-gel de la région sierroise aura lieu le lundi 26 avril à 18 heures, à la salle de récréation de l'hôtel de ville.

M. Charles Favre, ingénieur agronome, sera présent pour présenter un exposé et répondre aux questions qui ne manqueront certainement pas de surgir.

Choucas et pigeons sauvages: que faire?

BRIGUE. - Ces volatiles se multiplient à vue d'œil à l'intérieur de la localité. Selon la saison et le temps, ils arrivent de n'importe où, se rassemblent sur les pignons et les arêtes faitières, ou dans les niches pour tenir leurs débats bruyants, ce qui est au fond leur droit. Contre, ce peuple ailé ne sait pas qu'il laisse partout les traces corrosives de sa digestion, ce qui n'est pas très agréable. Les amis de ces oiseaux qui les nourrissent trop richement, ne pensent pas qu'ils contribuent ainsi à une multiplication « artificielle » de l'espèce.

Jusqu'il y a quelques années, Brigue était réputée comme une station de pigeons. Sous la régie avisée de Gustav Haas, il y régnait une discipline presque militaire. Les animaux savaient comment se comporter. Ils avaient leur forum au quartier de la Furka, près de la Saltina, à part celui de Mattini, qu'ils occupent encore. Depuis ce temps là, l'observateur peut remarquer que les pigeons sauvages et les choucas de toutes sortes apprécient spécialement cet eldorado des oiseaux.

Les tourterelles gracieuses ont un très joli plumage, mais leurs roucoulements gutturaux ne les rendent pas très sympathiques. A Zurich on a même pris des mesures énergiques, pour supprimer l'excès de ces réveille-matin mal venus.

A Bâle on a décrété une interdiction formelle de nourrir les pigeons, et les contrevenants sont passibles d'amende, voire même de prison en cas de récidive.

Nous n'en sommes pas encore là chez nous. Mais Brigue est et se prétend comme avant, amie des animaux, chats et oiseaux s'y trouvent à l'aise, on peut le constater chaque jour.

Donc, l'un dans l'autre, pas encore de problème « oiseaux ». Le Brigue moderne avec les deux communes voisines qui se sont rattachées à la métropole a d'autres soucis, bien plus immédiats et importants. Et les oiseaux ne doivent-ils pas aussi essayer de se retrouver dans la nature tellement modifiée par l'homme et de s'y adapter ?

G.

REDACTION DE BRIGUE
Louis et Missette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...
... arrêter sa montre pour gagner du temps

Gastronomie chinoise au Conty à Crans



On voit sur notre photo, de gauche à droite : MM. Serge Granges, de l'hôtel le Conty, Yau Wong, cuisinier, et Jullier.

Une quinzaine gastronomique chinoise vient de débiter à l'hôtel le Conty à Crans. Cet établissement est placé sous la nouvelle direction de M. et Mme Serge Granges.

Devant le succès remporté par cette formule culinaire - plus de 1200 per-

sonnes à Sierre et 1000 à Sion en ont profité - la plus saine du monde, ce jeune couple n'a pas hésité à inviter M. Yau Wong, maître-queux chinois à venir jusqu'au 24 avril préparer pour les amateurs des spécialités de son pays.

(com. pub.) -ag-

PUBLICITAS, SION

PÂQUES !

RADIO-RECORDER

Sankyo ST 215 FL

Piles-secteur, FM - M - L, arrêt automatique de la bande, touche « sleep » sur magnétophone, micro incorporé plus micro supplémentaire

Prix : Fr. 398.-

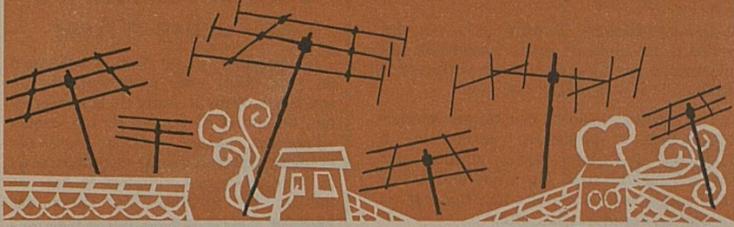
Prix Sons et Images Fr. **298.-** net



SIERRE
Av. du Marché 9 - 027/55 32 02
MARTIGNY
Moya 2 - 025/2 25 89
MONTANA
Le Rawyl - 027/41 68 62
SAINT-MAURICE
Grand-Rue 24 - 025/3 62 36

AIGLE
Rue Colomb 5 - 025/2 11 12
MONTHEY
Crochetan - 025/4 30 30
VILLENEUVE
Grand-Rue 92 - 021/60 16 83
VILLARS
Grand-Rue - 025/3 23 23

NOUS VEILLONS A LA QUALITE DE VOS INSTALLATIONS



Gilbert Dussex

Pour vos pneus :

VALPNEU

Rte du Levant
(vers la douane)

1920 Martigny

Tél. 026/2 44 84

Occasion unique !
A vendre
Ford Taunus XL

10 000 km, mod. 74
VW Variant 1600
mod. 73, 40 000 km
Toyota 1600 Celica
mod. 72, 60 000 km

Garage de Nendaz
Tél. 027/88 27 23 -
88 25 49

36-23603

Armand Goy - Martigny

Meubles d'art - Haute décoration

46, av. de la Gare - Tél. 026/2 38 92 - 2 34 14

Dans nos grandes expositions permanentes

Le choix le plus varié en Suisse romande de mobiliers et meubles d'art de qualité, nombreuses exclusivités suisses et étrangères, meubles anciens et ensembles restaurés.

Dans nos propres ateliers

40 spécialistes à votre disposition, pour installations complètes ou partielles, meubles sur mesure, parois, lambris, bibliothèques, rideaux, tentures murales, restauration d'ancien.

Service ensambleur conseil.
Architecte d'intérieur et décorateur à disposition.
Devis et projets sur demande.
Livraison gratuite dans toute la Suisse.
Service après-vente assuré.

Meubles et mobilier de reprise vendus à vil prix

ARMAND GOY

le spécialiste incontesté des beaux intérieurs, crée, réalise, décore, mieux et moins cher.

C'est surtout bien meilleur marché que vous ne le croyez.



Avis de tir

Des tirs au F ass, gren main, gren F, troq et mitr auront lieu comme il suit :

Jeu	22.4.76	1300-1700
Vendredi	23.4.76	0700-2200
Samedi	24.4.76	0700-2200

Région des buts : bas du torrent Les Cherches, cône de déjection et gravière de Mazembroz, NE Fully.

Samedi	24.4.76	0800-1700
--------	---------	-----------

Région des buts : Chibo NE Fully : Grand-Garde, Lousine, L'Erié, Chibo (exclu), point 1204, Randonne, La Triolau, Grand-Garde.

Samedi	24.4.76	0800-1700
--------	---------	-----------

Région des buts : Crête-Blanche SW Sembrancher : Le Fayé, pas de la Face, La Garde (exclu), Crête-Blanche, point 918,2, Le Fayé.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandement de la place d'armes de Saint-Maurice
Tél. 025/3 61 71

Le dancing Lona

à Grimentz

EST OUVERT

chaque soir dès 21 heures

Oldsmobile



Garage de l'Ouest

Georges Revaz - SION
Tél. 027/22 81 41

Buick

EXPOSITION

de voitures AMÉRICAINES GM

et de la

nouvelle génération OPEL

du jeudi 15 avril

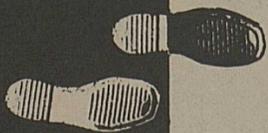
au samedi 17 avril 1976

36-2833

Chevrolet

Opel

PIÈGES A REBOURS



Desmond BAGLEY
83

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

J'occupais un appartement à Hillbrow, dans un groupe d'immeubles dominant la cité — la cité qui, à cette heure-là, était couverte de son habituelle couche de brume grasse. Depuis vingt ans, nos édiles envisagent périodiquement d'installer un système d'absorption des fumées mais rien n'est encore décidé.

Un homme qui vit seul, vit ou bien comme un abruti ou bien en sachant se débrouiller. Le truc de l'œuf dans le percolateur, par exemple, fait gagner du temps et de la peine. Vingt minutes après l'heure

de mon lever, j'étais déjà prêt à quitter la maison. Dans le hall, j'ouvris ma boîte aux lettres personnelle et ramassai mon courrier — trois de ces vilaines enveloppes à fenêtre, que je glissai aussitôt dans ma poche, et une lettre de Lucy.

Je me sentis un peu déconcerté. Depuis plus de six ans, six ans d'une vie « au ralenti », dépourvue d'événements marquants, je n'avais pas entendu parler de Lucy et, tout d'abord, j'en crus à peine mes yeux. Je relus la lettre. En réalité, il s'agissait d'un petit mot hâtivement griffonné; encre verte sur papier coûteux à bords inégalement dentelés.

Chéri,
Je suis de passage à Johannesburg. Pourrais-je te revoir en souvenir du passé ? Je serai au restaurant du Lac, au zoo, à midi. J'ai changé, mon chéri ; c'est vrai, crois-moi, aussi je porterai un gardénia blanc au revers de mon tailleur. Je ne voudrais pas que tu commettes un impair en abordant une autre femme.

Viens, je t'en prie ; j'ai tellement hâte de te voir !

Toujours à toi,
Lucy.

Je humai le papier ; il s'en dégagait un léger parfum. Lucy ne renonçait pas à ses vieux artifices. Je rangeai le feuillet dans ma poche de poitrine et je regagnai mon appartement pour téléphoner au bureau. Je ne sais plus quelle excuse j'invoquai... Je ne pouvais vraiment pas dire au patron que je voulais ma journée pour voir une ancienne petite amie. Ensuite, j'amenai la voiture au garage pour la faire revoir ; si j'en avais besoin rapidement, il valait mieux qu'elle soit en parfait état.

A midi moins le quart, je roulais lentement vers le lac du zoo. L'herbe jaunée par l'hiver était émaillée de nounous noires surveillant de jeunes enfants blancs et, au loin, le lac miroitait au soleil. Je rangeai l'auto dans le parking du restaurant et je me dirigeai en flânant vers le bord de l'eau où les gens donnaient à manger aux oiseaux.

Personne dans les parages ne ressemblait à Lucy. Du moins, personne ne portait de gardénia. Je regardai un moment les canots sur le lac puis je fis demi-tour et revins vers le restaurant. Assis sur un banc, près de l'entrée, un homme aux cheveux roux s'éventait à l'aide de son chapeau. Il portait un gardénia blanc à la boutonnière.

(A suivre.)

Marché de l'Occasion

Le plus grand choix de

RENAULT

Ouvert tous les jours 7 h. - 19 h.

Renault 4 TL	1974
Renault 4 TL	1970
Renault 4 TL	1969
Renault 5 TL	1973
Renault 5 TL	1974
Renault 6 TL	1973
Renault 6 TL	1974
Renault 12 TL	1972
Renault 12 TS	1974
Renault 16 TL	1974
Mini 1000 Clubmann	1974
Datsun Cherry	1972
Opel Kadett	1972
Alfasud	1973
Citroën GS Pallas	1974

Occasions avec garantie et crédit

Vte: Valmaggia René, Sion 22 53 86
Michaud Fr., Riddes 86 35 19

SION - Tél. 027/22 34 13

Avenue Ritz - Rue du Rawil

Atelier - Pièces détachées - Vente

Dir. Margelisch J.-C.

Exposition permanente voitures occasions

GARAGE DU NORD SA

CARROSSERIE PLATTA S.A

Qualité et prix modérés

Garantie 6 mois

Dépannage 24 h. sur 24 h.

Tél. 027/22 20 75

Chemin Poudrière 18 - Platta - SION

Dir. : Margelisch J.-C.

A vendre de particulier

Mercedes 280 SEL

et

Mercedes 280 coupé

voitures expertisées
Etat impeccable

Tél. 022/61 00 66 dès 19 h. 30
36-300990

Nos belles occasions

1 Fiat 128 Rallye, verte	73
1 Fiat 500, jaune	71
1 Toyota Corolla, orange	72
1 Peugeot 504, blanche	71
1 Peugeot 104, rouge	73
1 Ford Capri GT 2300 bleu métal.	74
1 Ford Capri, gris métal.	70
1 Renault R 5 TL, beige	72/73
1 Renault 16 TL, bleue clair	72
1 Audi 80 LS, bleue	73
1 Audi 80 L, blanche	73
1 Audi 80 L, bleue	74
1 Pick-up VW 1500, gris	65
1 Double cabine VW, gris bâché	69

et toujours nos VW 1200-1300-1500 Stations.

Garantie - Crédit

Garage Olympic

A. Antille

1950 SION

Tél. 027/23 35 82-83-84

Représentant :

Georges Praz

Rue de l'Envol 3

1950 SION

Tél. 027/22 53 28

36-2832



Monsieur Rémy RAPPAPAZ, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Félix RAPPAPAZ-BÜTIKOFER, leurs enfants et petits-enfants, à Epinassey et Saint-Maurice ;
Madame Marie DUBOULE-RAPPAPAZ, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice, Vauderens, Collombey, Onex et Massongex ;
Monsieur et Madame René RAPPAPAZ-DUBUIS, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny et Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Maurice RAPPAPAZ-DUPLAN, à Ollon ;
Monsieur Camille GOLLUT, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de feu César RIMET ;
La famille de feu Pierre GAY ;
La famille de feu Louis ALTHER ;
La famille de feu Edouard RAPPAPAZ ;
La famille de feu Nestor RAPPAPAZ ;
Madame Tobie RAPPAPAZ, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Lucien RIMET ;
ainsi que les familles parentes et alliées DELLEA, LUGON, DUCHENE, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Clovis RAPPAPAZ

retraité CFF
ancien conseiller bourgeoisial et communal

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, dans sa 94^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Saint-Maurice, le samedi 17 avril 1976, à 14 heures.

Une messe sera célébrée à Saint-Maurice, le lundi 19 avril 1976, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Epinassey.

Départ du convoi mortuaire : place de la Gare.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



La Société de secours mutuel de Saint-Maurice

a le profond regret de faire part des décès de

Monsieur Clovis RAPPAPAZ

membre d'honneur de la société

ainsi que de

Madame Mathilde HENRIAUX

membre de la société

Pour les obsèques, on est prié de se référer à l'avis des familles.



Il a plu à Dieu de rappeler à lui l'âme de sa fidèle servante, notre chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marrain et amie

Madame Melchior MORET

née Germaine ROULLER

endormie dans la paix du Seigneur et réconfortée des secours de notre sainte mère l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Madame et Monsieur Victor EMPEREUR-MORET, au Brocard ;
Madame et Monsieur Rémy JORIS-MORET et leurs enfants Michel, Jean-Claude, Christiane et Véronique, au Brocard ;
Monsieur Albert ROULLER, ses enfants et petits-enfants, à Martigny-Combe et Martigny ;
Madame veuve Clément ROULLER, ses enfants et petits-enfants, à Chamonix ;
Madame veuve Raphaël MORET, ses enfants et petits-enfants, à Martigny et Vevey ;
La famille de feu Léon MORET, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu à l'église Saint-Joseph à Martigny-Croix, le samedi 17 avril 1976, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte de 17 heures à 20 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La société de tir « La Campagnarde » d'Uvrier

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri PELLET

membre de la société et père de son membre Alphonse.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Noble Jeu de Cible de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Clovis RAPPAPAZ

vétéran de la confrérie.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les membres sont priés d'assister, en corps, aux funérailles, avec le drapeau.



La société « L'Avenir » de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

Madame Alice DUMOULIN

belle-mère de M. Laurentheux, membre actif, et belle-sœur de M. Camille Dumoulin, membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les contemporains de la classe 1936 de Martigny

font part du décès de

Monsieur Marius MOULIN

père de leur ami Achille.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE Jules PIGNAT

16 avril 1975 - 16 avril 1976

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Vouvry, le samedi 24 avril 1976, à 10 heures.

Cette messe sera également dite à la mémoire de ses neveux MM. William Pignat, père et fils.



EN SOUVENIR DE Monsieur Francis PFAMMATTER



18 avril 1975 - 18 avril 1976

Toi qui nous as quittés si vite, du haut du ciel pense à nous.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le mercredi 21 avril 1976, à 18 h. 15.

Ton épouse et tes enfants



Madame Fernande PELLET-BROCCA et ses enfants Alphonse, Françoise et Fernand, à Uvrier-Sion ;
Les enfants et petits-enfants de feu Pierre PELLET-MORARD, à Sion, Uvrier et Conthey ;
Monsieur et Madame Joseph PELLET-GERMANIER, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Uvrier et Cully ;
Madame Edmond PELLET-ROSSI, ses enfants et petit-enfant, à Uvrier et Maggia ;
Madame et Monsieur Aldo FRANZETTI-BROCCA et leurs enfants, à Paris et Intra ;
Mademoiselle Emilie PELLET, à Sion ;
Monsieur Louis PELLET et ses enfants, à Brigue ;
Madame et Monsieur Joseph TISSIERES, à Uvrier ;
Les familles parentes et alliées PELLET, TAMINI, KUHLER, MATHIER, ANTONIOLI, GAUDIN, STUDER, BALET, SCHWERY, GILLIOZ, JACQUOD, GAILLET, CLIVAZ, DOLT, VALZONI, ZAMBELLI, BROCCA ;
ont le pénible devoir et le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri PELLET

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin, survenu à l'hôpital de Sion, le 14 avril 1976, à l'âge de 57 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Saint-Léonard, le samedi 17 avril 1976, à 10 heures.

Départ du convoi funèbre de la Petite-Place à Saint-Léonard à 9 h. 55.

Domicile mortuaire : Uvrier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Association valaisanne et la Société des patrons boulangers-pâtisseries de Sion et environs

a le grand regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Henri PELLET

L'ensevelissement, auquel vous êtes priés d'assister, aura lieu à l'église de Saint-Léonard, le samedi 17 avril 1976, à 10 heures.



La société de gymnastique « Espérance », à Uvrier

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri PELLET

membre vétéran

et père d'Alphonse, membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Julius IMBODEN

ancien membre du comité cantonal

Les membres sont priés de participer à l'ensevelissement qui aura lieu en l'église paroissiale de Viège, le samedi 17 avril 1976, à 10 heures.



La direction et le personnel de Coop Martigny

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Melchior MORET

maman de leur gérante de Martigny-Croix.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La quinzaine des écrivains valaisans Une idée qui... aura de la suite!

L'Association valaisanne des écrivains que préside M. Jean Follonier a pris l'initiative d'inaugurer, du 19 au 30 avril une « quinzaine » des écrivains valaisans, dans le but de faire valoir auprès du public de notre canton, comme aussi auprès de nos hôtes, les auteurs de chez nous. Les écrivains ont pris contact avec l'association des libraires, présidée par M. Jean Gaillard, et

celle-ci a répondu d'emblée positivement. Il s'agit, pour le libraire, de consacrer une vitrine - ou une partie de celle-ci - à l'exposition d'œuvres écrites par des Valaisans.

Les libraires ont adopté le slogan : « Les libraires valaisans, premiers soutiens des écrivains valaisans ». Au vu des résultats de cette première expérience, celle-ci pourra être reprise chaque année et même étendue

à la Suisse romande. L'idée a déjà... de la suite puisque l'on parle aussi d'une action future plus spécialement destinée aux touristes, pendant la saison d'été.

Quoi qu'il en soit, les libraires du canton sont à féliciter pour leur appui de première importance à un objectif qu'ils estiment « très sympathique ».

Incroyable imprudence d'alpinistes Indemnes, par miracle!

CABANE BRITANNIA - Hier, jusqu'à midi, il a pratiquement neigé sur toute la région des Alpes. En dessus de 2000 mètres, l'épaisseur de la nouvelle couche varie entre 50 et 80 centimètres. Inutile de dire que

dans pareilles conditions, les dangers d'avalanches sont imminents. Or, trois alpinistes d'origine allemande, séjournant à la cabane Britannia, faisant fi des recommandations répétées du gardien du refuge, s'aventurèrent

en direction de l'Egginer pour gagner la station supérieure du téléphérique de Felskinn. A un moment donné, sur les pentes abruptes de l'Egginerjoch, le trio déclencha une gigantesque avalanche qui les emporta. Par miracle, ils s'en sortirent indemnes et par leurs propres moyens. Espérons que cette sérieuse alerte leur servira de leçon à tout jamais.

APRÈS LA TRAGÉDIE DE LA CIMA JAZZI DE RETOUR À ZERMATT

ZERMATT. - Le NF a relaté, hier, la tragédie survenue mercredi, à proximité de la Cima Jazzi, sie à 3084 m d'altitude, lorsqu'une alpiniste allemande, M^{me} Gertrude Lamer, accompagnée de son mari et de sa fille, disparut dans une crevasse quand un pont de neige céda sous son poids. Les guides zermattois René Arnold, Othmar Kronig, Victor Imboden, Richard Lehner et Alphonse Leryen, transportés sur les lieux par un hélicoptère mandé par la GASS, devaient la découvrir sans vie, affreusement mutilée, au fond du gouffre. On sait qu'un appareil d'Air-Zermatt, gêné par la neige, le vent et le brouillard, n'avait pu transporter

dans la station que le mari et la fille de la malheureuse. Les secouristes avaient été donc contraints de passer la nuit sur place, dans un igloo. Hier après-midi, les conditions atmosphériques s'étant améliorées, l'hélicoptère put finalement atteindre les secouristes, qui ont été reconduits à Zermatt avec la dépouille mortelle qui repose à la morgue pour les constatations d'usage. A noter que durant la nuit, il a neigé plus de 80 centimètres de poudreuse sur la région. A leur retour, particulièrement éprouvés, les guides n'ont pas manqué de souligner une fois de plus les dangers existant cette année de s'aventurer sur les glaciers, sans être encordés et ni grande connaissance de ceux-ci. Les secouristes zermattois ont été également alertés à deux autres reprises, l'une pour prendre en charge un alpiniste tombé malade à la cabane Britannia, l'autre pour secourir un skieur blessé dans la région de la Bettmeralp. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Viège par la voie des airs.

It.

Accident de ski

CHANDOLIN. - Hier, vers 14 heures, les services d'ambulance de la ville de Sierre ont dû intervenir pour ramener de la station de Chandolin une jeune Belge, âgée de 16 ans. Cette dernière s'était cassée une jambe en skiant sur les champs de neige sis au-dessus de la télécabine du petit village annivard.

It.

Hier sur le petit écran

Nous attendrons la seconde partie d'Une femme entre les autres, dont on nous a projeté hier soir la première, pour parler de ce beau film de Maurice Cazeneuve. Nous préférons consacrer ici quelques propos à « L'antenne est à vous », cette « tribune libre » de la TVR. Cette émission a deux défauts principaux. Tout d'abord celui de son heure tardive, qui vise donc un public restreint, ensuite celui d'être, la plupart du temps, sinon toujours, fort mal réalisée. Trop souvent nous avons en effet affaire à un long quart d'heure où trois ou quatre personnes annoncent péniblement un pensum sans doute peu écouté parce que mal présenté. Et même lorsqu'un effort est fait, notamment au niveau de l'image, pour animer l'exposé, comme cela a été par exemple le cas hier soir avec le Mouvement populaire des familles, le tout reste tout de même maladroit, peu captivant.

Comment remédier à la faiblesse extrême de ces tribunes libres? Une solution - mais est-elle possible? - serait peut-être que les textes soient confiés à des professionnels du petit écran afin que ces derniers puissent les mettre en valeur de façon convenable. Sans doute cette solution serait plus coûteuse que la formule actuelle, mais sinon, à quoi bon ces 15 minutes hebdomadaires si elles n'ont pour résultat que d'ennuyer ou faire fuir de leur récepteur les téléspectateurs?

(R)

Sion dernière

Réveillée au bon moment

Cette nuit, vers 1 h. 30, le feu s'est déclaré dans un grand bac à déchets à la fabrique de meubles Reichenbach à Sion. Une voisine, M^{me} Beney, heureusement debout par hasard, tirant les rideaux pour voir le temps qu'il faisait, aperçut des lueurs rouges et avertit immédiatement la police. Une prompt intervention a permis de limiter les dégâts.

L'université

Suite de la première page

tion banale des lycées. Seulement, le danger tient à ce que les étudiants auront de plus en plus tendance à considérer les facultés comme des établissements d'enseignement professionnel et ce sera la fin de l'université qui fit tant pour le renom de notre pays.

Ce qui me frappe dans cette histoire, c'est la puérilité de certaines revendications, comme par exemple de donner, cette année, 12 de moyenne à tout le monde pour compenser l'effet désastreux des grèves. On se demande ce que pourront bien valoir aux yeux des futurs employeurs, des diplômes obtenus dans ces conditions? En vérité, ces contestataires plus ou moins anarchisants semblent manifester la même révérence que leurs pères et leurs grands-pères envers les parchemins.

La démagogie exerce ses ravages dans tous les domaines et pour faire plaisir aux étudiants en 1968, pour être acclamé par eux, on a saboté une institution essentielle de la vie française alors qu'il suffisait de la réformer. Aussi paradoxal que cela puisse paraître dans cette civilisation de consommation et de production effrénées, on a encore besoin de gens paisibles faisant assez fi de la fortune pour consacrer leur existence à des études austères dont le but est de ne point nous laisser partir à la dérive, loin de notre passé.

Enfin, la politisation. Sur ces esprits jeunes, prompts à l'enthousiasme, amoureux de l'action comme on l'est à cet âge-là, les doctrines les plus brutales (extrême droite, extrême gauche) exercent un indéniable attrait. Pour s'en rendre compte, il n'était que de voir, à la TV, ces cohortes qui défilaient et parmi lesquelles on voyait nombre de poings fermés et brandis. Ces esclavages spirituels sont le contraire même de la culture et de la liberté, deux passions qui sont inséparables. Un jour, nos cadets risquent d'en prendre conscience et cruellement. Le monde des adultes est plein de regrets.

Charles Exbrayat



Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement et profondément touchés par la chaude amitié dont ils ont été entourés à l'occasion du décès de

Monsieur Benjamin FOGOZ

son épouse, ses enfants et petits-enfants expriment leur profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, ont apporté un grand réconfort à leur chagrin.

Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital d'Aigle, aux fanfares d'Aigle et de Venthône, à la Société de chant de Venthône, à la Société valaisanne d'Aigle et aux amis de Fontanay.



La famille de

Madame Céline PELLAUD

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier au révérend curé Clivaz, aux chantres, à la direction de l'hôtel du Rhône à Sion.

Bovernier, avril 1976.



Particulièrement sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Zénon MICHAUD

vous remercie sincèrement de votre présence aux obsèques, de vos prières et de vos dons à l'enfance handicapée, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux médecins et au personnel de l'hôpital de Monthey, aux gardes de nuit et à tous ceux qui l'ont entouré durant sa maladie.

Champéry, avril 1976.



Madame Eugénie MOULIN-BRUCHEZ, à La Bâtiar ;
Madame veuve Lisette CONSTANTIN-MOULIN et ses enfants, à Fully ;
Madame et Monsieur Michel DELEZ-MOULIN et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur Achille MOULIN, à La Bâtiar ;
Madame veuve Auguste MOULIN et familles, à Vollèges ;
Monsieur Ferdinand MOULIN, à Vollèges ;
Monsieur et Madame Arthur MOULIN et familles, à Vollèges ;
Monsieur Joseph BRUCHEZ et familles, à Vollèges ;
Madame veuve Charlotte MOULIN et familles, à Martigny ;
Madame veuve Marthe MOULIN et familles, à Orsières ;
La famille de feu Eugénie MOULIN-MOULIN, à Vollèges ;
Monsieur Louis BRUCHEZ, à Fully ;
Monsieur Cyrille BRUCHEZ et ses enfants, à Bagnes ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marius MOULIN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu à Martigny, dans sa 75^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale de Martigny, le samedi 17 avril 1976, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg ; heures de visites : de 17 heures à 20 heures.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le chanoine Claude MARTIN, de l'Abbaye de Saint-Maurice, a la profonde douleur de faire part du décès de son père bien-aimé

Monsieur Léon MARTIN

endormi dans la paix et la joie du Seigneur le mercredi saint 14 avril 1976, dans sa 88^e année.

Dans l'espoir de la Résurrection, il le recommande à vos prières et à votre souvenir.

La cérémonie du dernier adieu sera célébrée en l'église catholique de Bex, le samedi saint 17 avril 1976, à 10 heures.

Domicile mortuaire : home « Les Tilleuls », Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son deuil, la famille de

Monsieur Arthur WEBER

Bramois

adresse à toutes les personnes, amis, connaissances qui ont pris part à sa peine, par leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons, leur participation aux obsèques, ses remerciements sincères, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au pasteur Georges Morel, au révérend père Boitzky, à la paroisse de Bramois, au chœur mixte « Sainte-Cécile ».

Bramois, avril 1976.



EN SOUVENIR DE

Martial MONNET

1 an

Lina MONNET-DÉLÈZE

10 ans

Pierre-Lucien MONNET

3 ans

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le lundi 19 avril 1976, à 8 heures.

De la part de M^{me} Martial Monnet et ses enfants

Jeudi saint : c'était le grand départ

BERNE. - La circulation, à l'occasion des fêtes de Pâques, n'a pas donné lieu à des problèmes particuliers dans notre pays, hier. Ainsi, le flot de voitures sur la route de Coire, qui est toujours particulièrement fréquentée, s'est écoulé normalement. Avant le tunnel du lac de Walenstadt, la colonne de voitures atteignait plusieurs kilomètres. Dans les gares, où de nombreux trains spé-

ciaux avaient été mis en service, on n'a pas noté de problèmes.

Du fait de la fin de la saison d'hiver, les touristes étaient moins nombreux que l'an dernier à se rendre dans les Grisons. Mais le trafic de transit, par la N 13 et le San Bernardino, paraît cependant plus intense. A Zizers (GR), où la route n'a que deux pistes, on a noté des embouteillages au début de

l'après-midi. Pour la région de Berne, la police a indiqué une circulation importante en direction de l'Oberland sur la N 1, en direction de Zurich et Bâle. Aucun incident n'était à déplorer en début de soirée. Mais on s'attendait à une circulation plus intense pour la fin de la soirée.

Au Tessin, beaucoup de voitures également, et le col du Lukmanier a dû être fermé du fait de chutes de neige dans la nuit de mercredi à jeudi.

Hier, les Chemins de fer fédéraux ont mis en service 83 trains spéciaux au départ de Zurich. 15 d'entre eux partaient pour le sud et 8 pour la Suisse romande. A la gare, on a indiqué que le trafic ferroviaire était légèrement plus faible que l'an dernier. A Berne, 20 trains spéciaux ont été mis en service sur les lignes Berne - Zurich, Berne - Genève et en direction du sud.

A midi, 1500 véhicules avaient été chargés sur le train au Saint-Gothard, et, comme l'a indiqué un porte-parole des CFF, les temps d'attente étaient pratiquement nuls du fait de quatre compositions supplémentaires mises en service.

Au Loetschberg, à Kandersteg, à 18 heures, on n'enregistrait pas de retard. En fin d'après-midi, une composition était acheminée par le tunnel toutes les quinze minutes et pour toute la journée on a transporté 3500 voitures.

L'autoroute à Saint-Maurice L'alternative fédérale: un cheval borgne ou aveugle!

Suite de la première page

nous les avons présentées à plusieurs reprises dans ce journal, exposant les points de vue des deux communes intéressées, Saint-Maurice et Lavey.

Pour résumer la situation, Saint-Maurice verrait d'un très bon œil le tunnel court, mais le rabattement sur son territoire après le passage d'un kilomètre sur Lavey, le long du Rhône. Saint-Maurice aurait ainsi 4 km d'autoroute au lieu de 5. Mais ce compromis-là, malgré le travail considérable des édiles de Saint-Maurice et du conseiller d'Etat Franz Steiner, n'a pas eu raison de l'obstination du Conseil d'Etat vaudois (la commune de Lavey s'en remettant à lui) qui dispose d'une influence considérable à Berne.

Ainsi, le Service fédéral des routes et des digues aurait adressé une lettre aux deux cantons, dans laquelle il indique clairement que si la solution du tunnel court avec rabattement immédiat n'est pas agréée, il se verra dans l'obligation de ne pas reconsidérer le problème et de s'en tenir à la solution de 1964, solution qui est pourtant jugée fort mauvaise par les experts fédéraux eux-mêmes.

Il semble donc bien que ce service ait voulu placer le Valais devant un fait accompli. Ne pouvant en aucun cas accepter le tracé de 1964, le Valais serait bien forcé d'agréer le « compromis » vaudois, qui n'en est pas un, puisque les terrains de la rive droite resteraient intacts et que ce canton refuserait de payer le surplus de frais occasionnés par ce nouveau tracé, frais qui devraient être pris en charge par le Valais et la Confédération.

Cette attitude du Service fédéral ne serait pas étrangère au fait qu'une décision rapide permettrait de débloquer pour vingt millions de

travaux, portefeuille non négligeable pour de nombreuses entreprises en cette période difficile.

A Saint-Maurice, évidemment, la déception est grande devant cette alternative laissant des choix également mauvais. Le président, M. Roger Udriot, qui n'est pas encore en possession du préavis cantonal, ne nous cachait pas, hier soir, sa profonde amertume devant l'incompréhension rencontrée du côté vaudois. Sitôt la décision connue, le conseil communal se réunira et il est fort probable qu'il fera opposition à une solution dont la population entière ne veut pas.

D'autre part, nous a-t-on fait remarquer à Saint-Maurice, pourquoi le Conseil d'Etat valaisan ne refuserait-il pas l'ultimatum du Service fédéral des routes et des digues? Car, malgré ses affirmations, le Service fédéral ne pourrait, sans perdre grandement de sa crédibilité, imposer la mauvaise solution de 1964!

Mais voilà, Berne est soudainement pressée, avec raison, le Valais aussi, Vaud un peu moins.

Les Valaisans comprennent difficilement que Saint-Maurice fasse obstacle à l'arrivée de la N 9, surtout en cette période de crise. Faut-il cependant rappeler que cette opposition ne date pas d'aujourd'hui. Pourquoi a-t-on attendu aussi longtemps pour corriger une erreur manifeste! Certes, Saint-Maurice est en partie responsable de cet état de fait, mais nous ne sommes plus en 1964!

Pourquoi avoir gardé le premier tracé comme monnaie d'échange alors qu'il est rejeté de tous? Dans de telles conditions, il eût été logique de repartir à zéro, annulant cette malheureuse première décision. Personne, pas même le canton de Vaud, n'aurait pu s'y raccrocher.

RP

Etat des cols

GENÈVE. - L'ACS et le TCS communiquent :

Les cols suivants sont fermés : Albula, Furka, Grimsel, Grand-Saint-Bernard (accès normal au tunnel routier), Klausen, Lukmanier, Nufenen, Oberalp, San Bernardino (accès normal au tunnel routier), Saint-Gothard, Splügen, Susten, Umbrail.

Les cols suivants sont praticables avec un équipement d'hiver : Bernina, Julier, Maloja, Simplon.

● COMPTES ANNUELS DE LA « NATIONAL » ASSURANCES

BALE. - Les comptes de l'exercice 1975 de la Compagnie d'assurances Nationale Suisse, à Bâle, bouclent avec un bénéfice net de 6,6 millions de francs, auquel s'ajoute le report de l'exercice précédent, de sorte qu'un montant de 7,8 millions de francs reste à disposition de l'assemblée générale, qui aura lieu le 10 mai prochain. Le conseil d'administration propose le versement d'un dividende brut de 150 francs par action, soit 97 fr. 50 après déduction de l'impôt anticipé.

Au cours de l'exercice 1975, les primes brutes se sont élevées à 253,2 millions de francs (241,6 millions en 1974). La compagnie a conservé pour son propre compte le montant de 233,2 millions de francs (221,6 en 1974).

A propos des communistes italiens à Monthey La colonie libre n'est pas inféodée au PCI

Monsieur le Rédacteur en chef,

Après avoir pris connaissance de l'article intitulé « Communistes italiens en action à Monthey », paru dans le NFAV du samedi 10 avril 1976, nous nous permettons de vous adresser les rectifications qui s'imposent et qui pourront s'insérer, avec votre amabilité, dans la rubrique « Tribune du lecteur », prévue à cet effet.

La Colonie libre italienne en Suisse a été pour le moins surprise devant les allégations tendancieuses contenues dans l'article en question, qui laisse entendre que cette société est inféodée au parti communiste italien. En faisant état d'une convocation adressée par le parti communiste italien aux membres de la colonie, le *Nouvelliste* a mis consciemment le doute dans l'esprit du public sur la nature de nos activités pour provoquer la réprobation. Ainsi, comme président et secrétaire de la Colonie libre de Monthey, nous tenons à dire qu'en aucun cas nous n'avons eu connaissance d'une telle convocation adressée à nos membres. Il demeure néanmoins possible qu'une lettre de cette sorte soit parvenue à quelques-uns d'entre nous, à titre strictement personnel. Notre société regroupe, de notoriété publique, des sympathisants de tous les partis politiques italiens.

La Colonie libre italienne appartient à la Fédération suisse des colonies libres italiennes en Suisse. Ses statuts prévoient, à l'article 3, que la fédération est absolument indépendante, affiliée à aucun parti, à aucune religion, et n'admet pas que l'on utilise son cadre pour diffuser une quelconque idéologie ou doctrine.

En ce qui concerne le « bâtiment mis à notre disposition par les autorités de Monthey », il convient de faire remarquer que nous le louons et l'avons aménagé nous-mêmes.

Ces rectifications, loin de vouloir déterrer la hache de guerre devant les relents de

xénophobie et d'intolérance politique de l'article en cause, ne désirent que poursuivre l'objectif général de la Fédération des colonies libres italiennes, contenu à l'article 2 de ses statuts : promouvoir et encourager l'initiative pour une collaboration effective entre la colonie, les associations fédérées, l'autorité italienne, l'autorité et le peuple suisses.

Les pressions du PCI

Les affirmations que contient la lettre ci-dessus nous font supposer que l'honnêteté des dirigeants de cette colonie italienne libre est bafouée par certains de leurs compatriotes, ou alors qu'ils jouent les ignorants. Nous savons que leurs locaux de la place de l'Hôtel-de-Ville abritent les activités du PCI, qui s'est réuni le 9 mars dernier au café Industriel justement parce que ces locaux de la place de l'Hôtel-de-Ville étaient en transformation.

On peut se demander, par ailleurs, comment il se fait que des ressortissants italiens aient été contraints de former une autre colonie à Monthey pour ne pas subir les pressions du PCI.

Nous savons aussi que des ressortissants italiens se sont plaints amèrement d'avoir eu à subir des pressions intolérables visant à les faire signer leur adhésion au PCI. Nous savons également que la colonie libre italienne est en litige avec un de ses concitoyens et d'autres, signataires d'une pétition ; cette affaire a d'ailleurs été portée devant les tribunaux.

Nous ne pouvons tolérer qu'un groupuscule PCI se soit constitué ; que ses dirigeants ne veulent l'admettre, cela se conçoit. Aussi cherche-t-on à cacher et à travestir la réalité des faits.

Nous répétons que nous ne mettons pas en cause nos autorités locales, mais bien la police des étrangers, qui est au courant de ces faits. Ne dit-on pas que selon une déci-

En espérant que vous comprendrez nos motifs, nous vous adressons, Monsieur le Rédacteur en chef, nos salutations distinguées.

Pour la Colonie italienne de Monthey :

Le président Le secrétaire

LA BATAILLE DES IDÉES

Trop, c'est trop. Sur les 22 705 délégués aux conférences fédérales du parti communiste français qui ont préparé le congrès communiste, 113 seulement ont voté contre l'abandon de la notion de « dictature du prolétariat ».

Que la presque totalité des délégués communistes aient, en même temps, à la même heure, découvert que la dictature du prolétariat était une idée erronée, cela n'est pas vraisemblable. On eût compris une lente évolution, des discussions dans le parti, mais ce bloc monolithique ne s'est évidemment pas prononcé sur la dictature du prolétariat, mais sur l'abandon tactique suggéré par le parti, en vertu de ce principe que le parti est seul juge pour choisir le meilleur chemin pour la conquête du pouvoir. Vote significatif de discipline aveugle et non signe d'une évolution doctrinale.

La légion étrangère communiste cubaine, qui a conquis l'Angola, révèle une nouvelle tactique de l'impérialisme moscovitaire. « Les distances ne comptent plus, note M. Y.G. Berges, la formidable marine soviétique, les ponts aériens fournissent les charters. Et inutile de pren-

Autrement dit, les principes qui servent à détruire les empires ne peuvent servir à les conserver.

Un mot sévère de Donald Reagan, candidat à la présidence des Etats-Unis : « La détente n'apporte à l'Amérique que le droit de vendre du pepsicola en Sibérie ».

Le « Comecon » - marché commun communiste - va effectuer un emprunt de 600 millions de dollars sur le marché des eurodevises par l'intermédiaire de sa Banque d'investissement international.

L'an dernier, le « Comecon » avait déjà emprunté 2 milliards et demi de dollars sur le même marché.

Bref, ce sont les capitalistes qui financent l'économie soviétique.

Le mieux, c'est que les communistes ne remboursent pas. Ils en sont déjà à 15 milliards de dollars de dettes!

Absurde.

Voilà qu'à Pékin on dénonce les

Les menteurs

dre des gants : personne ne bouge. En avant donc ! Et imposons des Neto, des grands prêtres de la religion communiste, servis par des missionnaires barbus délivrant un message par le truchement d'une artilerie liturgique ».

Nous avions averti : la décolonisation n'allait pas faire des nations indépendantes, mais on allait aboutir à un transfert d'impérialisme.

Holden Roberto accuse « l'Ouest terrifié » :

« Vous vous êtes mis à genoux devant Hitler, puis devant Staline et maintenant devant Brejnev. C'est une habitude. La détente n'est qu'une vaste plaisanterie. Les démocraties ont toujours une guerre de retard. L'Ouest ne se réveillera que lorsque le danger sera sur le pas de sa porte, car, dans les pays libres, il faut d'abord convaincre l'opinion publique. Les choses sont beaucoup plus simples dans les pays totalitaires. »

Comme le dit Kirilenko, chef de la délégation soviétique au congrès du parti communiste français : « Le peuple soviétique, dont la volonté est exprimée dans les lois de notre Etat socialiste, s'oppose catégoriquement à ce que les personnes portant préjudice à la société socialiste et à la sécurité du pays puissent avoir les mains libres. »

La dernière histoire soviétique : - L'Amérique peut-elle devenir communiste un jour ?

- Bien sûr, mais alors où trouverons-nous du blé ?

Hedrick Smith, ancien correspondant du New York Times à Moscou, vient de publier un livre, *The Russians, dans lequel il révèle que la culture privée autorisée, qui représente 1 % des terres cultivables, produit à elle seule plus du quart des produits agricoles destinés à l'alimentation de 255 millions de citoyens soviétiques.*

C'est par le canal de 8000 marchés parallèles où les paysans viennent vendre leurs produits cultivés dans les lopins de terre individuels tolérés que les Russes évitent la famine.

On ne peut mieux prouver que la collectivisation des terres a complètement échoué.

Jacques Plonchard d'Assac

L'AGENDA DU WEEK-END

ÉVIONNAZ. - Manifestation marquant la fin des travaux de rénovation de l'église paroissiale, dimanche après la messe.

FULLY. - Dimanche à 15 h. 30, concert de la fanfare « L'Avenir ».

ORSIÈRES. - Dimanche, à 20 h. 15, salle Edelweiss : soirée chœur mixte Saint-Nicolas.

LIDDES. - Dimanche, à 20 h. 30 : concert annuel de la fanfare « La Fraternité ».

SEMBRANCHER. - Dimanche : traditionnelle manifestation du vin de Pâques.

SION. - Dimanche, à la sortie de la messe de 10 heures, devant l'hôtel de ville : concert de l'Harmonie et apéritif offert par les autorités.

HÉRÉMENCE. - Dimanche, à 10 heures : première messe solennelle de l'abbé François Maze.

DRONE. - Dès 7 heures, salle de la société des hommes : distribution du vin.

ORMONE. - Dès 11 heures : distribution du pain et du vin.

BRAMOIS. - A 20 h. 15, salle de gymnastique : concert de la fanfare « La Laurentia ».

GRIMISUAT. - A 8 heures : grande procession et distribution du pain.

L'hiver au nord du Tessin

LUGANO. - Si dans le sud du Tessin, c'est l'orage qui a donné le coup d'envoi à la saison de printemps, dans le nord la neige a fait sa réapparition. A Pescium, station d'hiver au-dessus d'Airolo, les skiifts fonctionnent à nouveau. D'autre part, le col du Lukmanier est à nouveau fermé. Toutefois, au Tessin, les routes sont en bon état, même dans les régions supérieures du canton.

Les nuitées dans les cabanes du CAS

LUCERNE. - Les 148 cabanes du Club alpin suisse (CAS) ont enregistré 228 345 nuitées de l'automne 1974 à l'automne 1975, soit 193 485 pendant l'été et 34 500 durant la saison d'hiver. En cours d'exercice, la cabane Campo Tencio, au Tessin, a été détruite par un incendie, en été 1975. Ces cabanes disposent de 8477 couchettes dont l'occupation moyenne a été de 29,3 %. La cabane des Dix, en Valais, a hébergé 7198 touristes et alpinistes, suivie de la cabane Britannia, au-dessus de Saas-Fee, avec 5761 nuitées, alors que le refuge du Schalijoch, au pied de l'arête sud du Weisshorn, n'a reçu que 26 grimpeurs.

Toutes les cabanes sont propriété des sections du CAS sauf celle de Solvay, à 4000 m sur le Cervin, qui appartient au comité central.

La plus grande des cabanes est celle du Trient, avec 155 couchettes, alors qu'on ne compte que 8 places dans certains refuges.

David Elazar est mort

TEL AVIV (ATS/AFP). - Le général David Elazar, ancien commandant en chef de l'armée israélienne est mort hier à Tel Aviv à l'âge de 51 ans, des suites d'une attaque cardiaque.

Commandant en chef de l'armée en 1973, le général avait démissionné de ses fonctions après une enquête sur certains événements qui s'étaient déroulés pendant les premiers jours de la guerre israélo-arabe. Le général Elazar était ensuite devenu directeur général de la compagnie israélienne de navigation « ZIM ».

L'ancien commandant en chef était né en Yougoslavie en 1925. Il avait commandé des unités combattant à Jérusalem pendant la guerre de 1948. Il combattait également le front du nord en 1967 lorsque les hauteurs du Golan furent occupées.

En bref

● LONDRES (ATS/AFP). - Le lieutenant-colonel David Randel, arrêté mercredi à Aldershot (sud-ouest de l'Angleterre) sous l'inculpation d'avoir touché des pots-de-vin dans une affaire de contrat de vente pour le Ministère de la défense, a été mis en liberté sous caution de 15 000 livres hier. (Environ 75 000 franc suisses).

● MAUBEUGE (ATS/AFP). - Un ressortissant chinois, M. Ip Kit-hau, 25 ans, cuisinier, a été arrêté mercredi soir dans le train Paris-Bruxelles alors qu'il transportait 9 kg 250 de « brown sugar » d'une valeur marchande de près de 2 millions de francs français, apprend-on de bonne source. (Près de 1,12 million de francs suisses).

● BERKELEY (ATS/AFP). - William et Emily Harris, anciens compagnons de fuite de Patricia Hearst, ont été officiellement inculpés mercredi pour avoir participé à l'enlèvement de la fille du magnat de la presse il y a plus de deux ans à Berkeley (Californie).

● SEXTUPLES : MORT D'UN DES TROIS GARÇONS

LONDRES (ATS/AFP). - Un troisième sextuplé, l'un des trois garçons, est mort hier soir à la maternité de Newcastle (nord-est de l'Angleterre).

L'état de santé des trois survivants inspire toujours la plus grande inquiétude aux médecins. Nés plus de deux mois avant terme, ils souffrent en effet de graves troubles respiratoires. Deux des filles sont décédées mercredi, quelques heures après leur naissance.

Liban: journée de terribles combats Plus de cent morts à Beyrouth

BEYROUTH (ATS/AFP). - Les violents combats accompagnés par des tirs d'artillerie et de mortiers qui se sont déroulés durant la journée d'hier ont fait 100 morts et 130 blessés dans la seule région de Beyrouth et sa banlieue, selon un premier bilan. Aucune indication n'a pu être obtenue sur le nombre de victimes tombées en montagne et dans le reste du pays.

Les combats avaient quelque peu diminué d'intensité hier soir. Selon la radio contrôlée par l'opposition au président Frangié, le général Aziz Al Ahdab, « gouverneur militaire provisoire » du Liban et auteur du coup de force du 11 mars contre le président Frangié, est intervenu hier pour obtenir un arrêt des combats dans le secteur du musée, situé sur la ligne de démarcation séparant les belligérants à Beyrouth.

Ce quartier était, jusqu'à mardi dernier, l'unique point de passage encore praticable entre les deux secteurs de Beyrouth. Le général Ahdab, indique la radio, a souligné la nécessité de faire de ce secteur un « no

man's land », « étant donné que l'artère vitale reliant les secteurs est (contrôlée par les phalangistes et leurs alliés conservateurs chrétiens) et ouest (contrôlés par les islamoprogressistes) traverse ce secteur et que s'y trouve également le « parlement provisoire » où devra être élu le nouveau président de la République ».

La radio de l'opposition a ajouté que le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, le président de la Chambre des députés, M. Kamel Al Assaad, ainsi que d'autres personnalités politiques, se sont joints à ses efforts visant à mettre un terme aux combats dans le secteur du musée.

L'heure n'est pas à la démagogie, a-t-il dit. L'équilibre des forces dans l'Espagne post-franquiste a atteint un point délicat qui pourrait aussi bien faire retomber le pays dans la dictature que le mener vers une véritable démocratie.

M. Gonzales, un juriste élu premier secrétaire il y a deux ans, a déclaré : « L'heure

n'est pas à la démagogie. Cela peut vous faire l'effet d'une douche froide, mais être un révolutionnaire c'est être un politique et pas simplement recourir à un langage extrémiste ».

Ces propos modérés contrastaient avec le discours d'ouverture du secrétaire général de l'UGT, M. Nicolas Redondo, un métallo

de Bilbao, qui a demandé aux quelque 500 délégués présents de rejeter la politique réformiste du roi Juan Carlos.

Ce dernier a ajouté que le gouvernement actuel manquait de toute crédibilité et que seule une rupture totale avec les institutions franquistes maintenues par la monarchie amènerait la démocratie.

IDENTITÉS

BILBAO (ATS/AFP). - Les noms de 21 des 87 personnes arrêtées récemment au Pays basque ont été rendus publics hier dans un communiqué de la police de Bilbao.

Parmi ces personnes figurent MM. Eugenio Sasteta Leunda, 22 ans, dirigeant de sept commandos de l'ETA, Jésus María Laso, 20 ans, chef de cinq commandos et quatre jeunes filles.

Un ressortissant français, Jacques Velasco Artèche, 17 ans, originaire de Vireux-Molhain, dans les Ardennes, est également cité sur cette liste. Celui-ci avait été accusé d'avoir donné des informations sur les activités du garde civil Manuel Lopez Trevino, assassiné à Bilbao en octobre 1975.

● MANILLE (ATS/AFP). - Les autorités libyennes ont remis à la compagnie aérienne philippine « PAL » les 300 000 dollars qu'elle avait versé aux trois pirates de l'air qui ont détourné, le 7 avril dernier, un « BAC-111 » de la compagnie aérienne, apprend-on jeudi à Manille de source proche de la « PAL ».

Accord gréco-américain PARTICIPATION...

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les Etats-Unis et la Grèce ont conclu hier un accord de principe en vue de la conclusion prochaine d'un nouvel accord sur le maintien des bases américaines en Grèce.

L'accord paraphé au Département d'Etat par MM. Henry Kissinger et Dimitrios Bitsios, ministre grec des affaires étrangères, énumère les principes suivants :

- Chaque installation militaire sera placée sous commandement grec.
- Les activités des bases seront soumises à l'autorisation préalable des autorités grecques et feront l'objet de programmes établis d'un commun accord.
- La participation du personnel militaire grec pourra s'élever jusqu'à 50 % des effectifs des bases et un programme d'entraînement du personnel grec à ces nouvelles tâches sera mis sur pied.
- Les informations recueillies par les services de renseignement seront mises à la disposition des deux gouvernements.

L'accord sera valable pour une durée de quatre ans, période pendant laquelle Washington fournira à Athènes une aide militaire de 700 millions de dollars, partiellement sous forme de dons.

Les bases servant les intérêts de défense mutuelle demeureront en activité en attendant la conclusion du nouvel accord.

Celui-ci est destiné à remplacer les accords de 1953, modifiés en 1959 et devenus pratiquement caducs à la suite de l'intervention militaire turque à Chypre en août 1974.

Italie: en réponse aux propositions de la démocratie chrétienne, les « non » à répétition des socialistes

ROME (ATS/AFP/Reuter). - La réunion de la direction du parti démocrate chrétien, commencée mercredi soir, s'est terminée hier après-midi par l'adoption d'un document politique proposant aux autres partis « démocratiques » un accord pour un programme économique d'urgence et la conclusion au Parlement du débat sur l'avortement.

Le parti communiste est compris parmi les partis concernés, mais sa participation à un accord éventuel ne le ferait pas entrer dans la majorité gouvernementale.

L'acceptation de cette proposition éviterait à la fois les élections anticipées et le référendum sur l'avortement.

A l'issue de la réunion, le secrétaire général du parti démocrate chrétien, M. Benigno Zaccagnini, a déclaré qu'il commencera « après Pâques, un tour de consultations » des partis concernés. Il a ajouté que la proposition démocrate chrétienne sur le plan économique s'inspirait de celle faite le mois dernier par le leader du parti républicain, M. Ugo la Malfa, et qu'il demandera à ce dernier de se joindre à lui dans cette nouvelle tentative.

REFUS SOCIALISTE

Le parti socialiste italien a rejeté l'initiative pour un dialogue limité proposée quelques heures plus tôt par la démocratie chrétienne et demande que les élections législatives anticipées aient lieu à la mi-juin.

Un communiqué de la direction du parti socialiste considère que l'offre de dialogue limité avec les communistes (état de l'économie et question de l'avortement) est vouée à l'échec et revient en fait à un « refus ».

« Le parti socialiste demande donc à toutes les forces démocratiques par accord commun de prendre note de la situation et de suggérer au président de la République qu'il est désirable que la législature soit prochainement dissoute », déclare le communiqué.

CONVOCAION DU RÉFÉRENDUM

Le Conseil des ministres italien a approuvé hier soir le décret pour la convocation du référendum sur l'avortement, décret que le président de la République Giovanni Leone doit encore signer.

Le référendum doit avoir lieu le 13 juin prochain selon le décret. Mais il n'est pas évident qu'il ait lieu. En effet, en cas d'élections anticipées, très probables en raison de la crise politique actuelle, le référendum serait automatiquement annulé.

STOP À LA SPÉCULATION BOURSIÈRE

Afin de freiner les spéculations massives à

la baisse dans les bourses de Rome et de Milan, le Conseil de surveillance des bourses (CONSOB) a décidé hier d'interdire la vente en blanc de papiers-valeurs sur le marché à terme. Dès le 20 avril, le dépôt des actions auprès des banques, ou le paiement comptant portant sur le 90 % au moins des

transactions, sera obligatoire pour les opérations à terme.

« INSINUATIONS IGNOBLES »

Le secrétaire général de la Chambre des députés, M. Francesco Cosentino, a démissionné hier, à la suite de rumeurs publiées par un hebdomadaire italien selon lesquelles il aurait trempé dans le « scandale Crociani ».

M. Cosentino, dans sa lettre de démission au président de la Chambre, proteste de son innocence, et précise qu'il démissionne d'une part pour écarter de l'administration du Parlement l'ombre du soupçon, d'autre part pour pouvoir mieux se défendre contre des « insinuations ignobles ».

Paris: coup de feu étudiant

PARIS (ATS/Reuter). - La police a procédé à 167 arrestations hier à Paris à la suite de la manifestation organisée par le « Collectif étudiant » pour protester contre la réforme deuxième cycle universitaire.

De violents affrontements ont opposé les forces de l'ordre, casquées et armées de matraques et de grenades lacrymogènes, à de petits groupes d'extrémistes, en marge du cortège qui rassemblait sur trois kilomètres

plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, lycéens et enseignants. (20 000 selon la police, beaucoup plus selon les témoins).

Les échauffourées se sont poursuivies après la dispersion du cortège entre la police et plusieurs centaines de manifestants. Quinze policiers ont été blessés ainsi qu'un certain nombre de manifestants et de spectateurs, dont trois journalistes français, portant des brassards de presse.

Les procès en Union soviétique

En fait, la mort pour Djemiliev!

MOSCOU (ATS/AFP). - Les deux dissidents soviétiques dont les procès se sont terminés hier, ont reçu des peines différentes pour la même accusation de « diffusion de calomnies antisoviétiques ».

Alors qu'Andrei Tverdokhlebov a reçu cinq ans d'exil pour une destination inconnue, Mustafa Djemiliev, le Tatar de Crimée, a été condamné à deux ans et demi de camp à régime sévère. Le Code russe prévoit pour ce délit un maximum de trois ans de détention.

Ayant déjà passé un an de prison, ce qui équivaut à trois ans d'exil, l'ex-secrétaire d'Amnesty International Andrei Tverdokhlebov devrait donc terminer sa peine dans deux ans.

La sentence envers Djemiliev est encore plus sévère, surtout si l'on tient compte de sa situation. Agé de 31 ans, et ardent défenseur du droit des Tatars de Crimée à revenir sur leur terre après avoir été exilés par Staline, il a déjà passé près de sept ans dans les camps et prisons soviétiques pour différentes accusations. En juin dernier, les autorités avaient refusé de le libérer à l'issue de sa dernière peine en l'inculpant une nouvelle fois de « diffusion de calomnie antisoviétique ».

Djemiliev avait alors entamé une grève de la faim qui faisait qu'il ne pesait plus que 35 kilogrammes au moment de son procès. L'académicien Andrei Sakharov avait écrit une lettre à M. Leonide Brejnev, secrétaire général pour intervenir en sa faveur, car, disait-il, une nouvelle condamnation « équivaldrait à un verdict de mort ».

Tout comme le procureur, l'agence TASS a expliqué que la clémence relative du verdict envers Tverdokhlebov par le fait qu'il s'agissait d'une première condamnation. Les amis de l'ingénieur comme Alexandre Tourchine, président d'Amnesty International invoquent plutôt le « soutien de l'opi-

nion publique occidentale ». Il est vrai que le fait que le procès d'Andrei Tverdokhlebov, qui est âgé de 36 ans, se déroulait à Moscou, a permis à la presse internationale une meilleure couverture de l'événement.

Pendant les deux jours d'audience des

procès, de nombreux incidents se sont déroulés. A Moscou, les journalistes et les amis se sont fait refouler à chaque fois du tribunal, sans violence, mais fermement, sous le prétexte que la salle était pleine.

Parallèlement à ces deux procès principaux de dissidents, se déroulait à Vilnius celui du biologiste Valery Maresine, accusé de refus de témoignage à charge au cours du récent procès du biologiste dissident Sergueï Kovalev. Il a été condamné à travailler pendant six mois avec un prélèvement de 20 % de son salaire par l'Etat.

Lopez Rega rétrogradé Dix assassinats en Argentine

BUENOS AIRES (ATS/Reuter/AFP). - M. José Lopez Rega, l'ancien ministre argentin des affaires sociales et homme de confiance de M^{me} Estela Peron, qui s'est enfui en Espagne au mois de juillet, ne jouit plus maintenant que du statut de sergent de police en retraite.

La rapide promotion de M. Lopez Rega au rang de commissaire général de police par l'ancienne administration péroniste a contrevenu aux normes juridiques, déclare le gouvernement dans un décret publié jeudi.

Les autorités prennent des mesures pour recouvrer la retraite de commissaire général de police versée illégalement à M. Lopez Rega.

Il est accusé de corruption par la nouvelle administration argentine, qui tente d'obtenir son extradition.

Par ailleurs, cinq personnes ont été assassinées en Argentine dans la nuit de mercredi à jeudi, portant à dix le nombre des meurtres d'inspiration politique commis en vingt-quatre heures.

Parmi les victimes figurent deux femmes et un homme dont les corps ont été découverts mutilés dans le centre de la province de Cordoba. Ces trois assassinats seraient le fait de commandos de droite. Cinq des autres meurtres sont attribués à des guérilleros de gauche.

DE LA FUMÉE DANS LE CIEL



C'est au photographe anglais Jim Hobden que l'on doit cette photo de la patrouille d'acrobatie Rothmans en vol fumigène au-dessus du Buckinghamshire. Les biplans de l'équipe, dirigée par Colin Woods au centre, sont de fabrication américaine et permettent aux pilotes des figures plus osées que celles habituellement accomplies par la Royal Air Force.

Ils ont vendu leur enfant

NAPLES (ATS/Reuter). - Un couple d'Italiens a reconnu avoir vendu son petit garçon de deux ans à un autre couple sans enfant qui vit près de Naples. Le dossier a été envoyé à un magistrat qui devra décider s'il y a lieu d'intenter une action en justice contre Umberto et Anna Abruzzesi. En attendant, le petit Vincenzo leur a été rendu. Cette affaire est la dernière en date de ce genre. Une quinzaine d'autres ont surgi au cours des deux ou trois dernières années. Le prix le plus élevé est de 1,8 million de lires (5400 francs suisses), le plus bas de 50 000 lires. La police enquête sur la participation éventuelle d'un réseau d'intermédiaires dans ce trafic d'enfants.